

## L'apport du site d'habitat de Conty « ZAC Dunant » (Somme) à la connaissance de la culture de Cerny

Françoise BOSTYN, Lamys HACHEM, Frédéric JOSEPH, Caroline HAMON et Yolaine MAIGROT

---

**Résumé :** Le site de Conty localisé en fond de la petite vallée secondaire de la Selle, affluent de la Somme, a livré sur une surface de 2 540 m<sup>2</sup> des structures d'habitat dont certaines sont riches en mobilier de nature diverse. Les caractéristiques technologiques et typologiques du mobilier céramique l'inscrivent clairement dans la phase récente de la culture de Cerny. Malgré un nombre de vases restreint, il constitue pour toute la partie nord-ouest du Bassin parisien un ensemble de référence. La confrontation avec les séries proches de la vallée de l'Oise, montre des différences qui peuvent être interprétées comme des marqueurs culturels. L'hypothèse de C. Constantin et W.-J. Kuijper d'un transfert technique sud-ouest - nord-ouest, en empruntant le bassin de la Somme et paraissant éviter la moyenne vallée de l'Oise semble se confirmer. Au sein de l'industrie lithique, les principales caractéristiques typotechnologiques s'intègrent parfaitement aux assemblages du Bassin parisien. Cependant, la série de Conty s'individualise par une production laminaire soignée par percussion indirecte, dont les éléments de comparaison se trouvent sur le site de Juvincourt-et-Damary (Aisne) et sur les sites de Basse-Normandie. Par son industrie en silex, le site de Conty se rattacherait à ceux de la vallée de l'Aisne, et attesterait d'une persistance de la production laminaire jusqu'à la fin du Cerny dans ces régions, peut-être plus marquées par les impacts de la tradition Post-Rössen, contrairement à la Basse-Normandie, où la tradition laminaire bien marquée au début du Cerny et héritée du Néolithique ancien, semble se diluer au fil du temps. L'assemblage faunique montre une faible exploitation des Caprinés, une exploitation plus accentuée des Suinés, mais pas de recentrage des activités pastorales sur des bovins. Ces observations confirment la variabilité des séries d'un site à l'autre et la difficulté d'interpréter les traditions de l'exploitation d'une ressource à l'échelle d'une culture. L'hypothèse d'une augmentation de la chasse entre le Néolithique ancien et le Néolithique moyen est de nouveau remise en cause à l'aune des informations apportées par la série de Conty. La série d'outils en matière dure animale de Conty, par l'exploitation des bois de cerf et la fabrication d'outils appointés sur métapodes de petits ruminants, s'intègre bien, elle, aux assemblages contemporains du Bassin parisien. Les structures reconnues sont essentiellement des fosses, mais la fouille a révélé deux probables bâtiments de forme circulaire. Les éléments de comparaison s'orientent plus vers la partie amont de la vallée de la Seine et celle de l'Yonne, où ces bâtiments apparaissent dès la phase ancienne du Cerny et individualisent cet espace géographique des régions nord-orientales et plus occidentales où les bâtiments rectangulaires sont plus communs. La vallée de la Somme et ses affluents seraient donc soumis à des influences croisées venant du sud (architecture), de l'ouest (technologie céramique et décor de pastilles au repoussé) et de l'est (tradition lithique).

**Mots-clefs :** habitat, bâtiments circulaires, Cerny, céramique, industrie lithique, faune, industrie osseuse, Somme.

**Abstract:** The site of Conty is located at the bottom of the small side valley of the Selle, a tributary of the River Somme. An area of 2,540 m<sup>2</sup> has revealed domestic structures, some of which are rich in various kinds of artefacts. The technological and typological characteristics of the pottery can be clearly assigned to the recent phase of the Cerny culture. Despite a limited number of vessels, it constitutes a reference set for all of the north-western part of the Paris basin. Comparisons with the closest assemblages from the Oise valley highlight differences that can be interpreted as cultural markers. The hypothesis proposed by C. Constantin and W. J. Kuijper of a technical transfer from the south-western to the north-western part of the Paris basin, passing through the Somme basin and avoiding the middle Oise valley, seems to be confirmed. The main typological and technological characteristics of the flint industry fit the lithic assemblages of the Paris basin perfectly. However, the existence of a blade production, using indirect percussion, which can be compared with the industry of the Juvincourt-et-Damary site in the Aisne valley and the sites of the Basse-Normandie region, represents an individual characteristic of the Conty site. Its flint industry seems to be linked with that of the Aisne valley and thus testifies to the persistence of blade production up to the end of the Cerny culture in these regions, strongly influenced by the Post-Rössen tradition, unlike Normandy where the well-marked laminar tradition at the beginning of the Cerny culture, interpreted as the heritage of the Early Neolithic, seems to disappear over time. The faunal remains indicate a low level of exploitation of caprines, higher rates of pigs, but no refocusing of pastoral activity on cattle. This study confirms the great variability between different sites and the difficulty of proposing interpretations of traditions in the exploitation of a specific resource at a cultural level. According to the results of the study of the faunal remains from Conty, the hypothesis of an increase in hunting

between the Early and Middle Neolithic is again challenged. Through the processing of antlers and the manufacturing of bone tools (points on metapodials of small ruminants), the bone and antler tool assemblages from Conty are well integrated in the contemporaneous series of the Paris basin.

The domestic structures are essentially pits, but the excavations revealed what are probably two circular houses. Comparisons can be found more in the upstream portion of the Seine valley and the Yonne valley where this kind of building appears at the beginning of the Cerny culture and distinguishes this geographical area from the north-eastern and more western part of the Paris basin where rectangular buildings are more common. The Somme valley and its tributaries thus seem to be subject to mixed influences from the south (architecture), the west (ceramic technology and embossed dots decoration) and the east (flint industry tradition).

**Keywords:** settlement, circular houses, Cerny, pottery, flint industry, faunal remains, bone and antler tools, Somme Département.

LE SITE DE CONTY se localise sur la rive gauche de la petite rivière « la Selle », un peu au sud de la confluence avec le ruisseau des Évoissons, qui serpente du sud vers le nord pour se jeter dans la Somme un peu en aval de la ville d'Amiens (fig. 1). L'implantation néolithique est située en bas de versant dans une zone où la carte géologique au 1/50 000 (feuille de Conty) indique des alluvions constituées dans ce secteur de tufs passant latéralement et verticalement à des tourbes. Ce niveau de tuf subaffleurant dans la partie sud-est s'enfonçait progressivement vers le nord-ouest, impliquant un décapage nettement plus important. Localement, le substrat est constitué des horizons du Crétacé supérieur, ceux immédiatement accessibles pouvant donner du silex sont datés du Turonien supérieur.

L'opération de fouilles archéologiques préventives, menée sur la commune de Conty (Somme) à l'emplacement d'une future zone d'aménagement concerté (ZAC), s'est déroulée en deux phases (2001 et 2002) et a abouti au décapage d'une surface totale de 2 543 m<sup>2</sup>. Elle a fait suite à deux diagnostics réalisés par T. Ducrocq (Ducrocq, 1995 et 2000) qui avaient livré les vestiges d'une occupation attribuée au Néolithique moyen I par le mobilier céramique. D'après ces informations, on peut donc estimer à environ un hectare la surface minimale de l'espace occupé au Cerny.

## PROBLÉMATIQUES GÉNÉRALES

Le département de la Somme était en 2002 et reste toujours près de quinze ans après, un département particulièrement peu fourni en sites néolithiques. Cet état de fait, lié à une carence de la recherche programmée, n'a cependant pas été comblé par le développement de l'archéologie préventive, comme l'a montré le bilan régional (Dubouloz *et al.*, 2005) et confirmé le bilan réalisé sur les grands travaux routiers (Bostyn, 2011). Concernant le Cerny plus particulièrement, si l'on excepte le vase hors contexte de Belloy-sur-Somme (Constantin, 1992, fig. 13), seuls deux sites sont connus dans le département (fig. 2 et tabl. 1). Le plus proche est celui d'Amiens-Étouvie situé à 15 km au nord dans la zone de confluence de la Selle et de la Somme. Les informations ont été recueillies à l'occasion des opérations de fouilles préventives liées à la construction de l'autoroute

A16. Le site est implanté en rive gauche de la Somme, dans une zone concernant la dernière terrasse de la Somme (terrasse d'Étouvie) et la plaine alluviale actuelle. Le mobilier est issu d'horizons stratigraphiques étudiés dans les paléochenaux dont l'homogénéité peut être discutée, ce qui ne retire cependant rien à l'existence d'une occupation du Néolithique moyen I dans le secteur (Prodéo, Defaux *et al.*, 1997). Elle est représentée par quelques éléments céramiques dont des bouteilles et un décor de boutons au repoussé. Le second site, à Longpré-les-Corps-Saints, est localisé dans la vallée de la Somme à environ 35 km au nord-ouest. Le site était connu anciennement par des ramassages, un diagnostic a révélé la présence de structures et d'une couche archéologique bien conservée (Leroy, 2000), qui n'ont malheureusement pas été fouillées. Un abondant mobilier archéologique avait par ailleurs été recueilli, en particulier un vase à pied au riche décor en guirlandes deux outils en bois de cerf et de l'industrie en silex.

Si l'on élargit la fenêtre de comparaison (fig. 2), on constate d'abord que, vers le nord, le nombre de sites est très faible, et que, comparé à ceux mentionnés dans les différents articles publiés dans les actes du colloque sur la culture de Cerny (Constantin *et al.*, 1997), le maillage des occupations ne s'est pas densifié dans ces régions. La majorité des sites Cerny sont localisés d'une part dans la vallée de la Seine et ses affluents et d'autre part dans la plaine de Caen. Ces sites sont de nature différente : soit des enceintes localisées essentiellement dans la Petite-Seine et l'Yonne, soit des sites d'habitat, ou encore des sites funéraires. C'est dans ce domaine que les découvertes récentes sont les plus nombreuses, en particulier avec les grands monuments funéraires de type Passy bien documentés dans la vallée de l'Yonne (Duhamel et Mordant, 1997; Pillot et Lemercier, 2014) et dans la région de Caen (Ghesquière *et al.*, 2014; Desloges, 1997). Cependant, quelques découvertes récentes d'habitat sont à signaler dans des régions non documentées jusqu'à présent, comme celle de Vivoin (Ghesquière et Marcigny, 2003) ou celle de Mignières (Binder *et al.*, 2014). Les récentes découvertes relancent ainsi la question sur les types d'habitat puisqu'elles viennent confirmer la diversité des structures parfois de plan circulaire parfois de plan plus rectangulaire.

La division du Cerny en deux phases successives Cerny-Videlles et Cerny-Barbuise (Louboutin et Simonin,

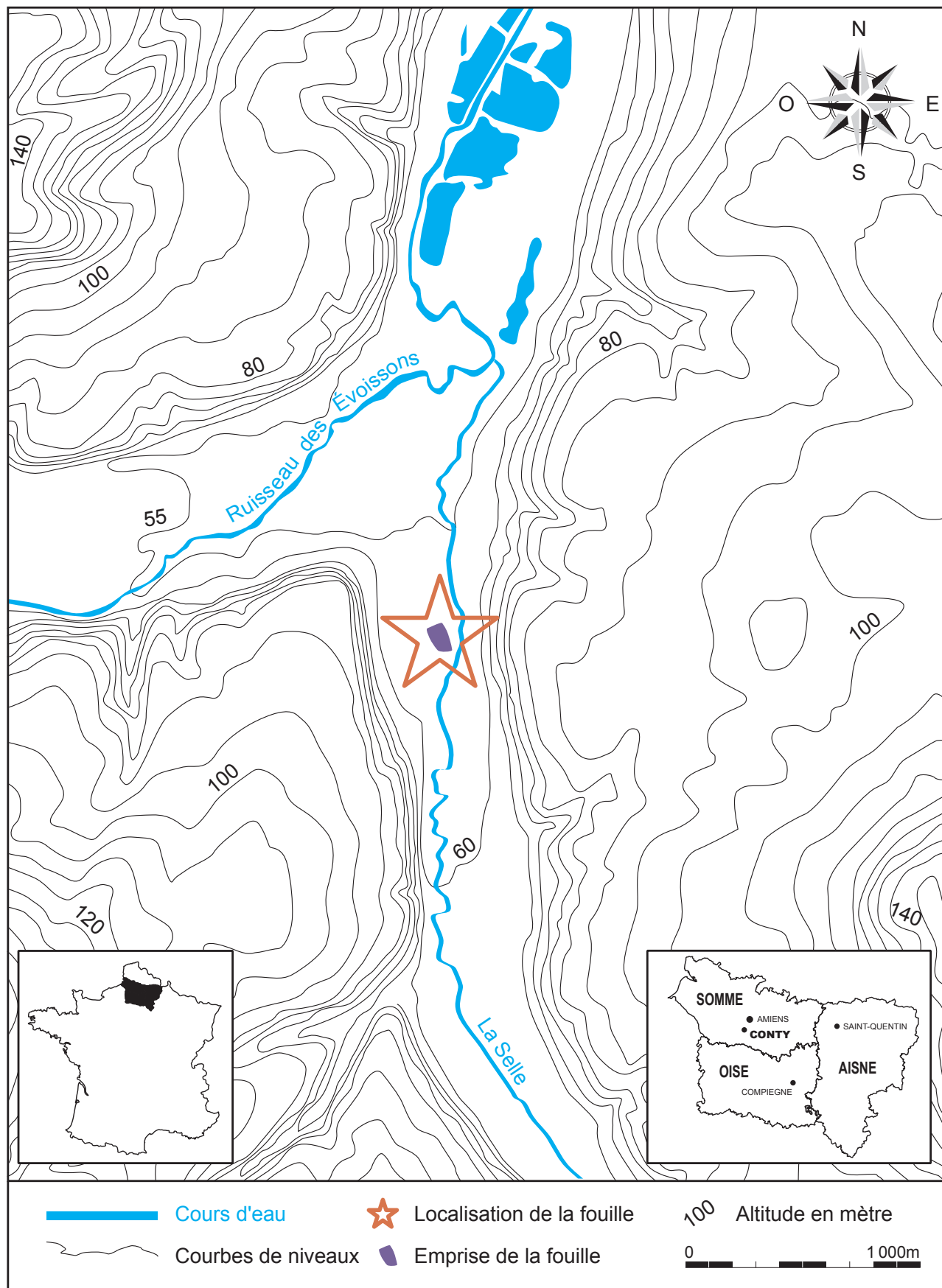
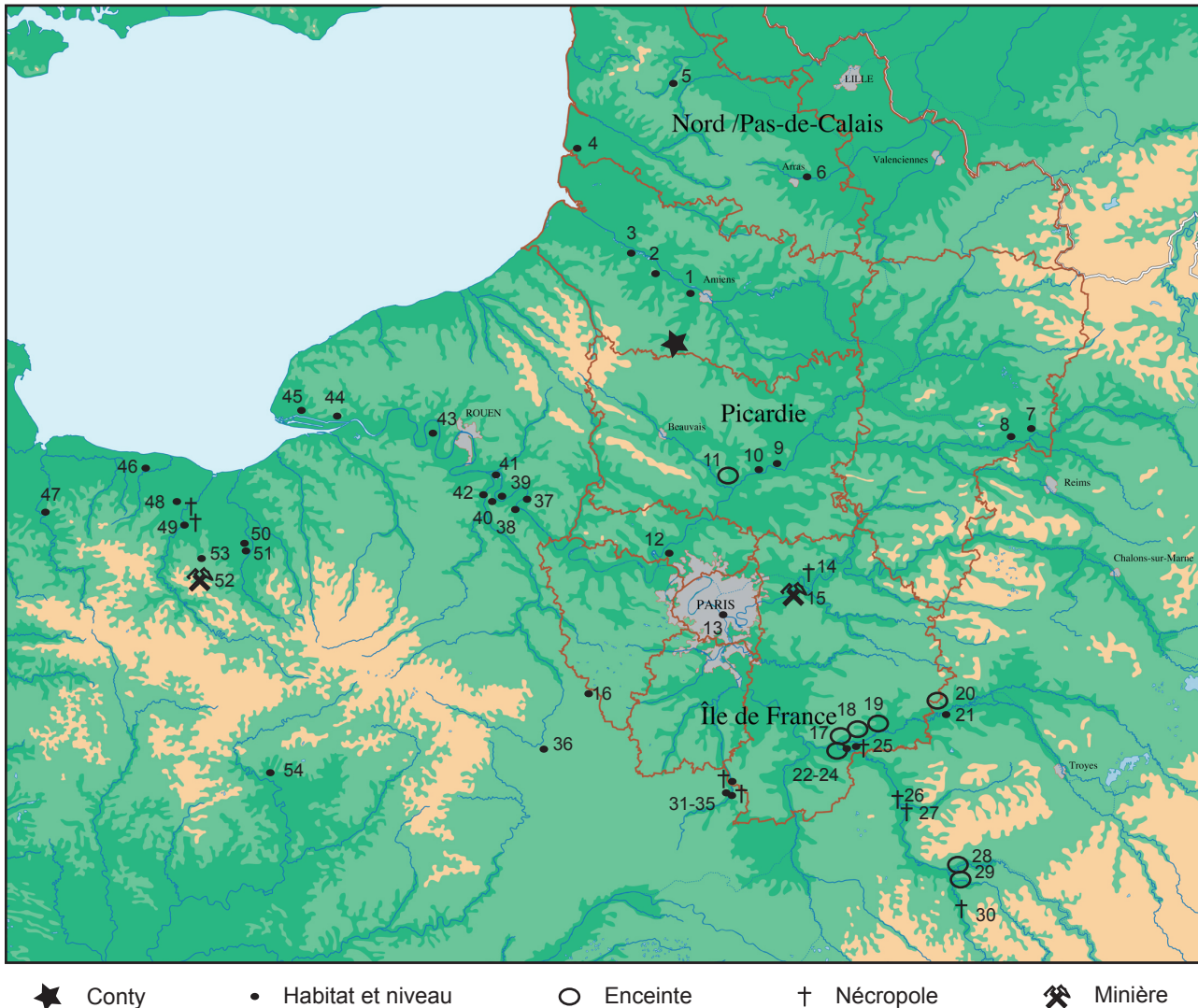


Fig. 1 – Localisation géographique à la confluence de la Selle et de l'Évoisson (DAO D. Bossut, INRAP).

Fig. 1 – Geographical location, at the confluence of the Selle and the Évoisson Rivers (CAD D. Bossut, INRAP).



**Fig. 2** – Carte de répartition des principaux sites Cerny évoqués dans l'article en fonction de leur nature, noms des sites dans le tableau 1 (DAO F. Bostyn, INRAP).

**Fig. 2** – Distribution map of the main Cerny sites mentioned in the text, according to their nature, names of the sites : see table 1 (CAD F. Bostyn, INRAP).

1997) a été discutée plus récemment pour l'Ouest de la France (Marcigny *et al.*, 2010) où de multiples découvertes ont été mises à profit pour réaffirmer l'ancienneté du développement de la culture Cerny dans ces régions et son unité dans une première phase, suivie d'un éclatement régional dans une seconde phase suite aux influences du Castelllic à l'ouest et du Chambon au sud-est. La synthèse sur la céramique Cerny de Haute-Normandie (Prost, dir., 2015) montre également une implantation ancienne dans le fond de vallée de la Seine et une phase récente attribuée au Cerny-Barbuise qui vient conforter les limites proposées par Marcigny et ses collaborateurs (Prost, dir., 2015) et qui rattacherait la partie en aval de la vallée de la Seine aux régions plus « orientales » du Bassin parisien. Par ailleurs, la question des rapports entre le Cerny et le Rössen dans le Bassin parisien, reprise à l'occasion de la fouille de Paris-Bercy (Dubouloz et Lanchon, 1997) reste toujours d'actualité, en particulier dans les régions où les influences Rössen sont plus fortes.

Les problématiques à développer pour la culture de Cerny sont donc multiples, même si le premier objectif reste, au vu du peu de sites référencés, en particulier dans le quart nord-ouest de la France, de documenter une période chronologique peu connue en complétant les assemblages de mobiliers qui sont souvent indigents et provenant de contextes pas toujours fiables. Par ailleurs, en fonction du milieu naturel au sein duquel se sont implantées les populations Cerny, le mobilier retrouvé est partiel, les ossements n'étant que rarement conservés en milieu limoneux, le site de Conty faisant un peu figure d'exception.

### DESCRIPTION DES STRUCTURES D'HABITAT

L'une des difficultés rencontrée sur ce site résidait dans l'identification des structures archéologiques

N° carte	Site	Niveau	Habitat	Enceinte	Nécropole	Minière
1	Amiens-Étouvie	1				
2	Longpré-les-Corps-Saints		1			
3	Belloy-sur-Somme	1				
4	Étaples	1				
5	Lumbres	1				
6	Fresnes-les-Montauban		1			
7	Juvincourt-et-Damary		1			
8	Beaurieux					
9	Longueil-Sainte-Marie		1			
10	Pont-Sainte-Maxence		1			
11	Catenoy					
12	Herblay		1			
13	Paris-Bercy	1				
14	Vignely				1	
15	Jablins « Haut-Château »					1
16	Auneau		1			
17	Balloy			1	1	
18	Châtenay			1		
19	Noyen-sur-Seine			1		
20	Barbuise			1		
21	Pont-sur-Seine		1			
22	Cannes-Écluses			1		
23	Villeneuve-la-Guyard		1			
24	Marolles-sur-Seine		1			
25	Vinneuf				1	
26	Gron				1	
27	Passy				1	
28	Esnon		1	1		
29	Beaumont		1	1		
30	Escolives-Sainte-Camille				1	
31	Orville				1	
32	Malesherbes				1	
33	Cerny	1				
34	Videlles	1				
35	Buthiers-Boulancourt		1			
36	Mignières		1			
37	Bouaffles		1			
38	Aubevoye	1	1			
39	Muids	1	1			
40	Pinterville		1			
41	Poses « le Clos Saint-Quentin »	1	1			
42	Louviers	1				
43	Bardouville	1				
44	Saint-Vigor-d'Ymonville		1			
45	Gonfreville-l'Orcher		1			
46	Colombiers-sur-Seulles		1			
47	Hébécrevon		1			
48	Rots				1	
49	Fleury-sur-Orne		1		1	
50	Condé-sur-Ifs		1			
51	Ernes	1				
52	Bretteville-le-Rabet					1
53	Soumont-Saint-Quentin	1				
54	Vivoin		1			

**Tabl. 1** – Noms des sites Cerny correspondant à la figure 2.*Table 1* – Names of the Cerny sites corresponding to fig. 2

par rapport aux structures naturellement formées dans les tufs. En effet, sur le décapage, des structures géologiques en place et des structures anthropiques étaient entremêlées ; le tuf construit formait en surface des barres isolées, et dans la partie anthropisée, il prenait une forme partiellement circulaire. Cette forme est d'ailleurs accompagnée pour la structure 5 de trous de poteaux qui la ceinturent en partie. On peut ici émettre deux hypothèses : ou bien ces structures circulaires ont été excavées dans le tuf construit ou bien elles sont bâties par prélèvement de tuf construit. Dans les deux cas, il s'agit d'anthropisation car la géométrie insolite de ces structures tranche avec les structures naturelles isolées ou anastomosées qui reflètent les conditions initiales (Fabre *in* Bostyn, dir., 2012). Certains trous de poteaux ont fait l'objet d'une recalcification qui donne à leur périphérie un aspect de « margelle ». Ceci implique que la formation du tuf soit synchrone de la présence d'un poteau, cette calcification ne pouvant se produire au minimum que sous l'effet de percolation de nappe phréatique ou d'inondations.

La lecture difficile du substrat a nécessité la mise en place d'un carroyage général sur l'ensemble de la surface décapée permettant un enregistrement fin du mobilier archéologique. Un relevé microtopographique effectué par E. Mariette (topographe) est venu compléter nos observations afin de souligner les microreliefs qui étaient perceptibles à l'issue de la fouille des dépressions et des structures. Un dôme de tuf encroûté dans la moitié sud-est du décapage orienté nord-est - sud-ouest a ainsi pu être mis en évidence. Vers le nord-ouest, le substrat accuse une légère pente avec un dénivelé de 40 cm au maximum entre le dôme et la zone la plus basse. Vers le sud-est, la pente s'inverse et amorce une légère pente vers la rivière. Dans l'angle sud-est du décapage que nous avons étendu la deuxième année, des fosses ont été retrouvées au sein d'une dépression assez étendue. Ainsi, les structures se répartissent en trois groupes, celles situées à l'amorce de la pente ouest - nord-ouest, celles creusées dans le dôme de tuf et celles situées à l'est de ce dernier (fig. 3).

### Les structures à l'ouest - nord-ouest du dôme de tuf

En surface, sept dépressions remplies de limon gris avaient été relevées au décapage et envisagées comme des structures d'habitat, mais la fouille nous a montré des situations contrastées ne permettant pas de proposer une interprétation unique pour l'ensemble.

La structure 1 est une dépression de 10 m de long sur 8 m de large et d'une profondeur maximale de 30 cm. Elle est ceinturée à l'est par une remontée de tuf encroûté. La remontée vers l'ouest est plus discrète mais était sensible à la fouille. Une petite fosse s'ouvre en bordure orientale de la structure. De forme circulaire d'un mètre environ de diamètre, elle avait une profondeur de 30 cm. Elle présente la particularité d'avoir livré un vase écrasé en place dont le remontage a mis en évidence un individu bien conservé. Le mobilier archéologique se trouvait à la base du remplissage gris. Aucun poteau n'a cependant été

trouvé dans la périphérie de cette structure et son interprétation reste difficile.

Les structures 2 et 5 présentent des formes, dimensions et organisation très comparables. Elles étaient à l'origine de plan probablement circulaire ; en effet, même si dans les deux cas, l'une des tranchées nettement plus profonde du diagnostic a tronqué les structures, T. Ducrocq avait observé une dépression à hauteur de notre structure 2 qui avait livré du mobilier lithique (Ducrocq, 1995 et 2000). Le diamètre est cependant un peu différent, celui de la structure 5 (8 m) étant un peu plus important que celui de la structure 2 (6 m). Les profondeurs maximales sont d'une vingtaine de centimètres, le remplissage unique, constitué de limon calcaire gris, s'individualisant nettement. Dans les deux cas, la périphérie est marquée par la présence de tuf encroûté dans lequel des poteaux ont été creusés. Dans le cas de la structure 2, huit poteaux constituent une première couronne qui enserre le tuf construit à l'est et au sud, les autres étant implantés de manière plus irrégulière en retrait. La majorité d'entre eux a un diamètre de 40 cm pour une profondeur très variable comprise entre 10 cm et 50 cm pour les plus profonds. Pour la structure 5, les poteaux faisaient entre 20 et 50 cm de profondeur pour un diamètre de 40 cm en moyenne, à l'exception du poteau 5 qui s'est révélé avoir une ouverture plus grande (fig. 4). Le remplissage de ces poteaux était constitué de sédiment grisâtre et présentait la particularité, contrairement aux autres poteaux, d'avoir livré un mobilier archéologique abondant bien que presque exclusivement constitué d'éclats de débitage. Aucun trou de poteau par contre n'a été retrouvé dans les parties intérieures des dépressions.

À l'est de ces deux espaces circulaires, deux dépressions (structures 3 et 4) de forme semi-circulaire ont été observées. La structure 3 est une légère dépression marquée en surface par un remplissage un peu plus foncé. De quelques centimètres de profondeur, elle a livré peu de mobilier et est surtout occupée par des trous de poteaux sans doute associés à la structure 2. La structure 4 située à l'est de la structure 5 est une dépression très irrégulière qui présentait des remontées de tuf encroûté sur le bord est. Le remplissage est constitué de limon brun clair. En dehors des fosses récentes contenant des squelettes de chien, trois structures, dont l'ouverture n'était pas visible en surface, ont été fouillées à l'intérieur de cette dépression. La première est une tombe comprenant un individu en position repliée sur le côté gauche (st. 24) ; l'étude anthropologique faite par P. Chambon a montré qu'il s'agit d'une sépulture individuelle d'un sujet adulte féminin (Chambon *in* Bostyn, dir., 2012). Le creusement, subrectangulaire mesure 1,65 m du nord au sud et 1 m d'est en ouest. La fosse est peu profonde, moins de 0,25 m. Le sujet repose selon une orientation sud-ouest - nord-est. Il est donc désaxé d'environ 30° par rapport à la fosse. Aucun mobilier funéraire n'accompagnait le défunt et la question de la datation de cette sépulture reste entière. En effet, une date <sup>14</sup>C a été faite sur l'un des os longs de squelette, au laboratoire de Groningen, en même temps que deux autres dates sur ossements animaux. Le résultat



Fig. 3 – Plan général des structures (DAO C. Duprat, INRAP).

Fig. 3 – General map of the features (CAD C. Duprat, INRAP).

est le suivant : GrA 26823 : 2940 ± 35 BP. Cependant, et à l'image des deux autres dates<sup>(1)</sup>, le taux de collagène était, selon le laboratoire, insuffisant pour considérer cette date comme valable et on ne peut assurer sa contemporanéité avec l'habitat. La seconde structure de cette dépression est une fosse située à proximité immédiate de la sépulture qui contient un rejet d'ossements ; la troisième est une petite fosse détritique sans particularité notable. Les

structures 6 et 7, quant à elles, se sont avérées être des dépressions de forme irrégulière peu profondes (10 cm maximum).

### Les « trous de poteaux » de la zone centrale

Dans la partie centrale du décapage, là où le tuf encroûté était affleurant, un ensemble de structures de type trou de

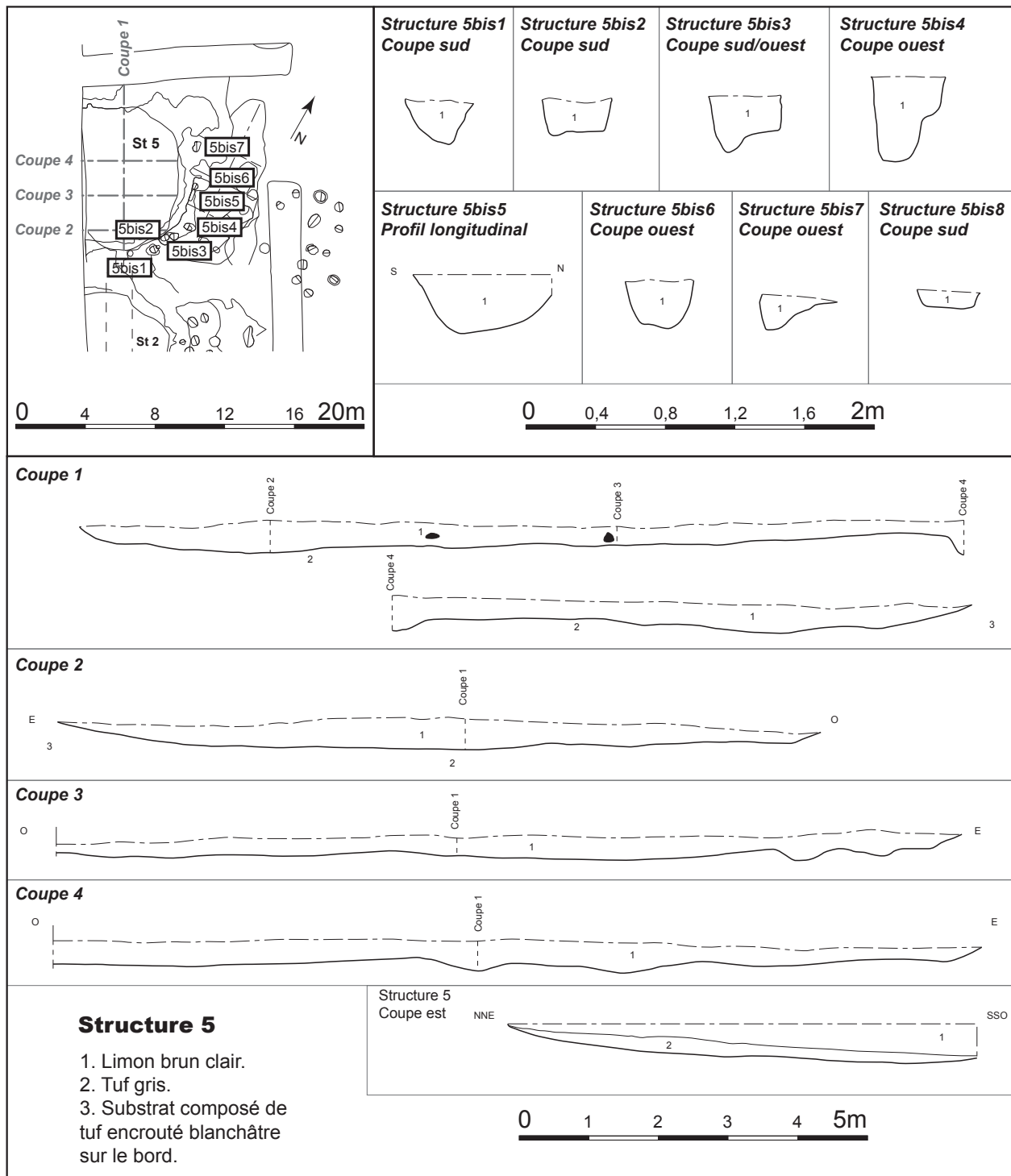


Fig. 4 – Plan et coupes de la structure 5 et des trous de poteaux creusés dans le tuf encroûté (DAO C. Duprat, INRAP).

Fig. 4 – Map and sections of feature 5 and postholes dug in the encrusted calcareous tufa (CAD C. Duprat, INRAP).



potéau a été observé, relevé puis coupé. Cependant, la fouille manuelle de ces structures s'est révélée très vite problématique pour différentes raisons. Le caractère étroit des creusements en a rendu difficile l'exploration, d'autant que, pour certaines d'entre elles, des excroissances de tuf encroûté étaient présentes sur les parois créant des obstacles à la poursuite de la fouille. La forme des creusements s'est donc avérée être très irrégulière, voire biscornue. Ensuite, le remplissage, souvent constitué de tuf gris, était homogène sur toute la hauteur et, dans de nombreux cas, il a été impossible de mettre en évidence des changements de sédiment indiquant le fond de la structure. Une discussion menée avec J. Fabre (géologue) a confirmé la possibilité de la formation de sources dans ces formations de tuf qui pouvait expliquer l'absence de fond évident à certains creusements. Il semble donc que leur interprétation en tant que trous de poteau doive être prise avec précaution.

### La dépression et les fosses à l'est du dôme

Dans la partie est du décapage, l'amorce d'une dépression a été observée dès le décapage, sans que des contours évidents n'aient pu être perçus. Le système de carroyage général de la fouille a donc été ici fondamental pour fouiller ce secteur sur la base d'un enregistrement du mobilier par mètres carrés (fig. 5). Des fosses plus profondes apparues durant la fouille ont été numérotées en tant que telles. Le positionnement malaisé des coupes a nécessité une progression mètre après mètre en conservant des coupes stratigraphiques lorsqu'elles étaient intéressantes. Ceci explique pourquoi certaines des coupes sont partielles, d'autres décalées, le décapage ayant été élargi vers l'est afin de compléter la structure 49 qui se trouvait pour moitié dans la berme initiale.

Dix structures en creux ont été individualisées dans ce secteur par la présence d'un creusement plus important, les limites entre structures étant marquées parfois simplement par une remontée ponctuelle du substrat. Il s'agit d'une succession de creusements de forme très variable, plus ou moins circulaire pour certaines comme les structures 48 et 51, ou ovale comme la structure 49. Les remplissages comprenaient une succession de limon brun clair, de limon gris clair lessivé et de limon gris foncé (fig. 6). La structure 49 est la fosse la plus nette de ce secteur; elle se développe sur 6 m de long et 3 m de large et a une profondeur maximale de 50 cm. L'élargissement sur plus de deux mètres à l'est du bord de fouille nous a permis de fouiller intégralement cette structure et de trouver des creusements plus discrets (st. 58 et 59) dans la zone où une remontée du substrat était sensible. La structure 55, située en limite sud-est du décapage, a été fouillée sur 17 m<sup>2</sup> environ, surface qui, selon nos estimations doit correspondre à environ un quart de la structure. La coupe 2 doit donc correspondre à la partie la plus profonde de la fosse. La stratigraphie comprenait, à la base, une couche de limon mélangé à du tuf gris, surmontée d'une couche de limon plus grisâtre recouverte d'un limon gris. Signifions enfin la présence sporadique de trous de poteau.

### Conclusion sur les structures

Diverses hypothèses ont été envisagées pour interpréter ces structures de lecture difficile. En effet, la perte d'information en raison du diagnostic nous a fait douter de la réalité de ces structures d'habitat dont il ne subsistait qu'une partie. La présence d'une sépulture à proximité immédiate d'une des structures circulaires nous a fait envisager l'hypothèse de structures funéraires de type Passy. Mais aucun fossé n'a pu être identifié dans le prolongement est de ces structures, pas plus que d'autres sépultures. La possibilité d'être devant du mobilier en couche éventuellement en position secondaire ne nous a pas échappée, mais la couleur grise du sédiment dans les zones *a priori* anthropisées et la forme circulaire non naturelle des creusements dans le tuf constituaient des arguments contre cette hypothèse. Nous avons alors procédé à une analyse de la répartition spatiale des différents types de mobilier afin de voir s'ils étaient aléatoires ou non. Comme on pouvait s'y attendre, on observe que le mobilier, en général, provient des structures en creux (fig. 7). Néanmoins une part non négligeable a été retrouvée dans la zone centrale des deux structures d'habitat et particulièrement la structure 5. Cependant, les

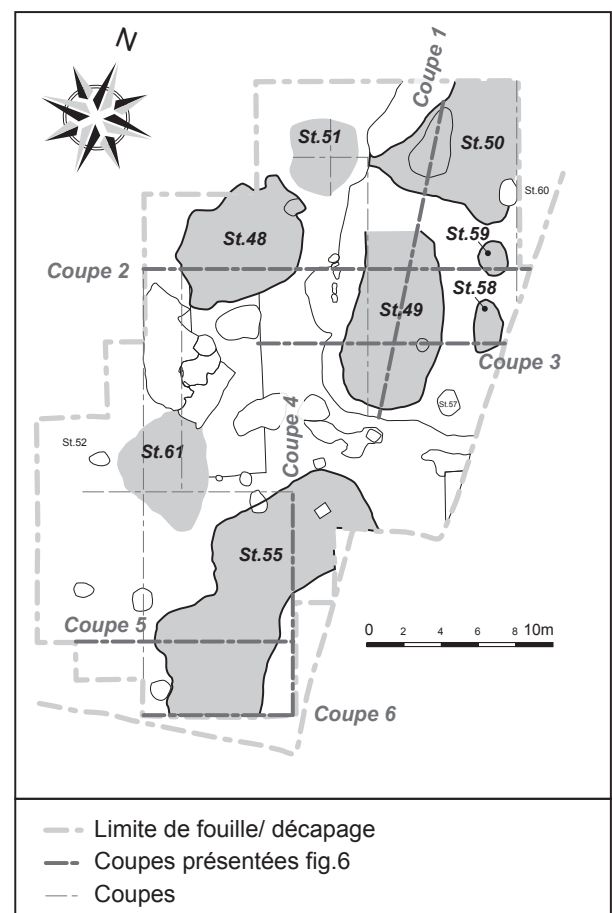


Fig. 5 – Plan de la zone Est et implantation des coupes stratigraphiques (DAO C. Duprat, INRAP).

Fig. 5 – Map of the eastern part of the excavation and location of the stratigraphic sections (CAD C. Duprat, INRAP).

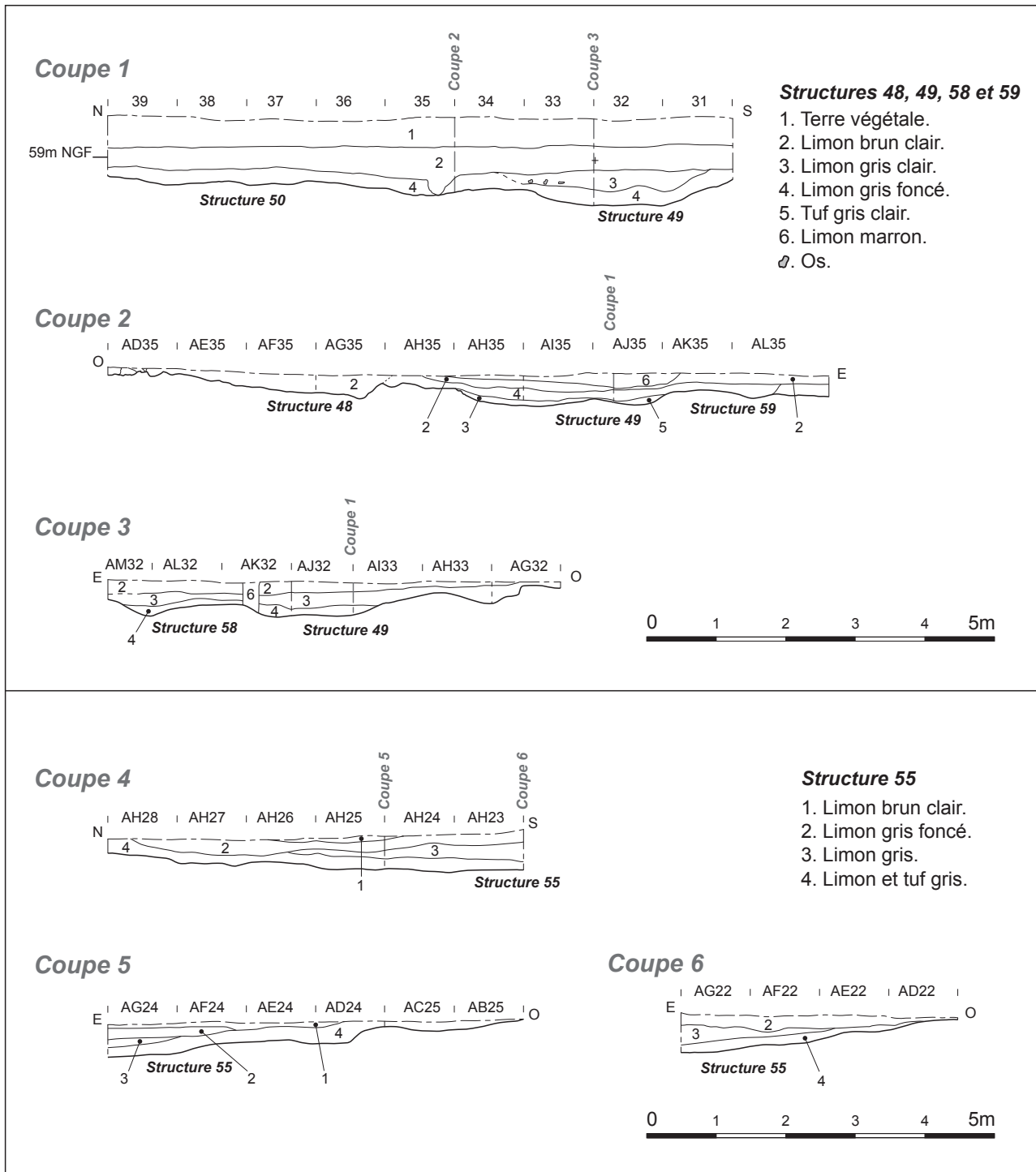
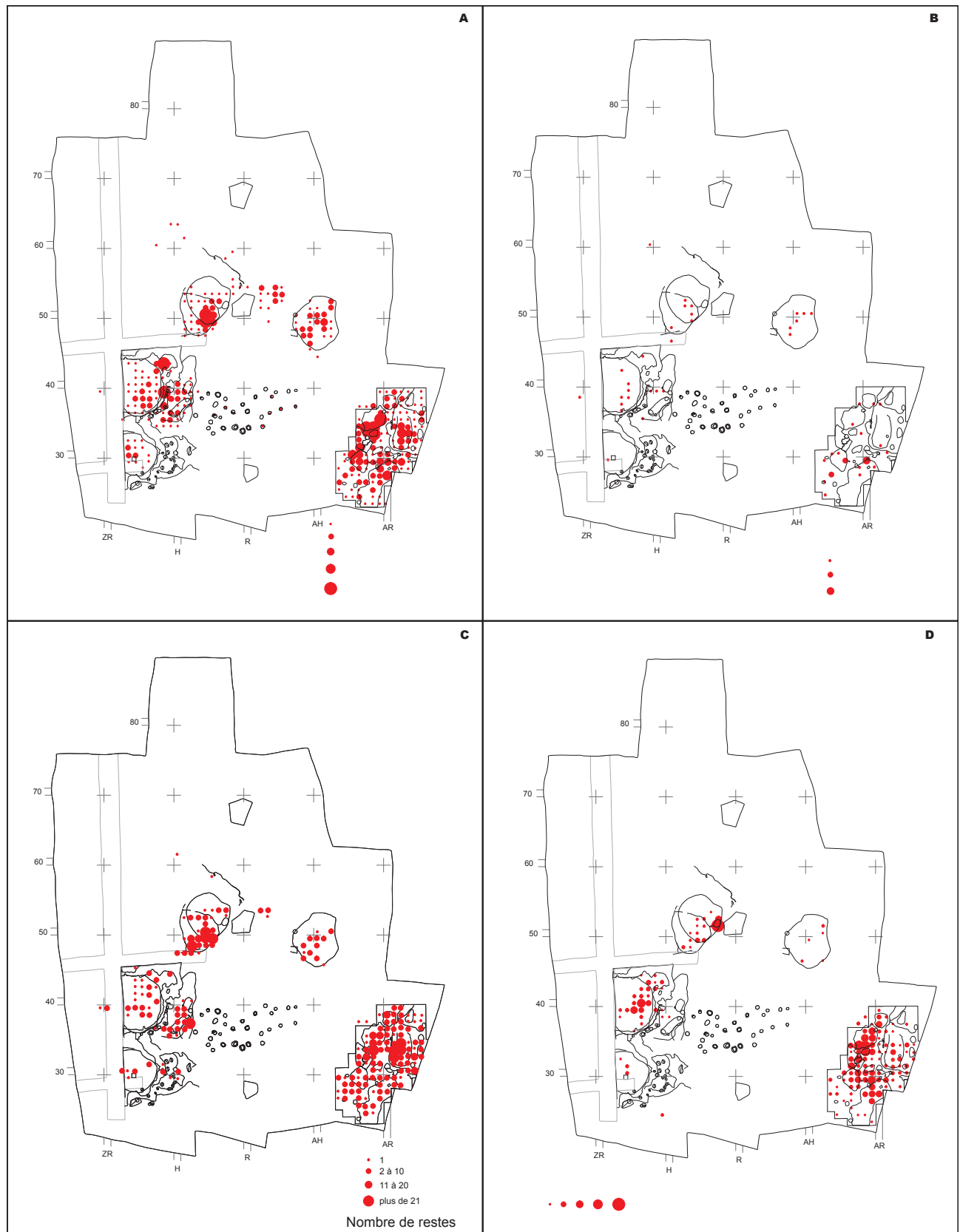


Fig. 6 – Coupes des structures 48, 49, 50, 58 et 59 (DAO C. Duprat, INRAP).

Fig. 6 – Sections of features 48, 49, 50, 58 and 59 (CAD C. Duprat, INRAP).

zones de concentration des rejets ne sont pas strictement les mêmes en fonction des types de mobilier. Alors que la céramique provient essentiellement de la structure 48 et de la petite fosse dans la structure 1, la faune provient plutôt de la fosse 49, d'une fosse dans la structure 3 et de la structure 1, mais de mètres carrés au sud de ceux ayant livré la céramique. Quant au matériel en silex, il est issu de la fosse 48 comme la céramique, des mêmes mètres carrés

de la structure 1 que la faune, mais est également très présent dans la structure 5, dans la zone centrale, mais aussi dans les trous de poteau en périphérie. L'organisation des rejets ne semble donc pas totalement aléatoire ce qui est conforté par une analyse plus qualitative des mobiliers, en particulier la céramique et la faune, l'industrie en silex apparaissant plus uniformément répartie entre les différentes structures. Les quatre vases les mieux conservés



**Fig. 7** – Plans de répartition des différents mobiliers en nombre. A : silex ; B : grès ; C : faune ; D : céramique.

**Fig. 7** – Distribution of the different kinds of artefacts, by number. A: flint; B: sandstone; C: faunal remains; D: pottery.

par le nombre important et la proximité des tessons qu'ils regroupent indiquent des vases écrasés en place. Parmi les restes fauniques, si les bovins et les porcs se retrouvent dans toutes les unités spatiales, pour les autres espèces la variabilité est de mise. Si cela peut tenir à la faiblesse des échantillons (certaines fosses contiennent moins de dix restes), cela peut aussi indiquer un rejet de consommation vraiment différent. Ainsi, par exemple, les structures 5 et 56 détiennent un nombre similaire de restes déterminés, mais présentent pourtant une composition différente d'espèces : la première détient des animaux sauvages variés, alors que la seconde ne contient aucun reste de gibier. En fait, il apparaît que ce sont dans les structures d'habitat ou assimilées que la variété des espèces est la plus grande.

L'ensemble des données nous a donc conduits à considérer les structures 2 et 5 comme des structures d'habitat malheureusement partiellement conservées.

## LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

### Le mobilier céramique

#### *Présentation du corpus*

La série céramique de Conty présente 1 039 tessons correspondant à un poids total de 8,706 kg <sup>(2)</sup>. Le mobilier est issu (en nombre) du niveau de sol (43%), des structures fossoyées (56%) et des tranchées de sondages (1%). Un poids moyen de 8,4 g par tesson témoigne d'une fragmentation assez importante du corpus. Toutefois, cet état doit être nuancé en fonction de la provenance du mobilier, car la céramique issue des structures est deux fois moins fragmentée (10,9 g/tesseon), que celle provenant du niveau de sol (le poids moyen de 5,1 g).

Les remontages des vases traduisent deux états de conservation et surtout de rejets. En règle générale, le mobilier correspond essentiellement à des vases dont seulement quelques fragments, voire un seul, ont été retrouvés. Cet état reflète une dispersion importante des tessons généralement assez courante dans un contexte de niveau de sol. Étant donné la superficie fouillée, il est probable que des zones de rejets se trouvent en dehors des secteurs fouillés, car la taphonomie du site ne peut expliquer une disparition aussi importante des fragments de céramique. En effet, le mobilier, qu'il soit issu du niveau ou des structures, présente un bon état de conservation et une bonne résistance mécanique. Seuls quatre vases évoquent, par le nombre important de tessons qu'ils regroupent et leur proximité, des parties importantes de vases écrasés en place. Le nombre minimum d'individus est de 35, mais dans 82% des cas, ils sont constitués par un ou deux tessons.

#### *Analyse technologique*

L'observation macroscopique à la binoculaire a permis de mettre en évidence la présence de huit types d'inclusions différentes (tabl. 2). Tous les vases contiennent

des éléments de quartz (sable ou graviers) qui sont associés au minimum à un autre type d'inclusions et au maximum à trois autres (vases n<sup>os</sup> 5 et 6). La présence systématique des éléments de quartz permet de penser qu'ils sont inclus naturellement dans la matrice argileuse, même si le broyage du calcaire à nummulite peut libérer une partie de ces éléments. Le calcaire à nummulite, dégraissant bien connu dans le Néolithique moyen régional (Joseph, 2000; Constantin, 2003), est présent dans 48,6% des individus. Les autres dégraissants volontairement ajoutés sont l'os (45,8%), la mousse (34,3%) et le silex (5,7%). La présence de graviers allongés dans un individu et de nodules ferreux est plutôt considérée comme étant naturelle. La taille des inclusions est généralement assez fine, si on considère que la mousse, malgré des fragments d'une longueur de 4 à 7 mm, est un matériau fin (diamètre très faible). En effet, en ce qui concerne les inclusions minérales et denses, les observations montrent que dans 60% des cas leur taille n'excède pas 2 mm. Toutefois, l'utilisation avérée d'éléments grossiers dans quelques vases montre que leur taille ne correspond pas réellement à une contrainte technique pour les potiers de Conty. Le choix d'utiliser des dégraissants fins semble plus correspondre à des critères esthétiques. La quantité d'inclusions, estimée à partir des observations macroscopiques, montre que les vases de Conty en contiennent entre 10 et 40% sans que ne soit privilégié réellement un pourcentage précis. Néanmoins, tous les vases ont été fabriqués à partir de pâtes incluant du dégraissant volontairement ajouté.

L'observation des tranches et des surfaces des vases a mis en évidence sur près de 48% du corpus (dix-sept individus) des stigmates correspondant au type de montage réalisé. Dans tous les cas, c'est la technique du montage au colombin qui a été pratiquée. Les plans de jonction des joints sont soit plats, soit en biseaux. Un individu (n<sup>o</sup> 3) présente les deux techniques.

Le travail de régulation des parois, enregistré sur onze vases, dénote une situation très équilibrée puisque cinq vases présentent des parois irrégulières et six des parois régulières. Le montage du fond des vases, observable sur l'ensemble des éléments s'y rapportant (indices liés à la fracturation des récipients) et non sur les individus définis, montre qu'en général, un disque d'argile bombé a été formé préalablement et a servi de support au montage des colombins (technique du moulage ou modelage).

Le traitement des surfaces a été observé sur l'ensemble des trente-quatre récipients. Celui des surfaces externes de deux vases (n<sup>os</sup> 9 et 24) n'a pas été défini, car la présence de décors sur la totalité des tessons masquait ce traitement initial. En règle générale, les potiers ont apporté un soin important à cette étape, puisque 81% des surfaces externes et 59% des surfaces internes sont lisses. Dans 75% des cas, le traitement a été identique à l'extérieur et à l'intérieur des récipients. Dans les autres cas, c'est systématiquement la paroi externe qui a été privilégiée. Le fragment de plat à pain présente, quant à lui, une surface lisse et une surface lisse à bosselée. La volonté de vouloir donner des effets de brillance aux vases fabriqués

N° Vase	Types d'inclusions	Densité en %	Taille maximale (mm)
1	Calcaire à nummulite	20	4
	Sable	5	0,3
	Nodules ferreux	Rare	1
2	Sable	20	0,3
	Calcaire à nummulite	10	2
3	Calcaire à nummulite	30	1
	Sable	10	0,3
4	Calcaire à nummulite	20	2
	Sable	5	0,3
5	Mousse	10	5
	Graviers allongés	Faible	5
	Calcaire à nummulite	Faible	1
	Sable	Rare	0,3
6	Silex	10	10
	Os	10	3
	Mousse	10	7
	Graviers de quartz	Faible	1
7	Mousse	10	7
	Sable	5	0,3
8	Calcaire à nummulite	30	4
	Sable	5	0,3
9	Calcaire à nummulite	30	4
	Sable	5	0,3
10	Calcaire à nummulite	10	2
	Sable	5	0,3
	Silex	Rare	2
11	Os	10	2
	Sable	5	0,3
	Nodule ferreux	Rare	2
12	Sable	10	0,3
	Calcaire à nummulite	5	1
	Mousse	Faible	4
13	Sable	10	0,3
	Mousse	5	5
14	Mousse	20	7
	Os	Faible	4
	Graviers de quartz	Faible	2
15	Mousse	5	7
	Sable	5	0,3
	Calcaire à nummulite	Faible	1
16	Calcaire à nummulite	20	3
	Sable	10	0,3
17	Os	10	3
	Sable	5	0,3

N° Vase	Types d'inclusions	Densité en %	Taille maximale (mm)
18	Os	10	2
	Sable	10	0,3
19	Calcaire à nummulite	30	2
	Sable	5	0,3
20	Calcaire à nummulite	20	2
	Sable	10	0,3
21	Graviers de quartz	30	1
	Mousse	10	7
22	Mousse	5	7
	Sable	5	0,3
	Os	Rare	5
23	Calcaire à nummulite	20	1
	Sable	5	0,3
24	Os	10	1
	Sable	5	0,3
25	Sable	20	0,3
	Os	10	2
26	Mousse	10	6
	Graviers de quartz	20	2
	Calcaire à nummulite	Faible	2
27	Calcaire à nummulite	20	2
	Os	10	3
	Sable	5	0,3
28	Os	10	2
	Sable	10	0,3
29	Mousse	10	5
	Sable	10	0,3
	Calcaire à nummulite	Faible	1
30	Os	5	1
	Graviers de quartz	5	2
31	Os	20	3
	Sable	Faible	0,3
32	Sable	10	0,3
	Os	10	4
	Mousse	Faible	7
33	Os	10	2
	Sable	Faible	0,3
34	Os	20	3
	Sable	5	0,3
35	Os	20	3
	Sable	5	0,3

Faible = présence peu importante mais régulière (inf. à 5%).  
Rare = de un à quelques éléments épars.

**Tabl. 2** – Type et densité des inclusions par individus.

*Table 2* – Type and density of the inclusions in each pot.

reste marginale, car seulement trois récipients en présentent. Il n'y a pas non plus de réelle volonté de masquer en surface les inclusions, car elles sont peu visibles dans 26% et non visibles sur seulement deux vases (6%).

Les cuissons sont réalisées sous atmosphère réductrice dominante (70%). Toutefois, parmi ces récipients, sur près des deux tiers, des traces d'oxydation terminale sont visibles. Par contre, sur les dix vases issus de cuisson en atmosphère oxydante seuls deux portent des traces de réduction terminale.

### Analyse morphologique

#### Les formes

Les types de formes représentées sur quatorze individus sont les vases à inflexion et à fort rétrécissement (jarres à col : fig. 8 ; fig. 9, nos 4 et 8), les vases sans point d'inflexion à partie supérieure droite (fig. 9, n° 2 ; fig. 10, n° 22), les vases sans point d'inflexion à partie supérieure rentrante (fig. 9, n° 3 ; fig. 10, n° 3), les vases sans point d'inflexion à paroi rentrante (fig. 9, n° 1), les vases sans point d'inflexion évasés (fig. 10, nos 1, 2 et 4 ; fig. 10,

n° 16), les vases segmentés (fig. 10, n° 23) et les plats à pain (fig. 10, n° 21).

Cet état témoigne d'une diversité importante qui traduit la présence de toutes les classes typomorphologiques présentes généralement sur les sites d'habitat de cette période du Néolithique. Toutefois, quelques éléments particuliers sont à noter. Tout d'abord, la forme du récipient n° 2 (fig. 9, n° 1) est assez particulière avec une forme ovoïde aux parois rentrantes sur les deux tiers supérieurs du vase. Ensuite des cols des vases à inflexion et à fort rétrécissement sur l'individu n° 1 ou sur le n° 3 (fig. 8 ; fig. 9, n° 8). Étant donné la taille du corpus, cette spécificité ne peut être définie comme un trait caractéristique de la production représentée à Conty et peut simplement être liée à la fonction des vases.

Le corpus de Conty correspond bien par la diversité des formes qu'il présente à des rejets en relation avec un habitat.

#### Les décors

Les individus présentant un décor sont au nombre de vingt-sept. Des décors plastiques sont présents sur

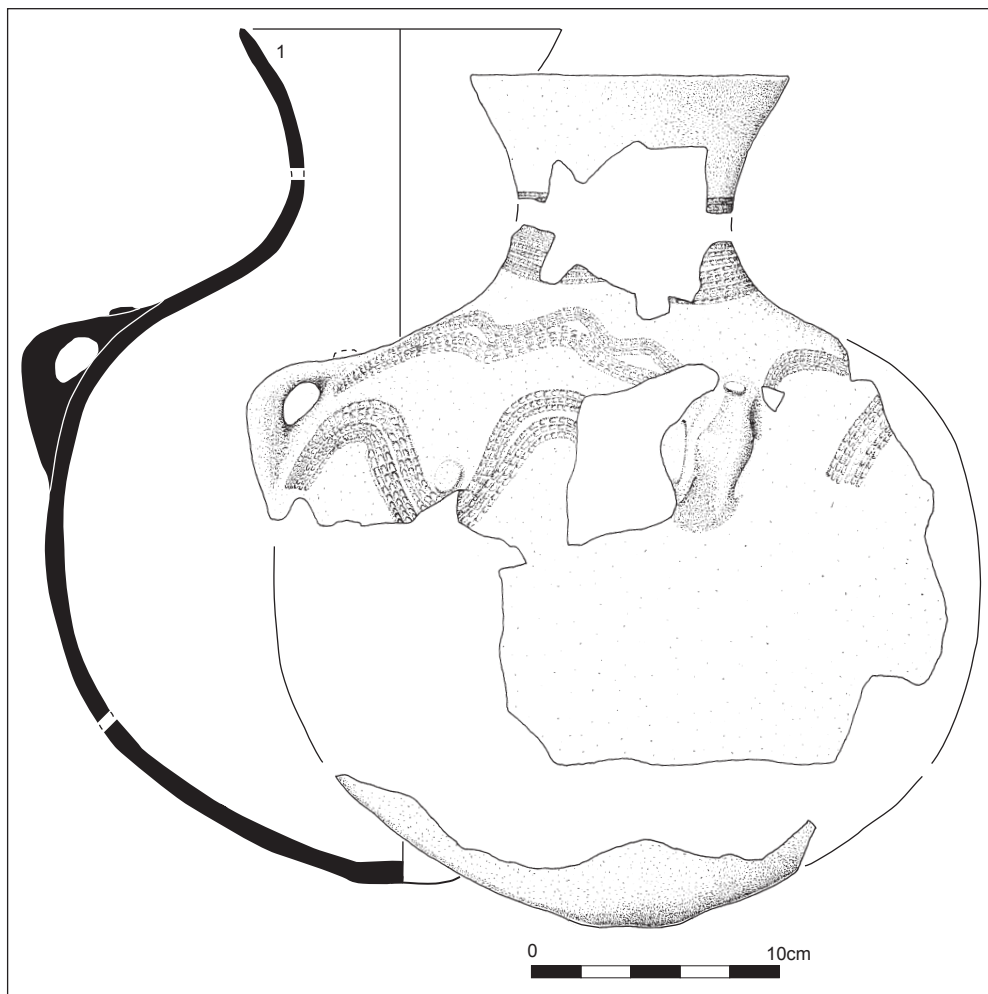


Fig. 8 – Jarre à col décorée (dessin F. Joseph, INRAP).

Fig. 8 – Jar with decorated neck (drawing F. Joseph, INRAP).

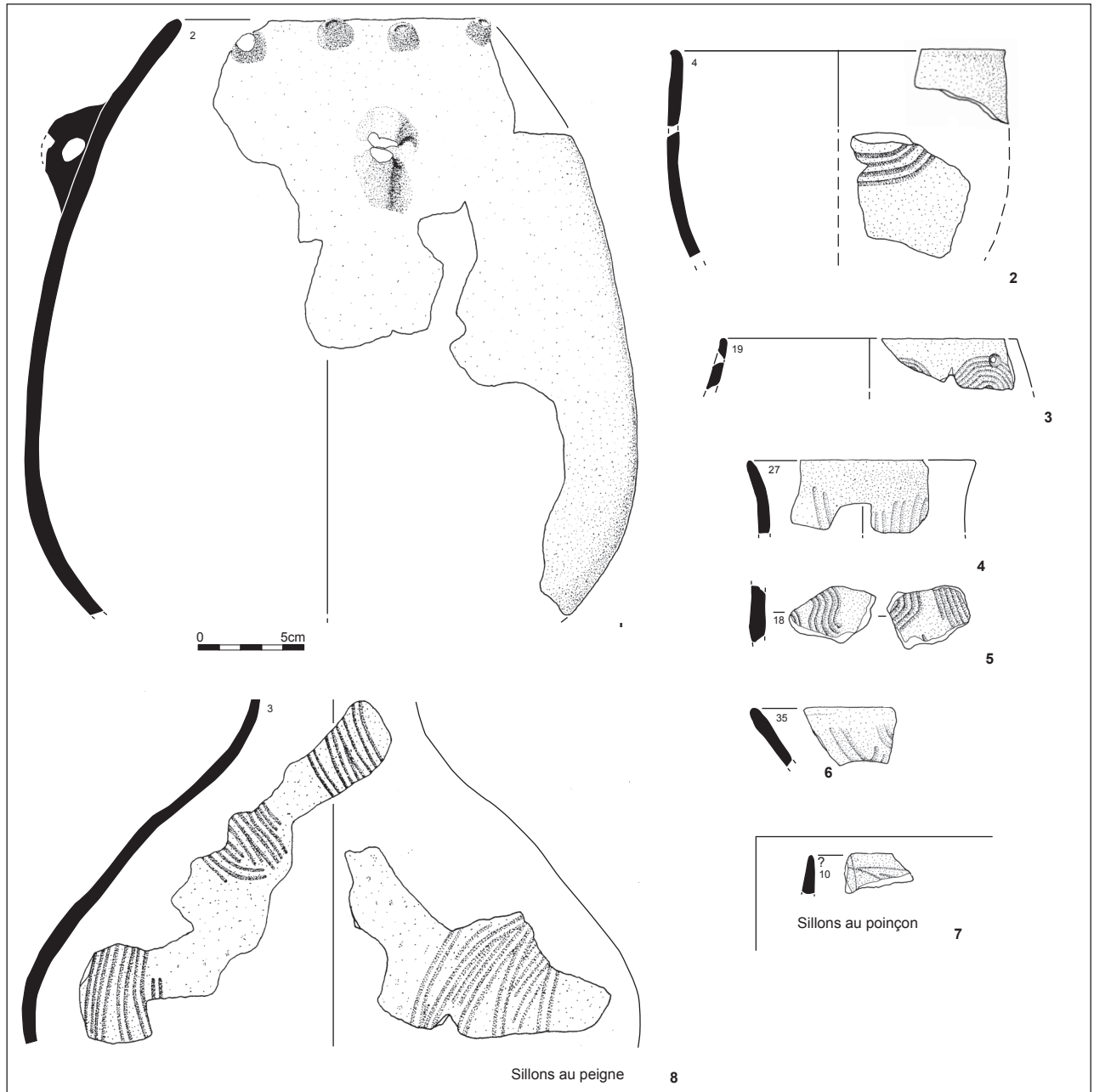


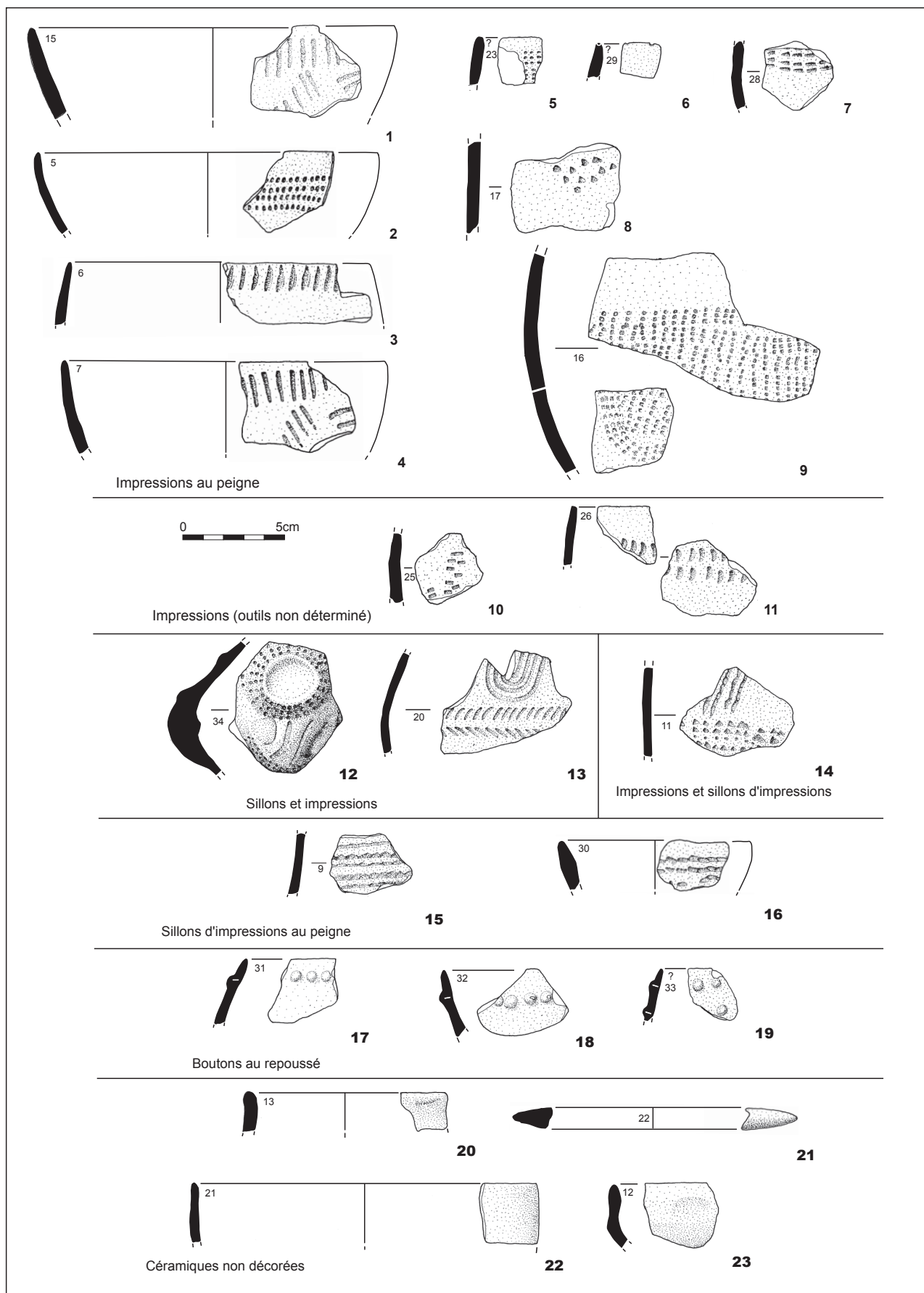
Fig. 9 – Vase sans point d’inflexion et vases décorés au peigne ou au poinçon (dessins F. Joseph, INRAP).

Fig. 9 – Vessel without inflection point and vessels decorated with a comb or a single-pointed tool (drawings F. Joseph, INRAP).

sept vases et sont associés dans trois cas à des décors imprimés ou incisés. Ils sont formés soit par des boutons aplatis (deux vases), soit par des boutons à dépressions (trois vases), ce qui dans un cas correspond à un gros bouton enfoncé au-dessus d’une anse, et par des petits boutons réalisés par la technique du repoussé (trois vases). On notera aussi, la présence de boutons arrondis et d’une languette non perforée.

Vingt-trois vases présentent un décor imprimé ou incisé. L’outil majoritairement utilisé est le peigne (deux à sept dents) qu’il soit ou non à dents mal séparées (dix-neuf vases). Le poinçon est attesté de façon certaine dans deux cas (vases 10 et 29 : fig. 9, n° 7 ; fig. 10, n° 8) et de

façon plus hypothétique dans un autre cas (vase n° 34 : fig. 10, n° 12). Ce dernier, formant deux sillons distincts sur une anse peut témoigner, vu qu’il est associé à des impressions réalisées au peigne à deux dents, d’une utilisation différente du même outil. Deux vases présentent des empreintes d’outils formées par une seule extrémité, mais ne correspondant pas à l’empreinte laissée par un poinçon. Le vase n° 25 (fig. 10, n° 10) présente plusieurs impressions rectangulaires d’une longueur de 4 mm et l’individu n° 26 (fig. 10, n° 11) des empreintes courbes d’une taille de 6 mm. L’utilisation de baguettes de formes et de natures diverses pourrait expliquer la présence de ce type de trace. On notera aussi sur le récipient n° 20





(fig. 10, n° 13) la présence d'impressions réalisées par un outil dont l'extrémité est large (7 mm) et légèrement courbe qui pourrait s'apparenter à une petite spatule. Ce même individu présente aussi des sillons réalisés au peigne à 4 dents.

Les techniques décoratives utilisées sont des impressions séparées (44%), des incisions de sillons (32%) et des sillons d'impressions (24%). Les vases n° 20 et 34 associent des impressions et des sillons et le vase n° 11 des sillons d'impressions et des sillons (fig. 10, n°s 12, 13 et 14).

Les potiers ont privilégié les parties hautes des vases et les décors réalisés correspondent principalement à l'agencement de bandes droites, courbes ou ondulantes et dans un cas circulaire, autour d'un gros bouton enfoncé. Un décor en panneau de demi-cercle orne probablement le vase n° 16 (fig. 10 n° 9).

Les thèmes décoratifs sont rarement identifiables, car en dehors de quelques vases assez complets, les autres individus ne sont représentés que par quelques tessons. Toutefois, une jarre à col (vase n° 1; fig. 8) est décorée de lignes ondulantes d'impressions sillonnées au peigne, reliant élément de suspension et bouton organisé en symétrie ternaire. Le col de ce vase est marqué aussi de bandes d'impressions sillonnées.

### L'industrie en silex

Le matériel lithique, comme l'ensemble du mobilier du site, provient des structures en creux, ou des dépressions parfois mal délimitées (tabl. 3). Au total, la série lithique comprend 4255 pièces qui correspondent à 78,522 kg de matière première débitée. La grande majorité du mobilier provient néanmoins des structures néolithiques (94,4%) et pour plus de la moitié des pièces (53,1%) de la zone est.

L'ensemble des artefacts est affecté d'une patine blanche profonde liée aux conditions d'enfouissement dans un substrat constitué de tufs. Le travail de remontages n'a pas été entrepris et seuls les plus évidents ont été trouvés au fil de l'étude. Ils concernent la zone est et relient le mobilier des fosses et celui des mètres environnants, confortant ainsi l'homogénéité des rejets.

Seul le silex crétacé d'origine locale, abondant dans les horizons du Turonien supérieur, a été utilisé à Conty. Cette matière première se présente sous la forme de rognons assez volumineux à l'image de celui retrouvé dans la zone est qui avait une longueur de 20 cm pour une largeur équivalente et une épaisseur de 10 cm. La description que nous pouvons en faire est tout à fait conforme à

ce qui a été développé dans le cadre du programme collectif de recherches sur la géoarchéologie du silex (cortex de couleur beige à blanc, matrice hétérogène de couleur noire à coeur et contient de nombreuses structures pluricentimétriques, hétérogènes, gris foncé; Allard *et al.*, 2005).

La série lithique de Conty livre des artefacts se rapportant à trois types de productions différentes. Deux d'entre elles, celle de lame et celle d'éclat, sont faites assurément sur place, le lieu de production pour la troisième, celle de hache, étant sans doute éloigné puisque nous ne disposons que des produits finis ou semi-finis. La production d'éclats est majoritaire dans la série puisque les éclats représentent 76,2% des artefacts inventoriés, auxquels on peut ajouter les outils sur éclat (5,4%) et les nucléus à éclats (1,8%). L'analyse des chaînes opératoires faite par la confrontation des études des supports d'outils, des déchets et des nucléus, indique la recherche d'éclats plutôt grands (jusqu'à 9-10 cm) allongés dont les longueurs sont souvent deux fois plus importantes que les largeurs. Néanmoins, un petit nombre d'éclats ont un rapport entre longueur et largeur inférieur à un ce qui donne des éclats plus larges que longs. Les talons majoritairement lisses (89,1%) et larges, parfois corticaux (cinq cas) et les bulbes de percussion bien marqués confirment l'emploi de la percussion dure au percuteur de pierre. L'analyse des 71 nucléus montre un débitage essentiellement unipolaire et un débitage multidirectionnel mais qui résulte de l'exploitation du bloc par phases de débitage unipolaire successives utilisant les négatifs des enlèvements antérieurs comme plan de frappe. Les chaînes opératoires sont donc simples et ne nécessitent pas de mise en forme préalable des nucléus. Sans qu'il s'agisse d'un débitage à haut risque nécessitant un tailleur spécialiste, la recherche de supports de grandes tailles fait appel cependant à une anticipation qui requiert un bon niveau de savoir-faire. La question d'une chaîne opératoire spécifique pour la fabrication d'éclats larges réservés aux tranchets reste à ce jour posée.

La seconde production faite sur place est celle de lames, mais elle est cependant nettement minoritaire (8,4%). Si la dénomination de lame est liée à un rapport entre longueur et largeur qui doit être au moins de quatre, la qualité du débitage entre également en jeu. Elle permet ici de séparer dès le départ deux productions de lames différentes. La première est une production de lames massives et peu régulières réalisées sur les blocs de silex de qualité moyenne souvent à grain grenu. La présence de certains produits nous permet de proposer quelques aspects de la

**Fig. 10 (page de gauche)** – 1-11 : vases décorés d'impressions au peigne ou avec un instrument indéterminé; 12-13 : vases décorés de sillons et d'impressions; 14 : vase décoré d'impressions et sillons d'impressions; 15-16 : vases décorés de sillons d'impressions au peigne; 17-19 : vases décorés de boutons au repoussé; 20, 22, 23 : vases non décorés; 21 : fragment de disque plat (dessins F. Joseph, INRAP).

**Fig. 10 (left)** – 1-11: vessels decorated by impression with a comb or with an undeterminate tool; 12-13: vessels decorated with grooves and impressions; 14: vessel decorated with impressions and grooves of impressions; 15-16: vessels decorated with grooves of impressions made with a comb; 17-19: vessels decorated with embossed buttons; 20, 22, 23: undecorated vessels; 21: fragment of a flat disk (drawings F. Joseph, INRAP).

A

Structure	1	2	4	5	7	Zone E	48	49	50	51	Autres	Total	% par catég.
Catégorie MP	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S		
Bloc	219			610	510	3 546					446	5 331	6,8
Outil/bloc	108					389	108	374	120			1 099	1,4
Percuteur	120	484	216	571	858	2 699	576	132			128	5 784	7,4
Débris	713	40	1 346	2 380	984	2 564	210	266	18	84	994	9 599	12,2
Outil/débris				88							0	88	0,1
Nucléus éclat	459	480	452	1 032	1 572	2 983	92	164	210	170	748	8 362	10,6
Éclat	4 981	1 009	3 141	3 783	4 166	11 916	2 452	1 453	18	550	2 417	35 886	45,7
Esquilles	84		52	59	46	140	26	33		2	7	449	0,6
Outil/éclat	781	725	1 007	894	1 286	2 863	420	172		122	932	9 202	11,7
Écl. de retouche					2	50	4				1	57	0,1
Prép. nl	164		24	28	132	253	64	2			40	707	0,9
Nucléus lame						48						48	0,1
Tablette	98		42		14	114	26					294	0,4
Entretien			12			12	30					54	0,1
Lame	27		140	62	126	503	68	104	12	28	70	1 140	1,5
Outil/lame	141		34	58	24	105	46	14				422	0,5
Tot./mat.	7 895	2 738	6 466	9 565	9 720	28 185	4 122	2 714	378	956	5 783	78 522	100
% par str.	10,1	3,5	8,2	12,2	12,4	35,9	5,2	3,5	0,5	1,2	7,4	100	

B

Structure	1	2	4	5	7	Zone e	48	49	50	51	Autres	Total	% par catég..
Catégorie MP	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S		
Bloc	1			3	2	2					3	11	0,3
Outil/bloc	1					2	1	4	1			9	0,2
Percuteur	2	2	3	7	9	27	7	2			3	62	1,5
Débris	20	2	36	45	31	76	9	9	1	2	15	246	5,8
Outil/débris				1								1	0,0
Nucléus éclat	5	3	3	11	12	32	1	1	1	2	6	77	1,8
Éclat	441	78	277	299	340	1 152	239	182	2	50	172	3 232	76,0
Outil/éclat	21	13	23	24	35	74	14	7		5	22	238	5,6
Écl. de retouche		1	1	3	1	8	1					15	0,4
Prép. nl	17		3	4	6	32	9	1			5	77	1,8
Nucléus lam						1						1	0,02
Tablette	3		2		1	3	1					10	0,2
Entretien	2					1	2					5	0,1
Lame	25		11	12	22	88	20	24	3	5	14	224	5,3
Outil/lame	5		1	6	6	18	7	2				45	1,1
Chute de burin						1	1					2	0,05
Total par mat.	543	99	360	415	465	1 517	312	232	8	64	240	4 255	100
% par str.	12,8	2,3	8,5	9,8	10,9	35,7	7,3	5,5	0,2	1,5	5,6	100	

**Tabl. 3** – Décompte de l'industrie en silex des structures Néolithique moyen. A : en poids (g); B: en nombre. MP : matière première; S : silex crétacé.

*Table 3* – Inventory of the flint industry of the Middle Neolithic structures. A: by weight; B: by number. MP: raw material; S: Cretaceous flint.

chaîne opératoire de production. Des produits laminaires corticaux (fig. 11, n° 5) ou semi-corticaux (fig. 11, n° 1; fig. 11, n° 6) laissent penser que les rognons n'ont pas fait l'objet d'une mise en forme préalable par la constitution d'une crête antérieure. Le plan de frappe lisse ou parfois dièdre confirme l'absence de préparation de la zone d'impact; la largeur des talons et le caractère marqué du bulbe indiquent l'emploi de la percussion directe. Les produits laminaires ont des bords et des nervures rarement parallèles et présentent souvent une courbure distale traduisant un caractère moins maîtrisé du débitage. Le seul nucléus à lame que nous ayons retrouvé se rapporte à cette production. Visiblement en fin d'exploitation, il a une forme grossièrement pyramidale avec un débitage qui s'est développé sur tout le pourtour ne laissant pas de surfaces corticales résiduelles. Les négatifs des lames observables confirment le caractère irrégulier des enlèvements dont les bords sont sinueux. Les contre-bulbes sont bien marqués, le plan de frappe est lisse confirmant le débitage par percussion directe. En l'absence de remontages, on ne peut exclure que cette production de lame ne soit pas intimement liée à la production d'éclats laminaires, celle-

ci permettrait alors de préparer les nucléus et les surfaces de débitage. L'extraction des lames se placerait en fin d'exploitation des rognons.

La seconde partie de la production laminaire renvoie à une production de plus grande qualité. La présence de lames à crête et sous-crête ainsi que de nombreux éclats de préparation de crête indiquent un soin particulier apporté à la préparation des nucléus. Celle-ci vient en complément d'une sélection plus stricte des rognons qui présentent tous un grain plus fin. L'extraction de la lame à crête permet d'initialiser le débitage. La présence de résidus corticaux sur l'arrière d'une tablette fait penser que la mise en forme initiale ne concernait pas toute la périphérie du nucléus. L'entretien des nucléus peut être appréhendé par la présence des tablettes et des éclats d'entretien. D'après les tablettes, on peut affirmer que le plan de frappe était préparé par de petits éclats centripètes. Les cinq éclats d'entretien se rapportent aux phases de remise en forme des convexités et le rattrapage des accidents de taille par l'enlèvement d'éclats laminaires à partir du plan de frappe permettant de supprimer des réfléchis, par l'enlèvement d'éclats à partir de la base destinés à rec-

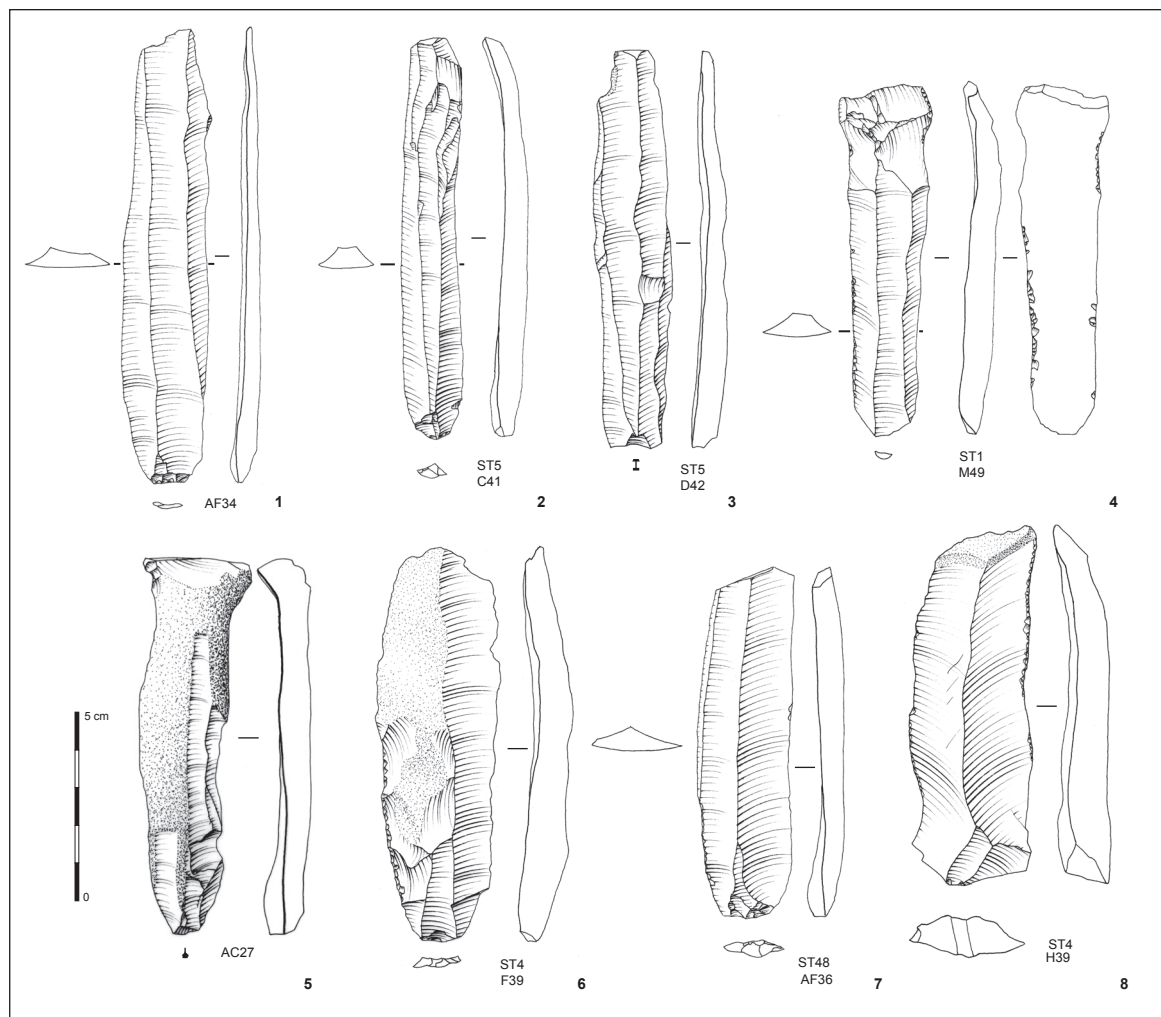


Fig. 11 – Lames brutes et retouchées (dessins S. Lancelot, INRAP).

Fig. 11 – Retouched and unretouched blades (drawings S. Lancelot, INRAP).

tifier le cintrage du nucléus et par la réalisation de crête seconde et partielle. Les talons lisses ou dièdres souvent concaves, les petits bulbes bien marqués indiquent une extraction des lames par percussion indirecte. Les produits recherchés ont des longueurs de 10 à 12 cm (fig. 11, n<sup>os</sup> 1 et 2) pour des largeurs calibrées entre 15 et 20 mm, alors que les épaisseurs s'étalent entre 4 et 8 mm. Ce sont des lames à trois pans, à section trapézoïdale et aux bords et nervures parallèles (fig. 11, n<sup>o</sup> 4).

Sur l'ensemble du site, quatre pièces peuvent être rattachées à la production de haches, trois ébauches et une hache polie. Deux des ébauches présentent un façonnage bifacial et bilatéral, la troisième ayant un façonnage bifacial sur un côté, unifacial sur l'autre. Dans les trois cas, les pièces sont irrégulières et présentent des accidents de taille soit liés à la qualité de la matière première (diaclasses, concavités) soit au niveau de savoir-faire du tailleur (réfléchis). Ces trois ébauches ont une longueur comprise entre 90 et 102 mm pour une largeur variant de 37 à 45 mm. L'épaisseur est, elle, comprise entre 30 et 38 mm. Elles témoignent d'un niveau de savoir-faire faible qui n'est pas en concordance avec la régularité du seul élément poli du site. La hache polie (fig. 12) a une forme trapézoïdale et des bords légèrement équarris. La base est rectiligne, mais le tranchant est légèrement dissymétrique montrant que l'outil a subi une retaille et un repolissage. De 114 mm de long et 66 mm de large pour une épaisseur de 26 mm, elle était probablement plus longue à l'origine. Les différences de qualité observées font penser que les haches polies n'ont pas été produites *in situ*. L'hypothèse d'une production en contexte minier est envisageable même si les minières proches d'Hardivilliers et de Nointel ne sont pas datées précisément.

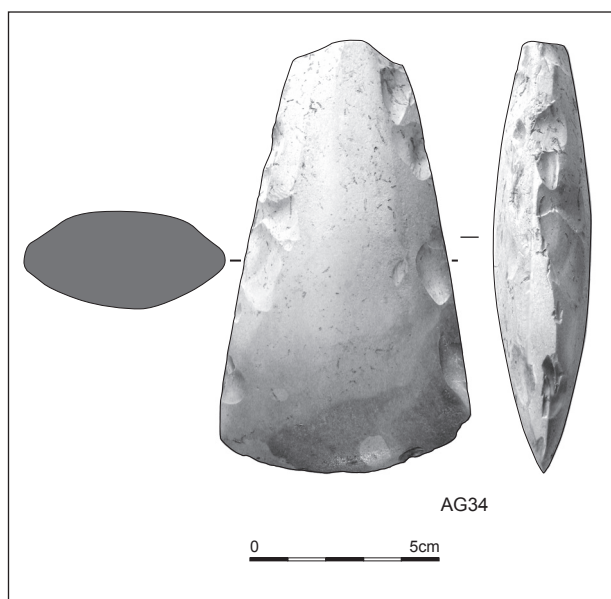


Fig. 12 – Hache polie (cliché S. Lancelot, INRAP).

Fig. 12 – Polished axe (photo S. Lancelot, INRAP).

La série d'outils comporte au total 261 éléments (tabl. 4) auxquels il faut rajouter 59 percuteurs, un outil sur débris et cinq outils sur bloc (hors ébauches de hache et hache polie). L'outillage sur éclat est nettement dominant (83%). L'analyse typotechnologique de l'outillage sur éclat nous montre une véritable gestion des supports débités qui peut tout à fait être considérée comme une économie du débitage (Inizan *et al.*, 1995; Perlès, 1991). En effet, les éclats allongés un peu épais (fig. 13) ont été sélectionnés pour la confection des grattoirs qui représentent 44,4% de la série. Les supports sélectionnés sont peu ou pas corticaux (fig. 14 n<sup>o</sup> 7), mais les éclats d'entame représentent néanmoins 20% des éclats. Les éclats allongés non corticaux sont sélectionnés essentiellement pour les perceurs (fig. 14, n<sup>o</sup> 6). La retouche est abrupte, envahissante et convergente permettant le dégagement d'une pointe portant souvent des retouches inverses, stigmates de l'utilisation en rotation. Cette pointe est cassée dans deux cas, et l'utilisation a développé un émoussé très net dans quatre cas. Les éclats larges, épais (entre 11 et 20 mm) et faiblement corticaux ont été réservés aux tranchets (fig. 13). Les outils ont été façonnés par retouches directes sur les deux bords dans trois cas, alterne dans un cas, directe sur un bord et bifaciale sur l'autre dans deux cas et bifaciale sur les deux bords dans trois cas (fig. 14, n<sup>os</sup> 9 et 10). Un coup de tranchet a été observé sur deux outils et un lustré brillant d'utilisation est observable sur un outil. Enfin, les éclats faiblement allongés, plus épais (fig. 13) et plus largement corticaux ont été choisis préférentiellement pour les dentículos. (fig. 14, n<sup>o</sup> 8).

Avec quarante-cinq outils, l'outillage sur lame représente 17% de la série d'outils (tabl. 4). La composition particulière de la série au sein de laquelle l'armature est l'outil le plus représenté et correspond à un peu plus d'un quart de l'assemblage doit être soulignée. Ces armatures sont toutes à classer dans la catégorie des armatures tranchantes (fig. 15), de forme trapézoïdale, fabriquées par double troncature de lame par retouches directes abruptes. Cependant, dans quatre cas (fig. 15, n<sup>os</sup> 1, 4, 5 et 10), une retouche inverse sur un ou deux côtés est également présente. Dans un unique cas, la retouche concerne également le petit côté de la lame ce qui donne une forme arrondie à la base de l'armature (fig. 15, n<sup>o</sup> 8). Elles sont toutes faites sur des lames à deux ou trois pans, non corticales, et ont des dimensions assez standardisées en dehors d'une d'entre elles qui dénote par son caractère très allongé (fig. 15, n<sup>o</sup> 12).

Les lames retouchées à retouches marginales et irrégulières (fig. 11, n<sup>os</sup> 4 et 8; fig. 14, n<sup>os</sup> 1 et 2) constituent la seconde catégorie d'outils. Une lame a été utilisée brute et seule la présence d'un lustré brillant marginal sur un bord a permis de la classer parmi les outils. Les troncutures, au nombre de sept, sont réalisées en partie distale du support et alors, la retouche est abrupte, directe, sauf dans un cas où elle est inverse en partie proximale. Les burins, au nombre de six, sont dans quatre cas des burins sur troncuture et, dans deux cas, sur cassure. Dans un cas, l'outil a été fortement utilisé (fig. 14, n<sup>o</sup> 2) aux deux extré-

A

Type	Structure MP	1	2	4	5	7	Zone E	48	49	51	Autres	Total	% / type
		S	S	S	S	S	S	S	S	S	S		
Grattoir		12	6	12	12	8	33	5	6	2	11	107	45,0
Denticulé		1	4	7	4	7	14	2		1	4	44	18,5
Éclat retouché		2	1	2	2	4	5	2			2	20	8,4
Burin		1		1	1	4	1	1	1		3	13	5,5
Perçoir		4			1	3	7	2		1	1	19	8,0
Grattoir/herminette					2		2					4	1,7
Tranchet			1	1	1	3	3					9	3,8
Racloir							2	1			1	4	1,7
Grattoir-denticulé			1			2	2					5	2,1
Pièce esquillée					1	3	1					5	2,1
Éclat à dos							1	1		1		3	1,3
Pièce à coche						1						1	0,4
Fragment		1					3					4	1,7
Total/str.		21	13	23	24	35	74	14	7	5	22	238	100
% par str.		8,8	5,5	9,7	10,1	14,7	31,1	5,9	2,9	2,1	9,2	100	

B

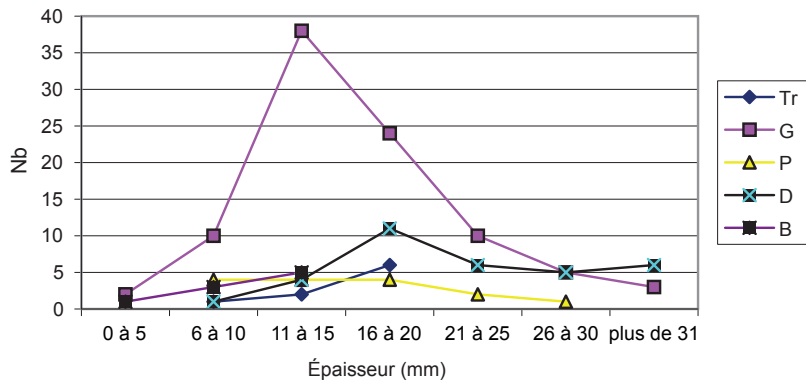
Type outil	Structure. MP	1	Zone E	48	49	50	Total
		S	S	S	S	S	
Hache polie			1				1
Ébauche hache		1	1	1			3
Perçoir					2	1	3
Tranchet					1		1
Débris retouché					1		1
Total		1	2	1	4	1	9

C

Type outil	Structure. MP	1	4	5	7	Zone E	48	49	Total	% / type
		S	S	S	S	S	S	S		
Grattoir				1		4			5	11,1
Armature		1			2	6	3		12	26,7
Lame retouchée		1	1	3	1	3		1	10	22,2
Troncature		1			1	4	1		7	15,6
Lame à dos				1		1			2	4,4
Burin		2		1	2		1		6	13,3
Perçoir							1		1	2,2
Lame lustrée								1	1	2,2
Lame utilisée							1		1	2,2
Total/str.		5	1	6	6	18	7	2	45	100
% par str.		11,1	2,2	13,3	13,3	40,0	15,6	4,4	100	

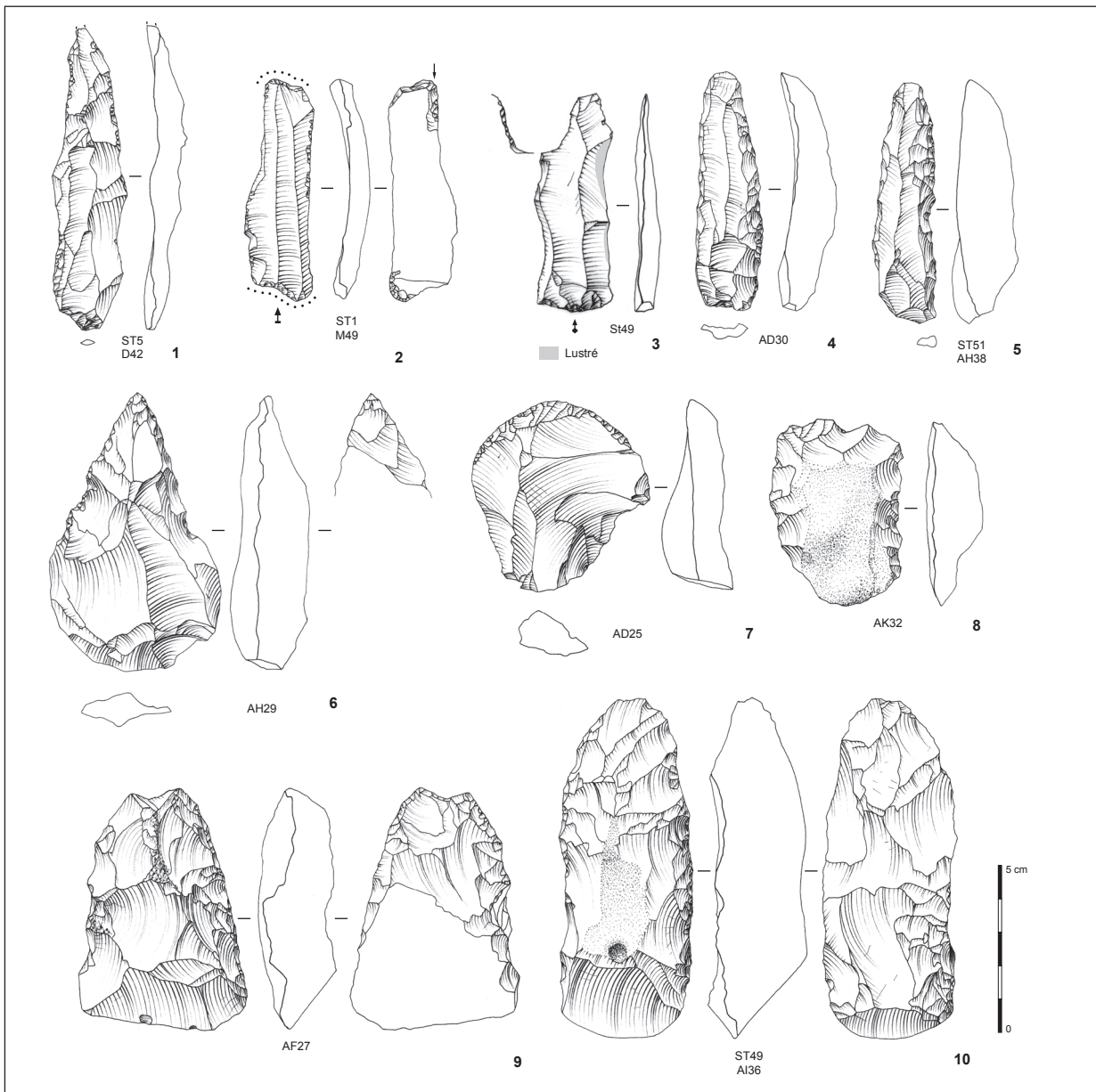
**Tabl. 4** – Décompte de l'outillage en silex. A : sur éclat ; B : sur bloc ; C : sur lame.

**Table 4** – Inventory of the flint tools. A: on flake; B: on block; C: on blade.



**Fig. 13** – Épaisseur des principaux outils (Tr : tranchet; G : grattoir; P : perçoir; D : denticulé; B : burin).

**Fig. 13** – Thickness of the main tool types (Tr: tranchet; G: scrapper; P: drill; D: denticulated; B: burin).



**Fig. 14** – 1 : lame retouchée; 2 : burin; 3 : lame lustrée; 4-5 : pièces à dos; 6 : perçoir; 7 : grattoir; 8 : denticulé; 9-10 : tranchets (dessins S. Lancelot, INRAP).

**Fig. 14** – 1: retouched blade; 2: burin; 3: blade with gloss; 4-5: backed pieces; 6: drill; 7: end-scraper; 8: denticulated piece; 9-10: tranchets (drawings S. Lancelot, INRAP).

mités qui présentent des émoussés prononcés. Un autre outil présente un lustré brillant sur le pan du burin. Cinq grattoirs, provenant presque tous de la zone est, ont été identifiés. Le front positionné en partie distale de la lame est réalisé par retouches directes abruptes. Deux lames ont fait l'objet d'une retouche abrupte sur un des bords. Il s'agit dans les deux cas de lames à un pan cortical, la retouche portant sur ce bord cortical. Un seul perçoir a été fait sur lame, et son extrémité est émoussée. Une lame présente un lustré brillant et couvrant sur une des faces (fig. 14, n° 3), il s'agit probablement d'un élément de faucille.

En plus des supports débités, les Néolithiques ont eu recours à des blocs bruts ou des fragments de blocs pour réaliser quelques-uns de leurs outils, en dehors des haches. On dénombre trois forets, un tranchet et un débris retouché. Les dimensions de ces outils sont nettement supérieures à celles des outils sur éclats, les longueurs de ces outils étant comprises entre 8 et 11 cm. Le mode de mise en forme des forets est, par ailleurs, sensiblement différent de celui mis en œuvre sur les éclats. Le façonnage de la partie active a été fait par retouches trifaciales, abruptes souvent scalariformes, toujours irrégulières. La pointe dégagée est toujours massive. Dans un cas, l'autre extrémité a été réutilisée en percuteur. Le tranchet est lui aussi plus grand et plus lourd que les autres perçoirs sur éclats, mais il a fait l'objet d'un façonnage bifacial et bilatéral comparable (fig. 14, n° 10). Sa section est cependant fortement asymétrique et grossièrement trapézoïdale. La

partie active a également été mise en forme par un coup de tranchet perpendiculairement à l'axe morphologique de l'outil.

### La faune

Le nombre de vestiges fauniques varie selon les structures, les plus riches étant les structures d'habitat 1 et 4, et dans une moindre mesure la fosse n° 49, qui rassemblent à elles seules près de la moitié des restes (tabl. 5). Environ 8% des os présentent un aspect noirci par le feu, mais la disparité est forte entre les structures. Ces rejets de foyer sont concentrés dans les structures d'habitat 1 et 7, les vraies fosses n'en contiennent que très peu.

Le nombre de restes s'élève à plus d'un millier de fragments (NR = 1 185, tabl. 5). Les ossements sont dans l'ensemble mal conservés, comme en témoigne le nombre élevé d'ossements indéterminés (66% des restes) en raison du substrat. L'état de conservation du mobilier osseux varie cependant selon qu'il provienne de dépressions, de structures d'habitat ou bien de fosses. Dans ces dernières, les os ont un aspect lisse et crayeux et leur surface est criblée de concrétions blanches poudreuses ; de gros morceaux résultent de leur fragmentation. Dans les autres types de structures, la surface des os présente des traces d'origine naturelle qui ont un aspect similaire à celui que pourrait produire l'impact de morsures de carnivores, et leur émiettement est très prononcé.

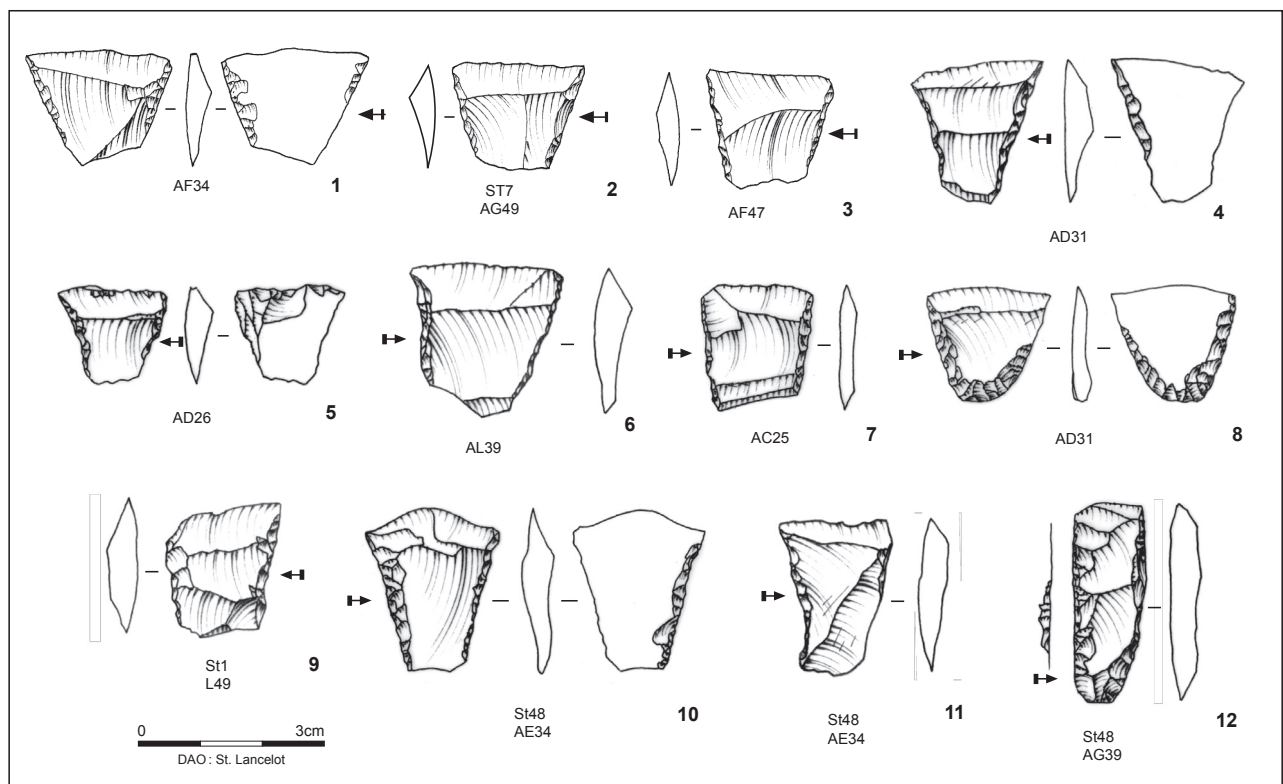


Fig. 15 – Armatures tranchantes (dessins S. Lancelot, INRAP).

Fig. 15 – Transverse arrowheads (drawings S. Lancelot, INRAP).

La liste des espèces montre un taux d'élevage important (90,4% des restes, tabl. 6). Les bovins dominent (46,2%), mais avec une place somme toute assez restreinte. Ils sont suivis de près par les porcs (36%) et ces derniers sont même plus nombreux en nombre minimum d'individus (sept porcs pour cinq bœufs : tabl. 6). Les caprinés en revanche sont très peu représentés (4,9%). Quelques restes de chien sont répertoriés. Les orientations de l'élevage peuvent être esquissées d'après les données existantes sur l'âge d'abattage des animaux domestiques. Cinq bovins ont été répertoriés (NMIC, tabl. 6). Les données sur l'âge d'abattage des bovins sont fragmentaires, car peu de restes dentaires sont intacts et les extrémités d'os longs conservées sont rares (tabl. 7 et tabl. 8). On note l'absence de veaux de moins d'un an, l'individu le plus jeune ayant 17-18 mois. Bien que la mauvaise conservation des os soit attestée, cette lacune ne nous paraît pas être la conséquence exclusive de la taphonomie, car des restes de jeunes suidés, pourtant de nature plus fragile, ont été retrouvés. Un second individu a été abattu à plus de deux ans passés, un troisième entre 1,5 et 3 ans, enfin deux derniers entre 3,5 et 4 ans. L'absence

d'animaux dépassant cet âge indique une orientation de l'élevage vers la boucherie, ce qui est confirmé par les âges d'abattage obtenus sur les os longs. Cette orientation se démarque de celle observée dans l'enceinte de Balloy, en Seine-et-Marne, où la courbe d'abattage montre une gestion plus complexe de cheptel (Tresset, 1997).

Sept porcs ont été décomptés (NMIC, tabl. 6). Les données sur les suidés sont un peu plus étoffées que celles des bovins, mais là encore il vaut mieux consulter les tableaux que de construire des courbes d'abattage avec peu d'individus (tabl. 7 et tabl. 8). Les tendances qui se dégagent ne déparent pas de ce que l'on connaît sur l'élevage porcin au Néolithique moyen, à savoir des animaux abattus jeunes : cinq individus sur sept sont abattus avant 15 mois. Un reste correspond à un individu périnatal. Deux individus ont été abattus un peu plus tardivement, autour de 2 ans. Deux caprinés sont décomptés (NMIF), dont l'un est une chèvre. Un seul reste dentaire est exploitable, qui indique un individu abattu à moins de 2 ans.

La chasse est orientée vers le grand gibier, sanglier et cerf sont présents dans les mêmes proportions (environ

N° de structure	1	2	3	4	5	6	7	40	48	49	51	52	56	F2	Sans n°	Total
Bœuf ( <i>Bos taurus</i> )	20	8	2	29	7		5		7	23	5	1	16		64	187
Porc ( <i>Sus domesticus</i> )	28	1	2	15	6	1	4		9	8	8		15		49	146
Caprinés ( <i>Ovis aries</i> / <i>Capra hircus</i> )	2		1	3			2		1				1	1	9	20
Chèvre ( <i>Capra hircus</i> )					1											1
Chien ( <i>Canis familiaris</i> )	1			3												4
Cerf ( <i>Cervus elaphus</i> )	1				2				1	3					2	9
Sanglier ( <i>Sus scrofa</i> )	2			1	2		2			1					2	10
Chevreuril ( <i>Capreolus capreolus</i> )	1			1							1					3
Aurochs ( <i>Bos primigenius</i> )					1										2	3
Blaireau ( <i>Meles meles</i> )					1				1	3					2	7
Lièvre ( <i>Lepus europaeus</i> )					1		1									2
Renard ( <i>Vulpes vulpes</i> )										1						1
Oiseau ( <i>Aves</i> sp.)	1				1										1	3
Bovinés ( <i>Bos</i> sp.)															1	1
Bois de cerf	4*														2	2
Bois de chevreuil						1								1		2
Total déterminés	56	9	5	52	22	2	14	0	19	39	14	1	32	2	134	401
Total indéterminés	158	11	2	155	19	4	37	1	51	92	28	0	26	3	197	784
Os brûlés	47	0	0	3	1	0	17	0	3	5	1	0	0	0	15	92
<b>TOTAL</b>	<b>214</b>	<b>20</b>	<b>7</b>	<b>207</b>	<b>41</b>	<b>6</b>	<b>51</b>	<b>1</b>	<b>70</b>	<b>131</b>	<b>42</b>	<b>1</b>	<b>58</b>	<b>5</b>	<b>331</b>	<b>1185</b>
Total animaux domestiques	51	9	5	50	14	1	11	0	17	31	13	1	32		122	358
Total animaux sauvages	5	0	0	2	8	0	3	0	2	8	1	0	0		9	38
Total	56	9	5	52	22	1	14	0	19	39	14	1	32		131	396

\* dont 2 bois de massacre

**Tabl. 5** – Nombre de restes par espèce et par structure.

**Table 5** – Number of remains by species and by structure.



Toutes structures	NR	% NR	NMI
Bœuf ( <i>Bos taurus</i> )	187	46,2	5
Caprinés ( <i>Ovis aries</i> / <i>Capra hircus</i> )	20	4,9	1
Chèvre ( <i>Capra hircus</i> )	1	0,2	1
Porc ( <i>Sus domesticus</i> )	146	36	7
Chien ( <i>Canis familiaris</i> )	4	1	1
Cerf ( <i>Cervus elaphus</i> )	9	2,2	1
Sanglier ( <i>Sus scrofa</i> )	10	2,5	2
Chevreuil ( <i>Capreolus capreolus</i> )	3	0,7	2
Aurochs ( <i>Bos primigenius</i> )	3	0,7	1
Blaireau ( <i>Meles meles</i> )	7	1,7	2
Lièvre ( <i>Lepus europaeus</i> )	2	0,5	1
Renard ( <i>Vulpes vulpes</i> )	1	0,2	1
Oiseau ( <i>Aves</i> sp.)	3	0,7	
Bovinés ( <i>Bos</i> sp.)	1		
Bois de cerf	6		
Bois de chevreuil	2		
Total déterminés	405	34,1	
Total indéterminés	781	65,9	
<b>TOTAL</b>	<b>1186</b>		
Total animaux domestiques	358	90,4	
Total animaux sauvages	38	9,6	

**Tabl. 6** – Liste des espèces présentes à Conty.

**Table 6** – List of species found in the Conty settlement.

2,5%), l'aurochs et le chevreuil venant à la suite (0,7%). Le nombre de restes de chevreuil peut être cependant légèrement augmenté en raison de la présence de deux bois de massacre. Bien qu'ils aient été classés dans la catégorie des bois de cervidés par convention, et donc non agrégés au nombre de restes de l'espèce, ces bois ont bien été prélevés sur des animaux chassés et non pas ramassés en forêt. Un seul cerf est répertorié (NMI<sub>f</sub>), un animal adulte. Les éléments du squelette recueillis sont singuliers, puisqu'il s'agit de petits ensembles de vertèbres, ou d'éléments de la patte arrière (tibia, métatarse, phalanges). Les bois de cerf sont composés de fragments, dont un élément est brûlé. On peut s'étonner de la faible représentation du cerf dans tous ces assemblages, d'autant que les restes retrouvés, y compris les bois, sont très fragmentés. Deux sangliers, dont une femelle (NMI<sub>c</sub>), sont décomptés (tabl. 8). Les parties anatomiques montrent une plus grande variété que ceux du cerf. Cependant leur nombre n'est pas suffisant pour appartenir à deux individus entièrement consommés et rejetés sur place.

Un seul aurochs a été répertorié (NMI<sub>f</sub>). Les mesures prises sur un métatarse indiquent la présence d'une femelle (tabl. 8). Un autre reste désigné par son stade d'épiphyse en cours un individu âgé de 12 à 18 mois. Deux chevreuils sont également présents (NMI<sub>f</sub>). Les parties anatomiques sont peu nombreuses, mais on

BOVINS		
Structure	Mandibule	Âge
St 4- J 38	Droite	17-18 mois
St 4- J 38	Gauche	17-18 mois
St 49- AJ 34	Droite	> 24 mois
AG 23	Gauche	> 18 mois < 36 mois
AF 34	Droite	vers 40-50 mois
St 49- AJ 33	Droite	vers 50 mois
SUINÉS		
Structure	Mandibule	Âge
St 1- L50	Droite	9-10 mois
AK 31	Droite	10-12 mois
St 1- K49	Droite	11-12 mois
St 1- L 48	Gauche	14-15 mois
St 51- AI 38	Gauche	14-15 mois
AH 29	Gauche	21-25 mois
St 49- AJ 34	Gauche	25-27 mois
CAPRINÉS		
Structure	Mandibule	Âge
St 48- AF 34	Gauche	moins de 2 ans

**Tabl. 7** – Âge d'abattage des animaux domestiques d'après les tables dentaires (Bovins : Ducos, 1968; Pores : Silver, 1969; Caprinés : Payne, 1973).

**Table 7** – Age of slaughter of the domestic animals according to dental tables (cattle: Ducos, 1968; pigs : Silver, 1969; Caprines : Payne, 1973).

note la présence de deux bois de massacre (structures n<sup>os</sup> 6 et F2).

La petite faune sauvage est surtout représentée par le blaireau qui est une espèce recherchée pour sa fourrure comme le renard et le lièvre qui ont été également chassés. Elle est aussi vraisemblablement consommée si l'on en croit les traces de brûlures partielles relevées sur les mandibules, ce qui rejoint des observations faites sur d'autres sites dès le Néolithique ancien (Hachem, 2011a). Des oiseaux complètent cette liste d'espèces, ce qui reflète une certaine variété des espèces chassées.

### L'outillage en matière dure animale

Le site de Conty n'a livré que quatre outils en os et bois de cerf ainsi qu'un métapode de cerf en cours de rainurage. L'état de surface général assez médiocre des outils, en particulier ceux en bois de cerf, ne permet pas d'envisager une étude des traces d'utilisation.

Les outils retrouvés sont trois biseaux sur andouiller basilair gauche ou droit (fig. 16, n<sup>os</sup> 1, 2 et 4) présentant une perforation transversale circulaire dont les parois ont été régularisées par raclage. Elles sont très probablement liées à l'enmanchement et ces

ÂGE DES BOVINS SUR OS LONGS				
Âge	Os	NR épiphysés	NR non épiphysés	Total
7-10 mois	Scapula		2	2
	Coxal	1		1
12-18 mois	Humérus dtl	1		1
	Radius pxl	1	1	2
24-30 mois	Métacarpe dtl	1	1	2
	Tibia dtl		2	2
27-36 mois	Métatarse dtl	1	1	2
36-42 mois	Fémur pxl	1	1	2
	Calcaneum		1	3
42-48 mois	Fémur dtl		1	1
ÂGE DES SUIDÉS SUR OS LONGS				
Âge	Os	NR épiphysés	NR non épiphysés	Total
12 mois	Humérus dtl	2	3	5
	Radius pxl	1		1
	Scapula	2	2	4
42 mois	Fémur pxl		3	3
	Ulna pxl		1	1
	Radius dtl		1	1

**Tabl. 8** – Âge d’abattage des animaux domestiques d’après l’épiphysation des os longs (Barone, 1976).

**Table 8** – *Age of slaughter of the domestic animals according to long bones (Barone, 1976).*

outils peuvent être considérés comme des outils de type fendoirs, le biseau étant orienté parallèlement au manche droit. Dans un cas, le cercle de pierrures a été conservé, dans un autre, il a disparu en partie à l’extrémité proximale pour laisser place à une surface qui est dans la continuité du médaillon. Cette déformation volumétrique pourrait indiquer une éventuelle plage de percussion.

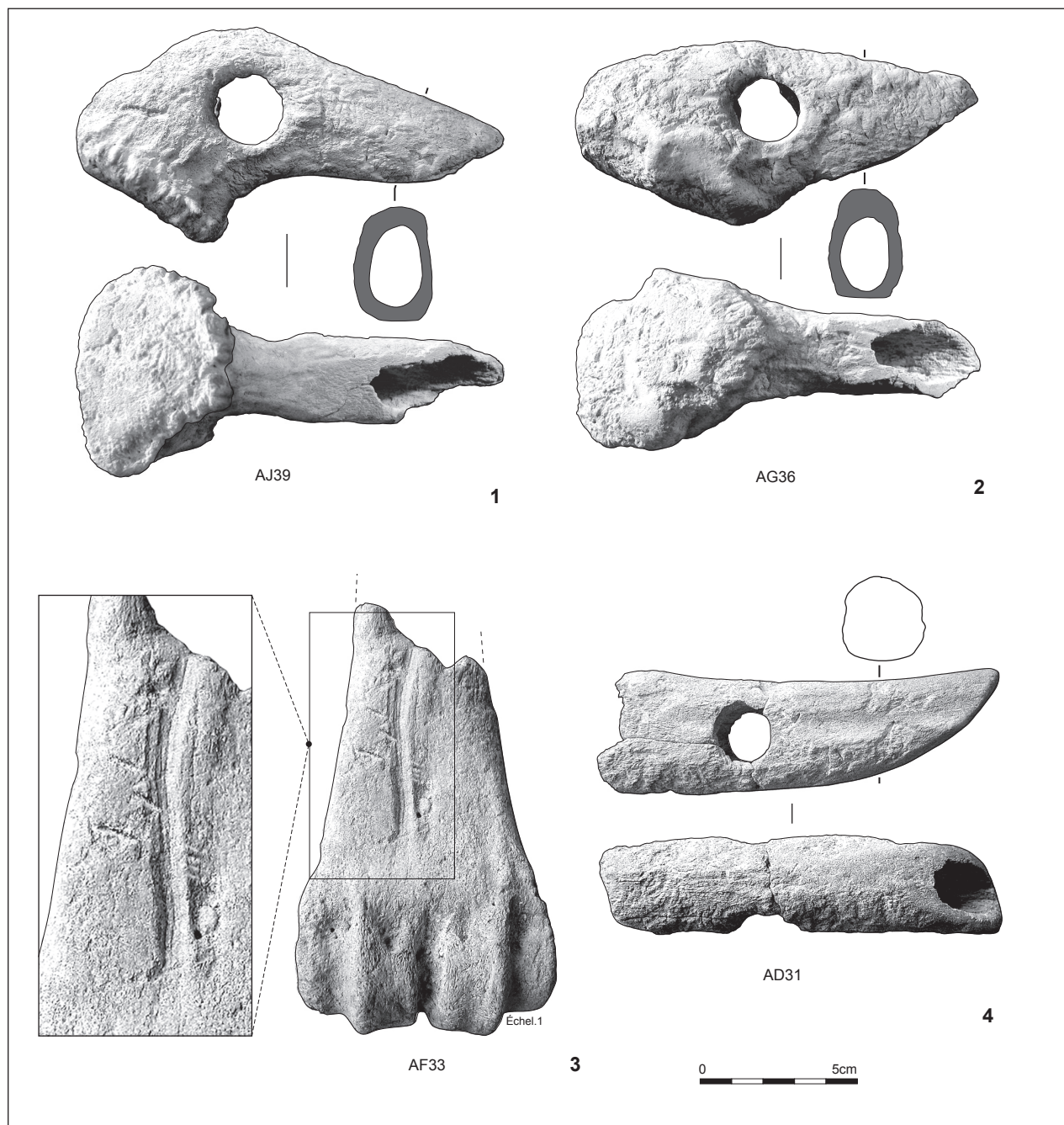
Le quatrième outil est un fragment proximal d’un outil appointé réalisé sur métapode de petit ruminant divisé longitudinalement en deux probablement par rainurage et dont l’épiphyse proximale a été préservée. La pointe est cassée. Signalons enfin un métapode de cerf avec une rainure sur la face postérieure faite à l’outil en silex (fig. 16, n° 3).

Ces quelques outils, parmi lesquels les biseaux sur andouiller de cerf perforés pour une insertion de manche en bois dominant, sont assez caractéristiques et trouvent facilement des éléments de comparaison. Le site de Juvincourt-et-Damarie (Aisne) constitue l’ensemble de référence le plus proche en contexte domestique, mais l’effectif d’outils reste limité (neuf : Sidéra, 2000, p. 74). Le site Cerny de Balloy a, lui, fourni un assemblage plus conséquent (trente-trois outils : Sidéra, 2000), mais dans un contexte d’enceinte. Les multiples nécropoles monumentales du Bassin parisien fournissent également des éléments de comparaison, même si le caractère symbolique des dépôts en contexte funéraire ne permet pas de stricts parallèles (Sidéra, 1997

et 2000). Malgré un effectif faible, la série d’outils de Conty, par l’exploitation des bois de cerf et la fabrication d’outil appointé sur métapode de petits ruminants, s’intègre bien aux assemblages contemporains du Bassin parisien.

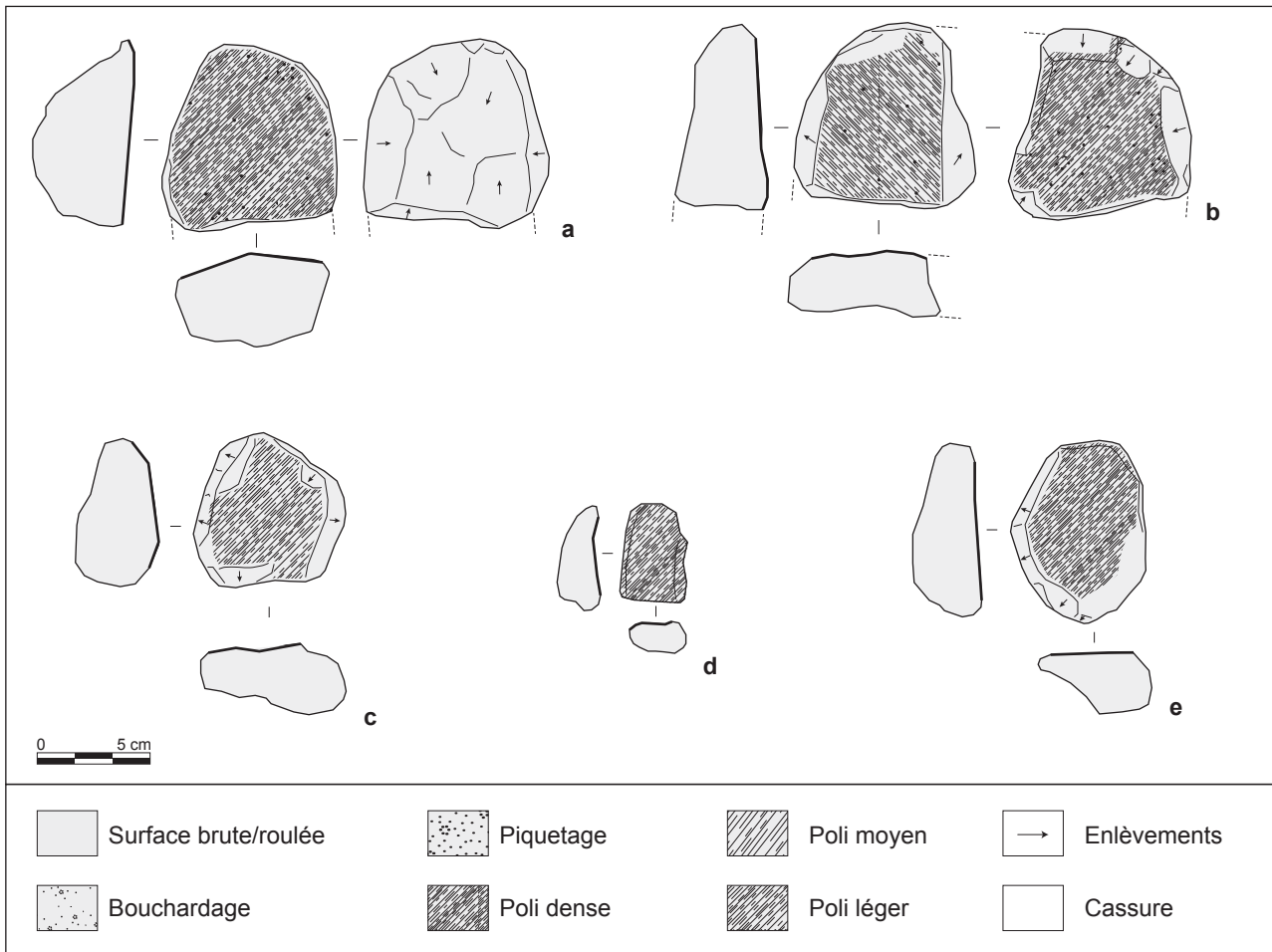
### Le matériel en grès

L’image d’ensemble fournie par les cinquante-deux objets de Conty est celle d’un macro-outillage en grès peu investi, voire opportuniste, employé pour des activités de mouture et de transformation artisanale, dont la nature est difficile à préciser en raison des piètres conditions de conservation des surfaces. Parmi les sept fragments d’outils de mouture identifiés, deux fragments de molettes présentent un façonnage par détachement d’éclats sur leur dos et leurs bords afin de leur conférer une forme ovoïde et une section semi-circulaire plus ou moins régulière. La surface active d’une molette est particulièrement convexe et présente un lissage de surface très développé venant quasiment masquer le fin piquetage de préparation sous-jacent (fig. 17a). La seconde molette (fig. 17b) présente, quant à elle, un dos brut au poli de frottement très marqué. Un autre fragment d’outil de mouture sur plaque de section quadrangulaire présente une surface active profondément bouchardée. Parmi les vingt et un éclats dénombrés, on compte un éclat d’entame de bloc et trois éclats de ravivage d’outils ; ils attestent



**Fig. 16** – Industrie en os et en bois de cerf (clichés S. Lancelot, INRAP).

**Fig. 16** – Bone and antler tools (photos S. Lancelot, INRAP).



**Fig. 17** – Macro-outillage de Conty. a : molette ; b : molette str. 7 ; c : molette de friction str. 7 ; d : outil à surface polie str. 5 ; e : abraseur à rainure str. 56 (dessins C. Hamon, CNRS).

**Fig. 17** – *Macrolithic tools from Conty. a: grinders; b: grinders from structure 7; c: handstone from structure 7; d: tool with polished surface from structure 5; e: grooved abradar from structure 56 (drawings C. Hamon, CNRS).*

du façonnage et de l'entretien des outils de mouture sur le site.

À ces outils de transformation alimentaire, il faut ajouter plusieurs outils d'abrasion et de friction. Une molette de friction ovoïde a été aménagée assez grossièrement et présente un poli des aspérités de sa surface convexe (fig. 17c). Un petit abraseur en grès ferrugineux de forme ovoïde à section semi-circulaire (fig. 17d) présente une amorce de rainure longitudinale centrée. Deux outils à surfaces polies sur éclats (opte) présentent un poli particulièrement développé, probablement consécutif d'un fort degré d'utilisation (fig. 17e). Ces objets fonction se retrouvent dans différents contextes néolithiques (Hamon, 2003 ; Martial *et al.*, 2011). Enfin, une pièce quadrangulaire en calcaire présente des aspérités polies sur ses deux faces. Les quelques outils identifiés ne présentent pas de caractéristiques technologiques réellement discriminantes, ce qui rend difficiles les comparaisons, mais indiquent néanmoins et comme développé ensuite la perduration de certaines traditions du Néolithique ancien.

## SYNTHÈSE : LA PLACE DE CONTY AU SEIN DE LA CULTURE CERNY

Devant l'impossibilité de réaliser des dates  $^{14}\text{C}$  sur ce site (pas de charbons de bois conservés et ossements sans collagène), seule l'analyse des différents types de mobilier et en particulier la céramique, permet de proposer une attribution chronoculturelle de l'occupation. Par ailleurs, les données technologiques offrent une vision renouvelée des choix techniques des populations et des influences réciproques.

### Choix technologiques céramiques et influences culturelles

Certaines études (Constantin et Kuijper, 2002 ; Constantin, 2003) ont souligné la signification culturelle des dégraissants au Néolithique moyen. Le corpus céramique de Conty permet par ses caractéristiques technologiques, sa localisation géographique et sa datation d'apporter de

nouveaux éléments par rapport à l'importance culturelle de choix techniques dans la fabrication des vases.

L'utilisation importante du calcaire à nummulite à Conty permet non seulement de mettre en évidence des influences importantes avec la vallée de l'Oise, mais aussi de répondre sur l'importance culturelle de cette utilisation. Dans la moyenne vallée de l'Oise, la production de vases dégraissés au calcaire à nummulite prend son essor dès la phase ancienne du Cerny pour devenir le dégraissant majoritaire et pratiquement exclusif au Cerny récent et pendant une grande partie du Chasséen septentrional (Prodéo, Constantin *et al.*, 1997 ; Joseph, 2000 ; Constantin, 2003). Ce particularisme est mis en évidence au travers d'études spécifiques sur la technologie céramique de corpus provenant des sites Cerny de Lacroix-Saint-Ouen « le Pré des Îles II » (Alix et Prodéo, 1995 ; Constantin, 2003), de Longueil-Sainte-Marie « le Barrage » (Bostyn et Joseph, 2007), et des sites Chasséen septentrional de Longueil-Sainte-Marie « les Gros Grès IV » et « le Parc aux Bœufs » (Joseph, 1996, 1997 et 2000), de Choisy-au-Bac « le Confluent », de Catenoy « le Camp de César » ou encore de Jonquières « le Mont d'Huette » (Constantin, 2003).

Même si le caractère culturel de ce phénomène, notamment par le fait de sa perdurance dans le temps à travers deux cultures consécutives, était toujours évoqué par les auteurs de ces études, le corpus de Conty apporte une nouvelle dimension dans la réflexion. Le choix par les potiers de la moyenne vallée de l'Oise d'une utilisation quasi exclusive du calcaire à nummulite à la place d'un dégraissant courant, exprime un choix culturel fort, mais il pourrait exprimer simplement l'utilisation opportuniste d'une matière locale abondante. Toutefois, les autres dégraissants généralement rencontrés (os, silex, chamotte) sont des matériaux présents abondamment sur tous les sites d'habitats néolithiques, alors que pour les sites de fond de vallée, le calcaire à nummulite n'est pas présent *in situ*. L'éloignement de Conty est d'environ une quarantaine de kilomètres des formations tertiaires. L'utilisation importante du calcaire à nummulite, définit donc des liens importants entre le bassin de la Somme et celui de l'Oise, mais surtout renforce le choix culturel de cette utilisation.

En ce qui concerne l'utilisation de mousse comme dégraissant (34,3%), l'étude menée par C. Constantin et W. J. Kuijper (Constantin et Kuijper, 2002) montre que l'émergence de ce phénomène se situe au Néolithique Cerny en Normandie. Le corpus de Conty permet donc d'étendre cette aire d'apparition jusqu'à la vallée de la Somme probablement le long du littoral, puisque dans l'Oise l'utilisation de mousse n'est attestée que par un tessou à Catenoy dans un contexte Épi-Rössen, considéré en raison de la particularité de la ressource argileuse comme une importation. En replaçant le site de Conty sur la carte des sites à céramique dégraissée à l'aide de « fins végétaux » établi par C. Constantin et W. J. Kuijper, il est remarquable de constater que Conty constitue un point intermédiaire entre l'aire d'apparition située en Normandie et l'aire du Nord-Ouest du Bassin parisien et

de la Belgique où il est utilisé, d'après les auteurs, dans un contexte Épi-Rössen contemporain ou immédiatement postérieur à la culture de Cerny (fig. 18). En considérant que l'utilisation de la mousse n'est pas effective dans l'Oise et notamment dans la moyenne vallée de l'Oise ni au Cerny, ni postérieurement, le bassin de la Somme a pu être la voie d'expansion de ce trait culturel.

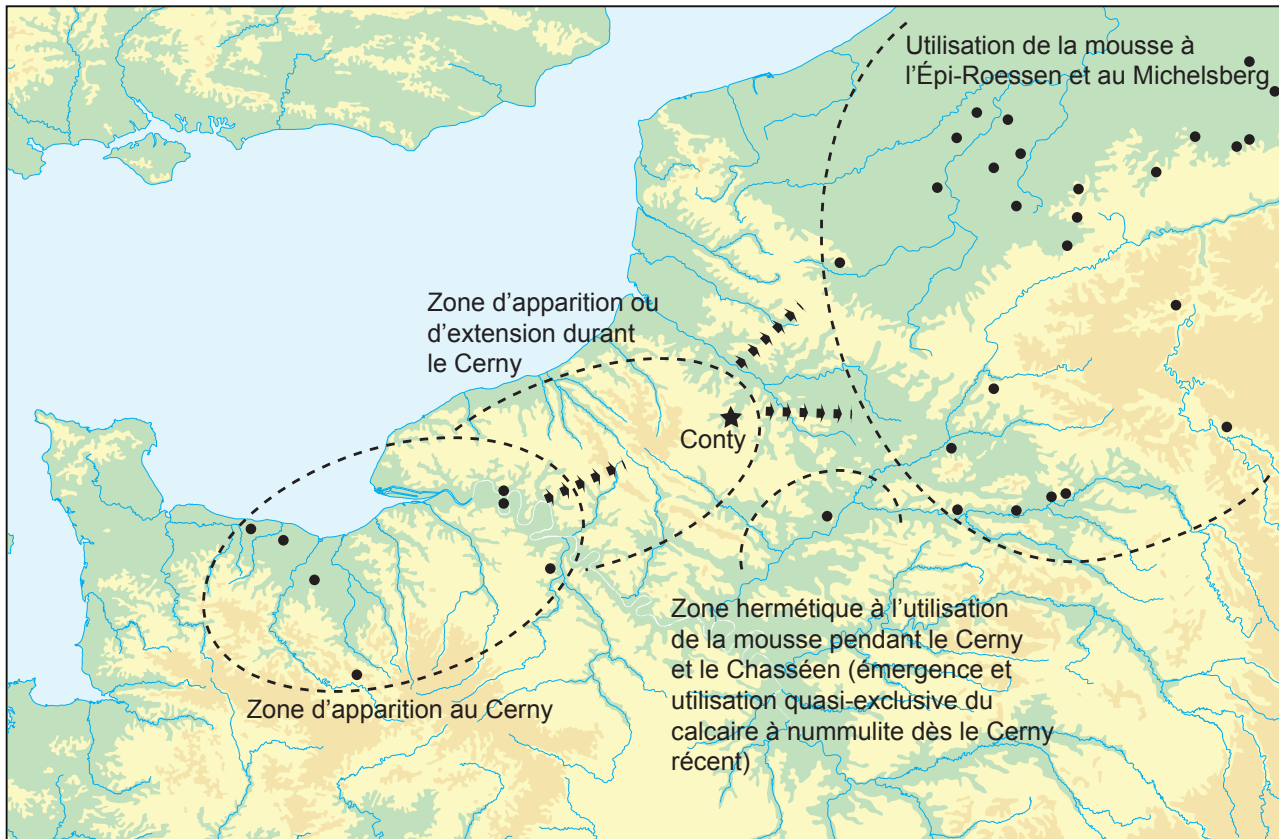
Il est donc intéressant de constater que l'association dans cinq individus de calcaire à nummulite et de mousse semble attester une production locale. En effet, si la mousse est une matière qui se retrouve dans tout le Bassin parisien, le calcaire à nummulite est, quant à lui, issu d'une importation depuis des affleurements du Lutétien. Toutefois, il est possible que des vases contenant uniquement du calcaire à nummulite aient été importés. Par contre, il paraît étonnant que les échanges entre l'Oise et la Somme n'aient pas entraîné une apparition de la mousse dès le Cerny dans l'Oise. Vue l'importance qui est donnée à l'utilisation du calcaire à nummulite sur les sites de la moyenne vallée de l'Oise dès le Cerny et pendant presque tout le Chasséen septentrional, il semble que les habitants de cette aire géographique soient restés hermétiques au fait d'utiliser la mousse comme dégraissant. Cette position s'oppose au développement de cette utilisation que connaît l'Aisne, le Nord de la France et la Belgique au Michelsberg, mais conforte le phénomène de « standardisation » des productions de céramique mis en évidence à travers les études menées sur les sites de la moyenne vallée de l'Oise (Constantin et Kuijper, 2002).

### Une attribution au Cerny-Barbuise par le mobilier céramique

#### *Les données typomorphologiques*

Les formes reconnues à Conty s'inscrivent dans ce qui est généralement connu pour le Cerny dans le Bassin parisien. En ce qui concerne l'élément caréné de Conty, bien que ce type de vase ne soit pas courant à cette période du Néolithique, on peut signaler la présence d'un vase de ce type sur le site de Longueil-Sainte-Marie « le Barrage » (Bostyn et Joseph, 2007). À notre connaissance, le seul vase, se distinguant réellement des formes connues, est le récipient n° 2 (fig. 9, n° 1). Il présente un profil ovoïde sans point d'inflexion avec une paroi rentrante sur les deux tiers supérieurs de sa hauteur et est orné de boutons à dépression sous le bord.

D'un point de vue régional, diverses comparaisons peuvent être réalisées. Le site de Belloy-sur-Somme géographiquement le plus proche, a livré une jarre à col (Bailoud, 1964-1972 et 1976 ; Constantin, 1992) présentant un décor de bandes curvilignes réalisées par impression au peigne. Ce thème décoratif est relativement proche du vase n° 1 de Conty. Les autres comparaisons sont issues de l'Oise et de l'Aisne. La jarre à col (n° 3 : fig. 9, n° 8) par un décor d'incisions réalisé au peigne traîné, trouve de bonnes comparaisons à Catenoy « le Camp de César », Verberie « les Brouillards », Armancourt et sur le site de Berry-au-Bac « le Vieux Tordoir » (Blanchet *et al.*, 1984 ;



**Fig. 18** – Le site de Conty dans le contexte des sites à céramique dégraissée à l'aide de « fins végétaux » (d'après Constantin et Kuijper 2002, p 781 ; DAO R. Kaddeche, INRAP).

**Fig. 18** – The site of Conty in the context of sites with vessels tempered with fine plants (from Constantin and Kuijper 2002, p 781 ; CAD R. Kaddeche, INRAP).

Constantin, 1992 ; Prodéo, Constantin *et al.*, 1997). Des similitudes sont aussi observables avec le corpus du site de Longueil-Sainte-Marie « le Barrage », notamment par l'utilisation du peigne pour la réalisation d'impressions, de sillons et de sillons d'impression, mais aussi par la présence de boutons à dépression et de boutons réalisés par la technique du repoussé (Bostyn et Joseph, 2007).

Les comparaisons effectuées avec les sites du Nord de la France font aussi apparaître des similitudes au niveau des techniques décoratives avec les corpus de Lumbres et Fresnes-lès-Montauban. Pour le premier, les techniques décoratives similaires sont les impressions sillonnées au peigne, les sillons réalisés au peigne traîné et la présence d'un bouton enfoncé (Piningre, 1980). Pour Fresnes-lès-Montauban, les similitudes concernent également les impressions sillonnées, mais aussi l'incision de bord, comme cela est le cas sur l'individu 29 de Conty (Blancquaert et Desfossés, 1992).

Du côté de la Normandie, au regard de la série de Bardouville, les techniques décoratives présentes à Conty sont assez similaires (Watté, 1990). On notera la présence de bords encochés, de boutons au repoussé, d'incisions au peigne traîné ainsi qu'un gros bouton enfoncé. Sur les autres sites récemment fouillés dans la vallée de la Seine (Prost, 2015), malgré un effectif assez faible pour le Cerny Barbuise, on signalera également des éléments

de décors assez proches. Les auteurs soulignent la variété des décors par rapport à la phase ancienne du Cerny, mais aussi la proportion nettement plus discrète des décors de boutons au repoussé.

Enfin, et grâce à C. Constantin, il a été possible de comparer le corpus de Conty à ceux des sites des îles Anglo-Normandes. Les similitudes sont faibles, on citera toutefois à Jersey, la présence d'une dépression circulaire bordée d'impression sur le site de Pinnacle (Constantin, 1985) et d'une anse à double enlèvement sur le site de Mont-Orgueuil (Cunliffe, 1984). Sur l'île de Guernesey, le site « les Fouillages » a livré un bouton à dépression (Kinnes, 1982 ; Patton, 1992 ; Marcigny *et al.*, 2010 ; renseignement C. Constantin).

#### *Attribution chronologique du corpus*

Le Cerny se caractérise par une diversité importante des décors réalisés. Plusieurs études ont été menées pour définir une partition de cette période chronologique dans le Bassin parisien (Louboutin et Simonin 1997). Dans le secteur Aisne-Oise, le plus proche géographiquement, F. Prodéo, C. Constantin, R. Martinez et C. Toupet ont proposé en 1993 une sériation chronologique basée à l'origine sur l'Aisne. Elle montre principalement l'existence d'une dichotomie entre les techniques décoratives

et le dégraissant utilisé permettant ainsi l'identification d'un Cerny éponyme ou d'un Cerny Barbuise (Prodéo, Constantin *et al.*, 1997). Depuis, les quelques découvertes plus récentes réalisées notamment dans l'Oise avec principalement le site de Longueil-Sainte-Marie « le Barrage » (Bostyn et Joseph, 2007), semblent confirmer cette dichotomie puisque l'ensemble de ce corpus est dégraissé au calcaire à nummulite et les décors incisés ou imprimés ont été essentiellement réalisés au peigne.

Pour Conty, l'utilisation du peigne est très largement dominante. Au niveau des dégraissants, le calcaire et l'os sont présents pratiquement à parts égales. La dichotomie observée dans le secteur Aisne-Oise ne se retrouve donc pas au sein du corpus de Conty. Cette caractéristique peut s'expliquer par la variabilité des dégraissants utilisés issue probablement des différentes influences définies précédemment. De toute façon, l'utilisation importante du calcaire à nummulites comme dégraissant est un facteur qui permet plutôt d'attribuer ce corpus au Cerny récent. De même, la prédominance de l'utilisation du peigne par rapport au poinçon va dans le sens de cette attribution chronologique.

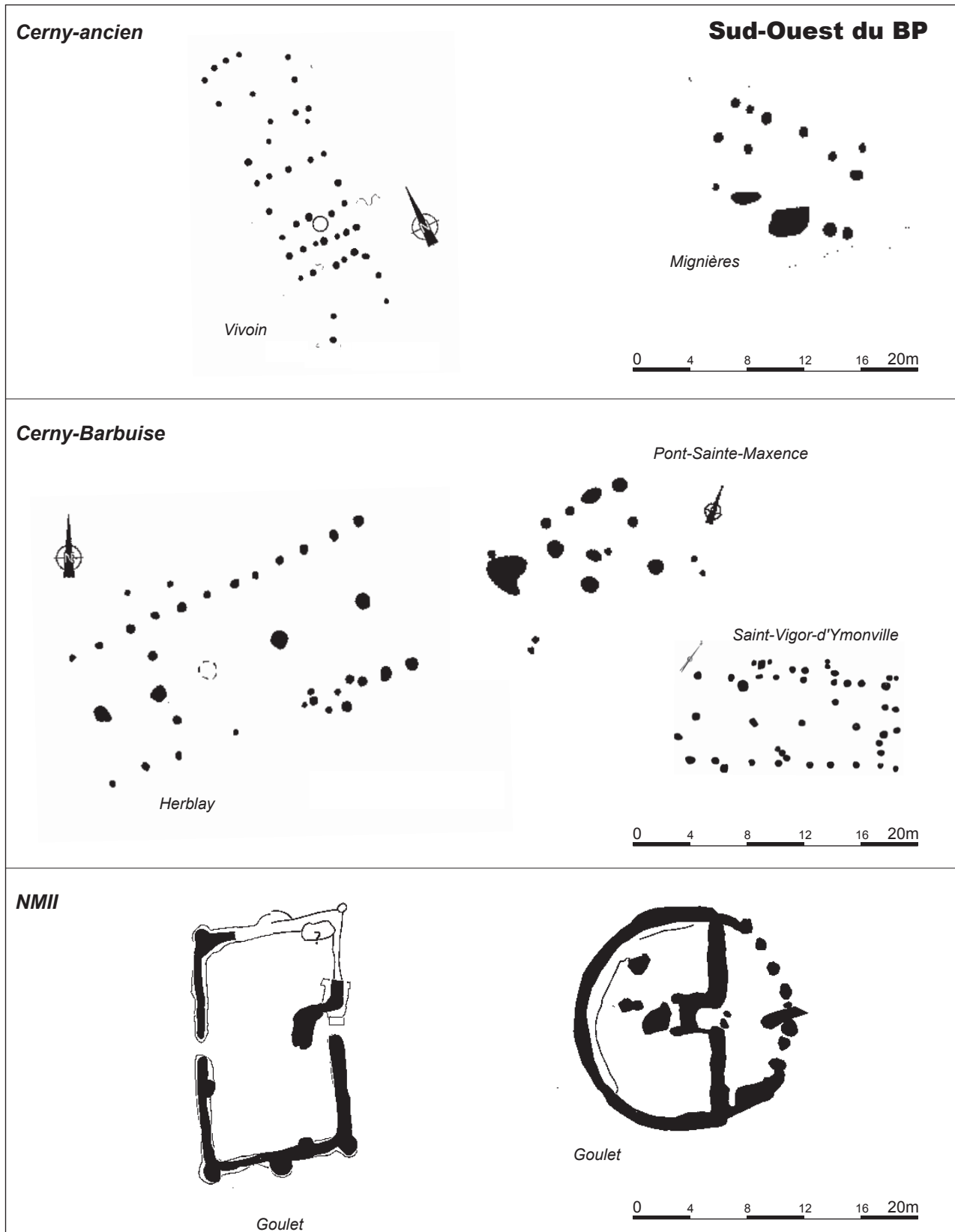
Un autre élément concernant les techniques décoratives utilisées vient appuyer cette attribution chronologique. Il s'agit de la réalisation de sillons au peigne qui est un élément décoratif significatif dans le secteur Aisne-Oise, de la phase récente du Cerny. Cette constatation est renforcée par l'étude de J. Dubouloz et Y. Lanchon sur les rapports entre Cerny et Rössen (Dubouloz et Lanchon, 1997). À travers les données du site de Paris-Bercy confrontées à d'autres ensembles du Bassin parisien, les auteurs mettent en évidence les caractéristiques du faciès « éponyme » du Cerny. Ils soulignent que pour le Cerny ancien, « tous ces thèmes décoratifs sont normalement poinçonnés et excluent l'utilisation de la spatule ou du peigne traîné » (Dubouloz et Lanchon, 1997, p. 255). L'utilisation du peigne traîné est donc bien un critère reconnu pour caractériser le Cerny récent. De plus, les comparaisons effectuées précédemment se rapportent, que ce soit pour les décors ou la technologie, principalement à des corpus ou des vases attribués au Cerny Barbuise. La technique de bouton au repoussé, très présente dans la phase ancienne du Cerny, semble nettement moins employée dans le Cerny Barbuise, et dans ce cas aussi, le site de Conty s'intègre parfaitement dans cette phase finale du Cerny. La présence d'un fragment de plat à pain pourrait enfin être entrevue comme annonciateur du Néolithique moyen II où il est toujours bien représenté et viendrait conforter l'observation faite sur le site d'Hébécrevon « hôtel Torquet » (Ghesquière *et al.*, 2000).

Le corpus céramique de Conty s'inscrit donc dans un cadre géographique où la documentation sur le Néolithique moyen est quasi absente, et malgré un nombre de vases restreint, constitue un ensemble de référence pour toute la partie nord-ouest du Bassin parisien. Il met en lumière les apports de certains caractères culturels des régions avoisinantes et vient aussi conforter géographiquement l'hypothèse de C. Constantin et W.-J. Kuijper d'un transfert technique sud-ouest - nord-ouest et en

préciser le cheminement par le bassin de la Somme et semblant éviter la moyenne vallée de l'Oise. De plus, et comme ils le soulignent, il est remarquable que cette diffusion soit aussi envisagée dans les travaux concernant la genèse de la culture de Michelsberg (Dubouloz, 1998; Jeunesse, 1998).

### Des structures d'habitat en cohérence avec les données actuelles

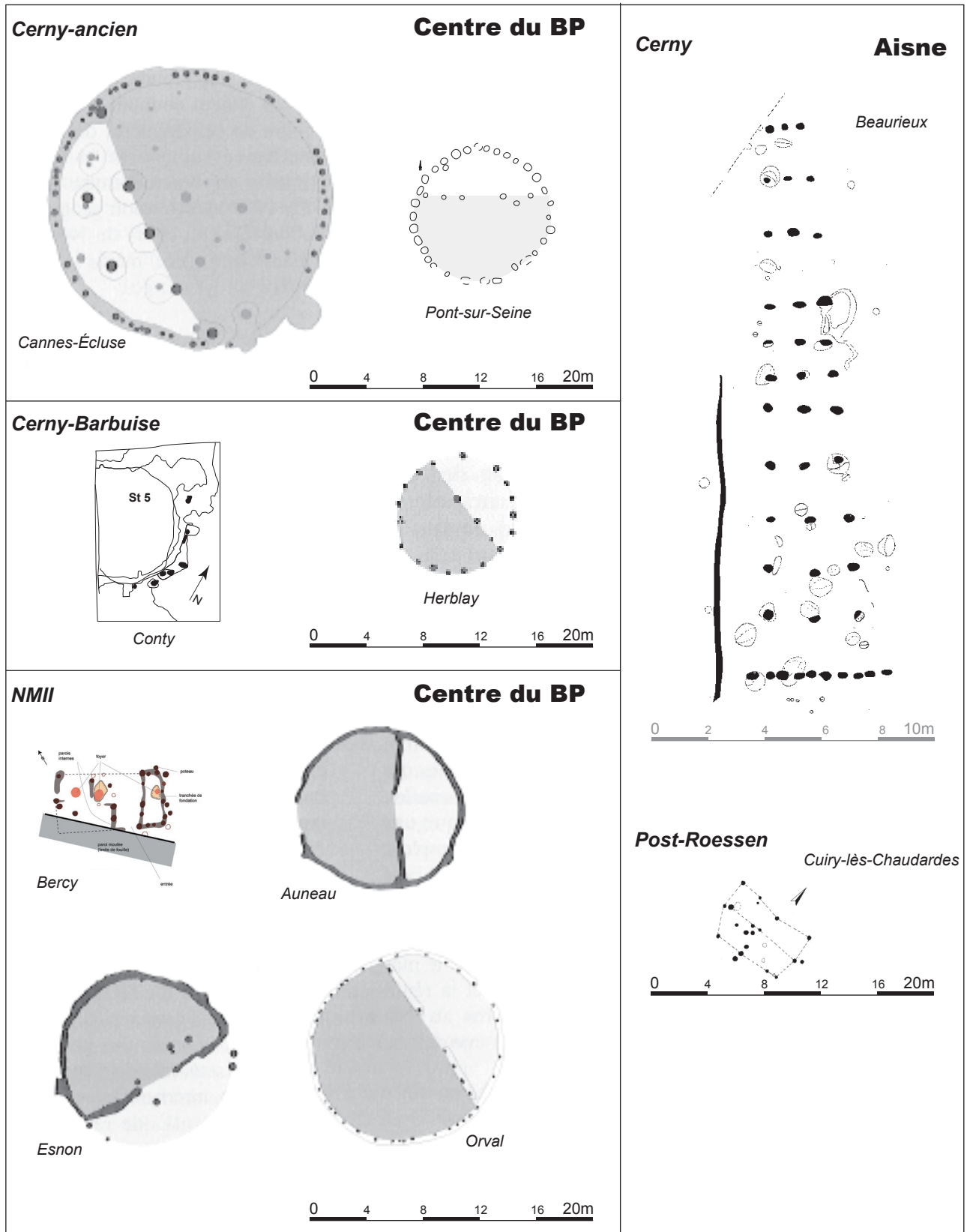
Les deux structures d'habitat identifiées sont donc de plan circulaire, même si aucune d'entre elles n'est complète. C'est bien la présence de trous de poteau à la périphérie qui permet de les considérer en tant que tels, et les différencie des autres dépressions fouillées. Les plans de bâtiment circulaires sont connus depuis de nombreuses années dans le Bassin parisien. En effet, C. Verjux avait proposé un premier bilan sur ces structures lors du colloque « Internéo » d'Orléans en 1999 (Verjux, 2007) qui recensait six bâtiments circulaires sur les sites d'Auneau (Verjux, 1999), d'Herblay (Valais, 1995), de Cannes-Écluses (Bailloud, 1964-1972), d'Esnon (Prestreau, 2001-2002) et d'Orval (Verjux, 1999). Depuis cette date, en dehors de Conty, deux sites viennent compléter cette liste, celui de Goulet dans le Calvados (Billard, 2013) où un bâtiment circulaire a été fouillé et un second repéré par prospection géophysique et reconnu en tranchée, et celui de Pont-sur-Seine (Aube), où quatre bâtiments circulaires ont été fouillés (Desbrosse et Peltier, 2010). On peut évoquer également ceux repérés par photographie aérienne à l'intérieur de l'enceinte de Beaumont, même si ceux-ci n'ont pas été fouillés (Prestreau, 2001-2002 et 2006). Si l'on compare les différents plans, on constate que ceux de Conty se distinguent par l'absence de division interne. Différentes hypothèses interprétatives peuvent être évoquées comme une mauvaise conservation du site de Conty, en particulier la disparition d'une partie des structures en raison des tranchées de diagnostic, des modalités de construction différentes, un modèle architectural ou des traditions culturelles différentes, sans qu'aucune explication ne puisse être privilégiée en l'absence d'éléments de comparaison régionaux. La plus grande proximité peut être observée avec le plan du site d'Herblay et ceux du site de Pont-sur-Seine, non seulement par les dimensions des bâtiments, un peu moins de 10 mètres, mais aussi par l'absence de tranchée de fondation circulaire (fig. 19 et 20). Cependant, un certain nombre de sites ont livré des plans de bâtiments de forme rectangulaire, les deux formes de l'habitat pouvant se retrouver d'ailleurs sur le même site comme à Herblay ou à Goulet. Les plans traditionnellement évoqués sont ceux de Beurieux (Colas *et al.*, 2008) dans la vallée de l'Aisne, ceux de Pont-Sainte-Maxence (Prodéo, Constantin *et al.*, 1997) et Longueil-Sainte-Marie (Bostyn et Joseph, 2007) pour la vallée de l'Oise, ceux de Saint-Vigor-d'Ymonville (Marcigny *et al.*, 2010), de Vivoin (Ghesquière et Marcigny, 2003), ou encore de Mignières (Binder *et al.*, 2014). Si la morphologie générale reste rectangulaire, la confrontation de tous les plans de bâtiment existants, même si



**Fig. 19** – Principaux plans de bâtiment connus dans la culture de Cerny et au début du Néolithique moyen II par phase chronologique dans l’Ouest de la France (d’après Billard, 2013 ; Binder *et al.*, 2014 ; Ghesquière, Marcigny, dir., 2003 ; Marcigny *et al.*, 2010 ; Prodéo *et al.*, 1997 ; Valais, 1995).

**Fig. 19** – Main house plans known in the Cerny culture and at the beginning of the Middle Neolithic 2, according to chronological phases in western France (from Billard, 2013 ; Binder *et al.*, 2014 ; Ghesquière, Marcigny, dir., 2003 ; Marcigny *et al.*, 2010 ; Prodéo *et al.*, 1997 ; Valais, 1995).





**Fig. 20** – Principaux plans de bâtiment connus dans la culture de Cerny et au début du Néolithique moyen II par phase chronologique dans la zone centrale du Bassin parisien et dans l’Aisne (d’après Bailloud, 1964-1972; Desbrosse et Peltier, 2010; Colas *et al.*, 2008; Le Bolloch, 1984; Prestreau, 2006; Valais, 1995; Verjux, 1999 et 2007).

**Fig. 20** – Main house plans known in the Cerny culture and at the beginning of the Middle Neolithic 2, according to chronological phases in the central part of the Paris basin (from Bailloud, 1964-1972; Desbrosse et Peltier, 2010; Colas *et al.*, 2008; Le Bolloch, 1984; Prestreau, 2006; Valais, 1995; Verjux, 1999 and 2007).

une partie d'entre eux ne sont pas complets, dévoile une grande variabilité à la fois dans les dimensions, la forme générale mais aussi la structuration interne de la construction (fig. 19 et 20).

Ce sont donc deux grandes conceptions globales qui coexistent visiblement dans le Nord-Ouest de la France au début du Néolithique moyen. Cependant, une prise en compte des données chronoculturelles plus fines lorsqu'elles sont disponibles montre que ces sites ne sont pas strictement contemporains et sont inégalement répartis géographiquement. Concernant les structures de forme circulaire, lorsqu'elles sont datées finement, on observe

qu'elles traversent toute la chronologie (fig. 21) depuis le Cerny ancien (Pont-sur-Seine) jusqu'au début du Néolithique moyen II (Auneau, Orval, Goulet, Esnon ?) en passant par le Cerny-Barbuise (Conty). Elles se répartissent selon un axe nord-ouest - sud-est à la limite entre le Massif armoricain à l'ouest et la partie nord-est du Bassin parisien. En l'état actuel des connaissances, les plus anciens bâtiments se localisent dans la zone Seine-Yonne qui pourrait être considérée comme la zone nucléaire du développement de ces structures, structuration qui se serait ensuite diffusée vers le nord-ouest par les réseaux des fleuves et rivières jusque dans la vallée de la Somme. Le raisonne-

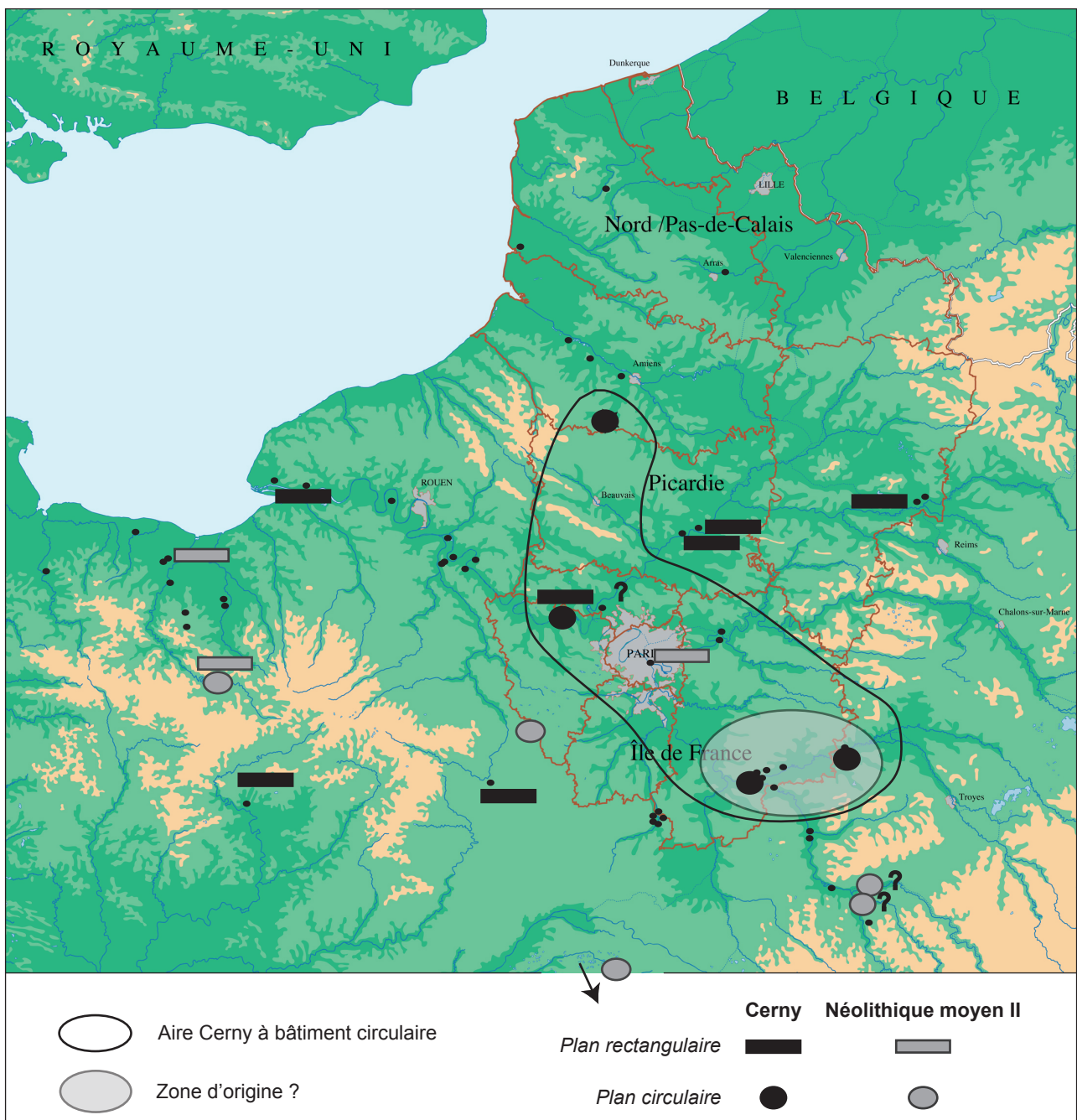


Fig. 21 – Répartition spatiale des plans de bâtiments en fonction de leur forme et de la chronologie.

Fig. 21 – Spatial distribution of house plans according to their form and chronology.

ment n'est pas facilité en raison de l'absence de calage fin des bâtiments du site d'Herblay, ce qui ne permet pas de savoir aujourd'hui si les deux bâtiments circulaire et rectangulaire sont contemporains et si la diffusion a pu être rapide. Il semblerait cependant, si l'on se base sur les quelques données existant dans la vallée de l'Yonne et de ses affluents, que dans cette zone « nucléaire », les bâtiments de forme circulaire existent encore au Néolithique moyen II. Cette hypothèse reste néanmoins à étayer avec de nouvelles données ou de nouvelles datations de bâtiments déjà connus mais mal datés. Signalons cependant que sur le site de Beaumont dans le Puy-de-Dôme (Saintot et Le Barrier, 2009), le plan du bâtiment est rectangulaire et présente une entrée qui n'est pas sans rappeler celle du site de Goulet. Si l'ancrage est nettement sud-ouest au départ, pour le début du Néolithique moyen II, les sites ayant livré des plans de bâtiments circulaires sont nettement plus occidentaux. En effet, si l'on se tourne vers l'ouest, la phase ancienne du Cerny se caractérise par des sites ayant livré des plans de forme rectangulaire. Le plan circulaire n'apparaît que sporadiquement et seulement au début du Néolithique moyen II. Vers le nord-est, les grands bâtiments connus à Beurieux (Colas *et al.*, 2008), montrent également une subsistance du plan rectangulaire allongé qui s'inscrit plus dans la tradition danubienne que les autres. On connaît bien ensuite les plans rectangulaires du site Michelsberg de Mairy qui confirment qu'à aucun moment la sphère plus orientale du Bassin parisien n'a pas été atteinte par la conception circulaire de l'habitat. Alors, comment expliquer le passage dans cette zone centrale à des plans de forme circulaire, zone où il est aussi démontré que la tradition danubienne a eu aussi un impact très marqué? Faut-il voir des influences méridionales remontées par la vallée du Rhône, une volonté de faire correspondre l'architecture domestique avec l'architecture funéraire où les grands monuments allongés de type Passy présentent une extrémité circulaire ou encore une innovation autonome sur un temps donné marquant la rupture avec la tradition ancienne? La documentation reste encore aujourd'hui assez dispersée et pas toujours bien calée chronologiquement, et il faudra sans doute attendre encore de nouvelles découvertes pour affiner notre compréhension de l'évolution des structures d'habitat entre la fin du BVSG et le début du Néolithique moyen II.

### **Une industrie en silex et en grès entre tradition ancienne et innovation**

L'assemblage lithique est quant à lui porteur d'information mettant en jeu des directions d'influences différentes. Très homogène, il présente des caractéristiques qui trouvent aisément des comparaisons dans les sites ayant fait l'objet d'études technologiques précises, comme les sites de Balloy « les Réaudins », Seine-et-Marne (Augereau, 2004), d'Étaples, Pas-de-Calais (Bostyn, 1986; Piningre *et al.*, 1991), de Fresnes-lès-Montauban, Pas-de-Calais (Blancquaert et Desfossés, 1992), du site éponyme de Cerny (Bailloud, 1964-1972), de Barbuise-Courtavent, Aube (Piette, 1974; Augereau, 1989), de Juvincourt-et-Dammarie,

Aisne (Pommepuy et Le Bolloch, 1989). Ces industries ont fait l'objet d'un article de synthèse lors du colloque sur la culture de Cerny (Augereau, 1997) et ont été mises dans une perspective évolutive avec le Néolithique ancien lors de ce même colloque (Augereau et Bostyn, 1997), synthèse mise à jour plus récemment (Allard et Bostyn, 2006). Depuis cette publication, les avancées sur les industries lithiques concernent essentiellement l'Ouest de la France, la Haute-Normandie (Prost, 2015), la Basse-Normandie (Marcigny *et al.*, 2010) et les quelques sites plus isolés comme celui de Vivoin (Ghesquière et Marcigny, 2003). Dans le domaine funéraire, en plus des nécropoles bien connues de type Passy à Balloy (Mordant, 1997), dans l'Yonne (Duhamel et Mordant, 1997; Duhamel *et al.*, 1997) ou encore en Basse-Normandie (Desloges, 1997), ou bien les sépultures sous dalle comme sur le site d'Orville (Simonin *et al.*, 1997), plusieurs sites ont apporté des informations nouvelles. Il s'agit de Vignely « la Porte aux Bergers », Seine-et-Marne (Chambon et Lanchon, 2003), de Buthiers-Boulencourt, Seine-et-Marne (Samzun et Warne, 2008). Même si le mobilier est sélectionné en contexte funéraire et ne peut pas être comparé point par point, sur certains aspects strictement typologiques, comme les armatures de flèches, ces mobiliers apportent des indications d'ordre culturel.

Du point de vue de l'approvisionnement en matières premières, le site de Conty s'intègre bien dans une tradition généralisée et quasi exclusive d'exploitation des matières premières locales. L'arrêt des réseaux d'échange des matières premières en place au Néolithique ancien est ici une nouvelle fois confirmé (Augereau et Bostyn, 1997; Allard et Bostyn, 2006). Le silex d'origine crétacée est abondant à proximité immédiate du site de Conty et a été ramené sous la forme de rognons bruts sur l'habitat. En ce qui concerne l'approvisionnement en silex, quelques sites localisés en dehors d'affleurements de matières premières de bonne qualité ont fait appel à des matériaux d'origine plus éloignée, comme celui de Juvincourt-et-Dammarie (Pommepuy et Le Bolloch, 1989) ou celui d'Hébécrevon (Ghesquière *et al.*, 2000). C'est dans le domaine des productions que le site de Conty apparaît comme novateur. La production d'éclats, dominante à Conty est également majoritaire sur l'ensemble des sites du Bassin parisien. Cette production est toujours réalisée en percussion directe au percuteur de pierre selon des schémas opératoires plutôt simples. La présence d'une production de lames irrégulières par percussion directe qui pourrait être imbriquée dans une production d'éclats allongés, a également été mentionnée en particulier sur le site de Balloy (Augereau, 2004). Par contre, la production de lame par percussion indirecte ne semble exister qu'à Juvincourt-et-Dammarie où elle est réalisée sur le silex bartonien (Pommepuy et le Bolloch, 1989) mais également sur les sites attribués au Cerny ancien de l'Ouest de la France (Marcigny *et al.*, 2010). Cette production de grandes lames s'inscrirait dans une tradition du Néolithique ancien, et pourrait marquer un impact plus important de la culture rubanée dans les régions septentrionales du Bassin parisien (Allard et Bostyn, 2006). Dans l'Ouest

de la France, qui est la zone la plus périphérique de l'expansion de la tradition danubienne (Marcigny *et al.*, 2010), le maintien d'une tradition lithique laminaire forte ressemble aussi à une volonté de réaffirmer ses traditions culturelles. Par contre, en Haute-Normandie, cette production de lames ne semble pas perdurer (Prost, 2015), ce qui permet de relier la basse vallée de la Seine avec la partie amont de la Seine dans la zone de confluence avec l'Yonne. Il convient de rappeler, en effet, que dès le Néolithique ancien, le Sud-Est du Bassin parisien s'écarte des régions plus au nord, par une production laminaire présente dans des proportions moindres (Augereau, 2004). Au Cerny, dans la petite Seine, les lames existantes sont irrégulières, de petites dimensions et produites en percussion directe et témoignent d'une vraie rupture avec le Néolithique ancien. Ces observations sont relatives à des sites attribués au Cerny ancien et montrent que les différences dans la gestion des débitages déjà marquées au Néolithique ancien persistent au Néolithique moyen I comme cela avait été pressenti (Augereau et Bostyn, 1997; Allard et Bostyn, 2006). Si l'on revient sur la production laminaire présente sur le site de Conty, la qualité du débitage nous fait regarder vers la vallée de l'Aisne. Cependant, comme Conty est rattaché à l'horizon Cerny Barbuise, il faut alors considérer que la tradition laminaire a perduré dans certaines régions au-delà de la phase ancienne du Cerny, influencée peut-être par les traditions Post-Rössen (Allard *et al.*, 2010).

Pour terminer sur la production de haches, le site de Conty permet de réaffirmer l'existence de cette production dès le Cerny, même si ce n'est probablement dans les mêmes proportions que ce que l'on connaît par la suite. Notons que si dans nos régions, elles sont peu nombreuses et toujours en silex, celles retrouvées en Normandie sont plus souvent en roches métamorphiques en provenance du Massif armoricain. Peut-être ici aussi, peut-on déceler l'origine de la diffusion de ces haches selon un mouvement sud-ouest - nord-est qui va prendre de l'ampleur au Néolithique moyen II.

Sur le plan plus restreint de l'économie du débitage, on note une forte similitude dans les choix des supports d'outils à Conty et à Balloy, en particulier pour l'outillage sur éclat (Augereau, 1997). La sélection des supports à différentes étapes de la chaîne opératoire pour la réalisation préférentiellement de certains types d'outils est en effet la même avec, en particulier, le choix des éclats larges pour les tranchets et les éclats d'entame pour les grattoirs et les denticulés. On pourra compléter cette image par le choix d'éclats laminaires faiblement corticaux pour la fabrication des perçoirs. On remarque que les mêmes options ont été faites dans l'industrie en silex des sites haut-normands. Par contre, l'une des différences majeures réside dans le choix systématique de lames pour la fabrication des armatures de flèches qui, de surcroît, constituent la principale catégorie d'outils sur lame. Cette constitution un peu particulière de la série d'outils sur lame constitue une originalité dans le Bassin parisien et l'on peut se demander s'il ne s'agit pas ici d'une spécificité liée à la nature de l'occupation. Cependant, pour ce

qui concerne le reste de l'outillage, les types d'outils et leurs proportions respectives restent globalement comparables aux autres assemblages d'outils du Cerny du Bassin parisien. Les grattoirs sont toujours les outils majoritaires, et les tranchets sont présents systématiquement, en dehors du site de Juvincourt-et-Dammarie. Mais dans ce cas, l'absence de cet outil n'est peut-être que le résultat d'une série numériquement faible issue d'une petite fosse.

Sur le plan typologique, la présence exclusive des armatures tranchantes à Conty s'intègre parfaitement à ce qui est connu dans le Cerny de Balloy, d'Étaples ou encore du site éponyme. Les armatures tranchantes sont également les seules représentées sur les sites haut-normands (Prost, 2015). La seule armature avec des retouches bifaciales constitue un type très secondaire comme cela a été observé à Balloy (Augereau, 1997). Cependant, il ne s'agit pas, à proprement parler d'une armature à retouches rasantes bifaciales comme celles connues dans le Sud-Est du Bassin parisien, en particulier dans les nécropoles Cerny monumentales ou dans l'Épi-Rössen. En l'absence d'armatures à Juvincourt-et-Dammarie, il n'est pas possible dans ce cas précis de dresser des comparaisons, mais il semble acquis que les influences nord-orientales, si elles se font sentir dans les productions, ne se retrouvent pas dans les armatures de flèches. Par contre, la présence de près de 20% d'outils sur lame dans l'assemblage de Conty est plus conforme à ce que l'on trouve dans la vallée de l'Aisne ou en Basse-Normandie dans les phases anciennes que dans le Sud-Est du Bassin parisien et la basse vallée de la Seine où les outils sur lame représentent moins de 10%. Au sein de cet outillage, la présence d'une lame présentant un lustré ressemblant à ceux caractéristiques des lames de faucilles du Néolithique ancien et connu dans les horizons Post-Rössen dans l'Est de la France irait dans le même sens (Allard *et al.*, 2010). Par contre, les tranchets sont presque inconnus dans la sphère orientale, presque absents dans la vallée de l'Aisne, mais très courants dans la vallée de la Seine et en Normandie (Prost, 2015).

Ainsi, la série lithique de Conty montre, par son caractère laminaire, des affinités avec les industries de la sphère nord-orientale, et confirme la perdurance d'une tradition héritée du BVSG. Mais par les caractéristiques typologiques de son outillage, en particulier par la présence de tranchets et d'armatures tranchantes, la série de Conty s'intègre parfaitement aux assemblages connus dans les régions plus à l'ouest de la France, tout en s'inscrivant également dans la continuité de la tradition lithique de la fin du BVSG (Augereau et Bostyn, 1997). La Somme se trouverait au carrefour d'influences orientales et occidentales dont certaines pourraient trouver leur origine dans le Cerny de la façade atlantique ou encore puiser dans l'héritage du Néolithique ancien régional.

Au sein du mobilier en grès, on perçoit également des éléments qui s'inscrivent dans la continuité du Néolithique ancien, alors que d'autres sont plus annonciateurs des évolutions perçues au Néolithique moyen II. Le grès reste la roche de prédilection, dans la continuité du Néolithique ancien. On notera que les deux molettes en grès présentent des surfaces

planoconvexes très marquées, comme celles des sites Cerny de Balloy « les Réaudins » (Hamon, 2006) ou de Bouaffles (Hamon, 2015). Ce type de molette, fonctionnant avec des meules concaves, évoque également les profils observés sur les séries du Néolithique moyen II (Monchablon, 2005). Le polissoir à rainure en grès ferrugineux orangé renvoie quant à lui plutôt à un héritage du Néolithique ancien. Ces outils sont absents des quelques corpus macrolithiques Cerny étudiés en Basse-Normandie (Hamon, 2015), bien que connus à Balloy « les Réaudins » (Hamon, 2006, planche XX). Enfin la présence d'un outil à surface polie n'est en soit pas un indicateur chronoculturel, puisque ces outils se rencontrent dans le Néolithique ancien (Hamon, 2003), le Cerny (Hamon, 2015), le Néolithique moyen (Monchablon, 2005) et surtout le Néolithique final (Martial *et al.*, 2011). L'outillage macrolithique de Conty, bien que très faible numériquement, confirmerait ainsi les quelques observations déjà réalisées sur des assemblages Cerny.

### Un assemblage faunique original dans le Cerny

Les sites Cerny qui ont livré de la faune sont très rares et la quasi totalité d'entre eux ne sont pas des gisements de consommation courante. Il s'agit en général d'enceintes à fossés interrompus ou bien de structures funéraires dans lesquels la faune est en faible quantité et les espèces soigneusement sélectionnées. Conty est donc un site intéressant de ce point de vue, car il nous livre l'image d'une consommation domestique en contexte d'habitat avec un échantillon de plus grande ampleur.

Pour comparer cette consommation avec celles des enceintes nous pouvons prendre appui sur plusieurs d'entre elles qui ont livré de la faune en Seine-et-Marne, dans le Val-de-Marne et dans l'Aube (Tresset, 1996; Bedault, 2007; Hachem, 2014). Néanmoins, un seul de ces sites a livré un échantillon d'ossements important, c'est l'enceinte de Balloy avec 1650 restes, datée du Cerny récent. Les spectres fauniques du Sud du Bassin parisien (Tresset, 1996) montrent des taux d'élevage très élevés (plus de 90%), avec une part écrasante du bœuf dans les proportions d'animaux domestiques (72 à 80%) alors que les suidés (13 à 19%) viennent en seconde position et que les caprinés sont insignifiants. Le taux de chasse avoisine 6 à 7%, le cerf étant dominant. Le spectre de faune de Conty montre des divergences avec ce schéma. Ainsi, le bœuf ne représente même pas la moitié des restes, la place dévolue au porc est plus importante, enfin la part du cerf est faible et le sanglier la concurrence. Les résultats de Conty affinent donc la vision qui avait été donnée sur la base des sites du Sud du Bassin parisien sur les tendances économiques de la culture du Cerny (Tresset, 1997). Si la faible exploitation des caprinés est bien confirmée, celle des suidés est plus accentuée, mais en revanche on n'observe pas de recentrage des activités pastorales sur les bovins. Par ailleurs, l'hypothèse d'une augmentation de la chasse lors de la transition BVSG-Cerny (Tresset, 1996 et 1997) ne se vérifie pas à Conty.

Cet état de fait nous amène à des constatations plus générales sur l'emploi des proportions d'espèces pour caractériser une culture et le risque de fausses interprétations que cela peut induire. Les données archéozoologiques de plus en plus fournies sur les sites permettent de montrer que les variations du taux de gibier entre les sites sont un phénomène qui se répète au sein de chaque période culturelle. Les exemples de cette variabilité sont nombreux. Elle a été établie pour le Rubané (Hachem, 1999; Arbogast *et al.*, 2001; Hachem, 2011a), elle se révèle aussi au Villeneuve-Saint-Germain (Bedault, 2009 et 2012) et se vérifie également pour le Néolithique moyen dans les sites Michelsberg ou bien du Chasséen septentrional (Arbogast, 1998; Hachem, 2011b). La variabilité de la chasse est occultée lorsque l'on raisonne en terme de groupes culturels sur la base d'un faible nombre d'habitats par période et sans prendre en compte la nature du site dans lequel sont recueillis les ossements. Or, on compare des faunes provenant de gisements très différents et hétérogènes : des enceintes monumentales, des enceintes simples, des palissades continues, des couches d'occupation, etc. Il nous semble par conséquent inutile de caractériser un groupe culturel néolithique par son taux de chasse moyen, en revanche il semble essentiel de chercher si la variation du comportement alimentaire au sein d'une même période chronologique et d'une même région a un certain lien avec l'architecture du site ou du moins son statut (Hachem, 2011b).

Les différences que l'on observe entre la faune de Conty, habitat ouvert, et Balloy, une enceinte, pourraient rentrer dans ce cadre. Cela ne signifie évidemment pas que seul le facteur « fonctionnel » agisse sur la composition du régime alimentaire, mais il nous semble être un des éléments déterminants à prendre en compte si l'on veut approcher l'organisation sociale de ces groupes culturels.

## CONCLUSION

Le site d'habitat de Conty, bien que fouillé sur une petite surface (un peu plus de 2500 m<sup>2</sup> alors que le diagnostic a mis en évidence une occupation sur près d'un hectare), nous apporte donc un nombre important de données nouvelles sur la culture de Cerny, tant pour le département de la Somme, où cette étape du Néolithique moyen est très mal représentée, qu'à l'échelle du Bassin parisien, où de nombreuses lacunes subsistent encore sur cette culture, aussi bien sur l'habitat que sur la culture matérielle. Il se situe en position géographique intermédiaire entre le Pas-de-Calais au nord, les vallées de la Seine et l'Yonne au sud - sud-est et les vallées de l'Aisne et Oise à l'est et vient combler un vide dans cette partie nord-ouest du Bassin parisien. La confrontation de toutes les données accumulées sur les différents mobiliers permet de confirmer l'homogénéité du site, et les caractéristiques technologiques et typologiques du mobilier céramique l'inscrivent clairement dans la phase récente de la culture

de Cerny. Malgré un nombre de vases restreint, il constitue pour toute la partie nord-ouest du Bassin parisien un ensemble de référence. La confrontation avec les séries proches de la vallée de l'Oise, montre des différences qui peuvent être interprétées comme des marqueurs culturels. Ainsi, un transfert ou une diffusion technique semble se confirmer depuis la Normandie vers le nord-ouest de la France qui emprunterait le bassin de la Somme et qui éviterait la moyenne vallée de l'Oise. Au sein de l'industrie lithique, les principales caractéristiques typotechnologiques s'intègrent parfaitement aux assemblages du Bassin parisien. L'approvisionnement exclusif en matières premières locales et la production majoritaire d'éclats allongés (pour les grattoirs) ou larges (pour les tranchets) et secondaire de lames irrégulières sont des caractères récurrents des séries connues à ce jour. Cependant, la série de Conty s'individualise par une production laminaire soignée par percussion indirecte, dont les éléments de comparaison se trouvent sur le site de Juvincourt-et-Damarie (Aisne) et sur les sites de Basse-Normandie. Les lames sont soit utilisées brutes, mais servent surtout à la fabrication des armatures de flèches tranchantes. Ainsi, par son industrie en silex, le site de Conty rattacherait le département de la Somme à celui de l'Aisne, et indiquerait donc une persistance de la production laminaire jusqu'à la fin du Cerny dans ces régions, peut-être plus marquées par les impacts de la tradition Post-Rössen, contrairement à la Basse-Normandie, où la tradition laminaire bien marquée au début du Cerny et héritée du Néolithique ancien, semble se diluer au fil du temps.

Les observations faites sur l'assemblage faunique montrent bien la variabilité des séries d'un site à l'autre et la difficulté d'interpréter les traditions de l'exploitation d'une ressource à l'échelle d'une culture. L'hypothèse d'une augmentation de la chasse entre le Néolithique ancien et le Néolithique moyen est de nouveau remise en

cause à l'aune des informations apportées par la série de Conty. La place de la chasse au cerf est confirmée au travers des rejets d'ossements, mais aussi d'outils réalisés sur des andouillers.

Par contre, par la structuration circulaire de ses habitats, les influences s'orientent plus vers la vallée de la Seine, où ces bâtiments apparaissent dès la phase ancienne dans sa partie en aval et individualisent cet espace géographique centré sur la vallée de la Seine, des régions nord-orientales et plus occidentales. La vallée de la Somme et ses affluents seraient donc soumis à des influences croisées venant du sud (architecture), de l'ouest (technologie céramique et décor de pastilles au repoussé) et de l'est (tradition lithique).

## NOTES

- (1) Deux autres échantillons ont été envoyés au laboratoire de Groningen pour datation <sup>14</sup>C. Le premier est un ossement animal provenant de la structure 49, AJ32, mais il ne contenait pas de collagène ; le second, aussi un ossement animal, a donné le résultat suivant : GrA-29435 : 2010 ± 60 BP. Le commentaire du laboratoire de Groningen est qu'il considère ce résultat comme non recevable en raison d'un taux de carbone trop faible. Il reste difficile de trouver une origine à cette mauvaise conservation, dans la mesure où les ossements envoyés étaient apparemment en bon état. L'une des explications possibles pourrait être recherchée dans la nature du substrat (tuf calcaire) qui a pu avoir un impact sur la structure osseuse.
- (2) Nous avons choisi de présenter les données analytiques sur les différentes catégories de mobilier dans un premier temps et de regrouper l'ensemble des comparaisons dans la partie de synthèse.
- (3) Dans les tableaux de données, elle a été enregistrée sous la dénomination « sans numéro de structure ».

## RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUES

- ALIX P., PRODÉO F. (1995) – La Croix-Saint-Ouen « le Pré des Îles II », in F. Malrain et F. Prodéo (dir.), *Rapport d'activité 1994*, AFAN, service régional de l'Archéologie de Picardie, Amiens, vol. 1, p. 221-274.
- ALLARD P., BOSTYN F., FABRE J. (2005) – Origine et circulation du silex durant le Néolithique en Picardie : des premières approches ponctuelles à une systématique régionale, Amiens, RAP (numéro spécial à la *Revue archéologique de Picardie*, 22 : hommage à Claudine Pommepuy), p. 49-74.
- ALLARD P., BOSTYN F. (2006) – Genèse et évolution des industries lithiques danubiennes du Bassin parisien, in P. Allard, F. Bostyn et A. Zimmermann (dir.), *Contribution des matériaux lithiques dans la chronologie du Néolithique ancien et moyen en France et dans les régions limitrophes*, actes du congrès de l'EAA (Lyon, 8-11 septembre 2004), Oxford, Archeopress (BAR, International Series 1494), p. 28-55.
- ALLARD P., BOSTYN F., MARTIAL E. (2010) – Les matières premières siliceuses exploitées au Néolithique moyen et final dans le Nord et la Picardie (France), in C. Billard et M. Legris (dir.), *Premiers néolithiques : cultures, réseaux, échanges des premières sociétés néolithiques à leur expansion dans l'Ouest de la France*, actes du 28<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique (Le Havre, 9-10 novembre 2007), Rennes, PUR, p. 355-383.
- ARBOGAST R.-M. (1998) – Contribution de l'archéozoologie du site Michelsberg de Mairy (Ardennes) à l'étude de l'origine de la variabilité des faunes du Néolithique récent du Nord de la France, in J. Lüning et J. Biel (dir.), *Die Michelsberger Kultur und ihre Randgebiete. Probleme der Entstehung, Chronologie und des Siedlungswesens*, actes du colloque (Hemmenhofen, 21-23 février 1997), Stuttgart, Theiss (Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg, 43), p. 135-142.
- ARBOGAST R.-M., JEUNESSE C., SCHIBLER J., éd. (2001) – *Rôle et statut de la chasse dans le Néolithique ancien danubien (5500-4900 av. J.-C.)*, actes des 1<sup>ers</sup> Rencontres danubiennes (Strasbourg, 20-21 novembre 1996), Rahden, Marie Leidorf

- (Internationale Archäologie. Arbeitsgemeinschaft, Symposium, Tagung, Kongress, 1), 439 p.
- AUGEREAU A. (1989) – L'outillage en silex du site néolithique de Barbuise-Courtavant (Aube), in DRAC Champagne-Ardenne, *Pré- et Protohistoire de l'Aube*, Voipreux, ARPEPP, p. 139-142.
- AUGEREAU A. (1997) – L'économie lithique dans la culture de Cerny : homogénéité, variabilité et comparaisons avec les cultures de la seconde moitié du V<sup>e</sup> millénaire, in C. Constantin, D. Mordant et D. Simonin (dir.), *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international (Nemours, 9-11 mai 1994), Nemours, APRAIF (Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 269-284.
- AUGEREAU A. (2004) – *L'industrie du silex du V<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> millénaire dans le Sud-Est du Bassin parisien. Rubané, Villeneuve-Saint-Germain, Cerny et groupe de Noyen*, Paris, MSH (Documents d'archéologie française, 97), 220 p.
- AUGEREAU A., BOSTYN F. (1997) – Évolution des industries lithiques entre le Villeneuve-Saint-Germain et le Cerny dans la France du Nord, in C. Constantin, D. Mordant et D. Simonin (dir.), *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international (Nemours, 9-11 Mai 1994), Nemours, APRAIF (Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 25-38.
- BAILLOUD G. (1964-1972) – *Le Néolithique dans le Bassin parisien*, Paris, CNRS (Supplément à *Gallia-Préhistoire*, 2), 394 p.
- BAILLOUD G. (1976) – Le Néolithique en Picardie, *Revue archéologique de l'Oise*, 7, p. 10-27.
- BARONNE R. (1976) – *Anatomie comparée des mammifères domestiques*, Paris, Vigot frères, 2 vol.
- BEDAULT L. (2007) – La faune Cerny de Gurgy « le Nouzeau », in K. Meunier (dir.), *Gurgy « le Nouzeau » (Yonne)*, rapport final d'opération, INRAP Grand Est sud, service régional de l'Archéologie de Bourgogne, Dijon, p. 71-72.
- BEDAULT L. (2009) – First Reflexions on the Exploitation of Animals, in Villeneuve-Saint-Germain Society at the End of the Early Neolithic in the Paris Basin (France), in D. Hofmann et P. Bickle (éd.), *Creating Communities, New Advances in Central European Neolithic Research*, Oxford, Oxbow Books, p. 111-131.
- BEDAULT L. (2012) – *L'exploitation des ressources animales dans la société du Néolithique ancien du Villeneuve-Saint-Germain en Bassin parisien : synthèse des données archéozoologiques*, thèse de doctorat, université Paris I, 2 vol.
- BILLARD C. (2013) – Goulet « le Mont », in *Bilan scientifique régional*, service régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, Caen, p. 126-127.
- BINDER S., CAPRON D., LECOMTE B., LETHROSNE H. (2014) – Un habitat du Néolithique moyen I à Mignières « les Vergers », rue de Chenonville (Eure-et-Loir), in C. Louboutin et C. Verjux (dir.), *Zones de production et organisation des territoires au Néolithique. Espaces exploités, occupés, parcourus*, actes du 30<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique (Tours - Le Grand-Pressigny, 7-9 octobre 2011), Tours, RACF (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 51), p. 293-304.
- BLANCHET J.-C., BOUCHAIN P., DECORMEILLE A. (1984) – Le « Camp de César » à Catenoy (Oise). Bilan des anciennes recherches et des fouilles récentes de 1982 à 1983, in *Le Néolithique dans le Nord de la France et le Bassin parisien*, actes du 9<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique (Compiègne, septembre 1982), Amiens, Société des antiquités de Picardie (Numéro spécial de la *Revue archéologique de Picardie*, 1-2), p. 173-204.
- BLANCQUAERT G., DESFOSSÉS Y. (1992) – Fresnes-lès-Montanban, Pas-de-Calais. Une fosse du Néolithique moyen 1 au « Chemin des Vaches », in C.-T. Le Roux (dir.), *Paysans et bâtisseurs. L'émergence du Néolithique atlantique et les origines du Mégalithisme*, actes du 17<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique (Vannes 29-31 octobre 1990), Rennes, ADRAOF (Supplément à la *Revue archéologique de l'Ouest*, 5), p. 139-145.
- BOSTYN F. (1986) – *Les ateliers de débitage du site néolithique des Sablins à Étaples (Pas-de-Calais)*, mémoire de maîtrise, université Paris 1, 2 vol.
- BOSTYN F., dir. (2012) – *Conty « ZAC Dunant » (Somme) : un habitat du Néolithique moyen I*, rapport final de fouille préventive, INRAP Nord-Picardie, service régional de l'Archéologie de Picardie, Amiens, 143 p.
- BOSTYN F. (2011) – Les occupations néolithiques sur les grands tracés linéaires de Picardie : premier bilan, in D. Bayard, N. Buchez et P. Depaepe (dir.), *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie. Première partie*, Amiens, université de Picardie (*Revue archéologique de Picardie*, 3-4), p. 99-120.
- BOSTYN F., JOSEPH F. (2007) – Un niveau d'occupation Cerny à Longueil-Sainte-Marie « le Barrage », in O. Agogué, D. Leroy et C. Verjux (dir.), *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale*, actes du 24<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique (Orléans, 19-21 novembre 1999), Tours, FERACF (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 27), p. 115-130.
- CHAMBON P., LANCHON Y. (2003) – Les structures sépulcrales de la nécropole de Vignely (Seine-et-Marne), in P. Chambon et J. Leclerc (dir.), *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes*, actes de la table ronde de la Société préhistorique française (Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001), Paris, Société préhistorique française (Mémoire, 33), p. 159-174.
- COLAS C., BAILLIEU M., NAZE Y. (2008) – Un bâtiment monumental Cerny à Beurieux « la Plaine » (Aisne) : présentation préliminaire, *Internéo*, 7, p. 59-69.
- CONSTANTIN C. (1985) – *Fin du Rubané, céramique du Limbourg et post-Rubané. Le Néolithique le plus ancien en Bassin parisien et en Hainaut*, Oxford, Archeopress (BAR, International Series 273), 2 vol.
- CONSTANTIN C. (1992) – La céramique du groupe de Cerny dans la vallée de l'Aisne, *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 11-26.
- CONSTANTIN C. (2003) – Observations sur le matériau céramique de la culture de Cerny et du Chasséen provenant de sites de la moyenne vallée de l'Oise, *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 3-19.

- CONSTANTIN C., MORDANT D., SIMONIN D., dir. (1997) – *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international (Nemours, 9-11 mai 1994), Nemours, APRAIF (Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), 740 p.
- CONSTANTIN C., KUIJPER W. J. (2002) – Utilisation de mousse comme dégraissant dans des céramiques néolithiques de France et de Belgique, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 99, 4, p. 775-783.
- CUNLIFE B. (1984) – The Prehistoric Pottery, in K. J. Barton (dir.), *Excavations in the Middle Ward, Mont-Orgueil, Gorey, Jersey*, *Archaeological Journal*, 141, p. 216-242.
- DESBROSSE V., PELTIER V. (2010) – Pont-sur-Seine, le Haut de Launoy : premier aperçu des fouilles 2009 et 2010, *Internéo*, 8, p. 111-115.
- DESLOGES J. (1997) – Les premières architectures funéraires de Basse-Normandie, in C. Constantin, D. Mordant et D. Simonin (dir.), *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international (Nemours, 9-11 mai 1994), Nemours, APRAIF (Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 515-539.
- DUBOULOZ J. (1998) – Réflexions sur le Michelsberg ancien en Bassin parisien, in J. Biel, H. Schlichtherle, M. Strobel et A. Zeeb (éd.), *Die Michelsberger Kultur und ihre Randgebiete. Probleme der Entstehung, Chronologie und des Siedlungswesens*, actes du colloque (Hemmenhofen, 21-23 février 1997), Stuttgart, Theiss (Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg, 43), p. 9-20.
- DUBOULOZ J., FARUGGIA J.-P., ILETT M., ROBERT B. (1996) – Bâtiment néolithique non rubané à Berry-au-Bac « le Vieux Tordoir » (Aisne) : présentation préliminaire, *Internéo*, 1, p. 51-69.
- DUBOULOZ J., LANCHON Y. (1997) – Cerny et Rössen en Bassin parisien : une approche par la céramique, in C. Constantin, D. Mordant et D. Simonin (dir.), *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international (Nemours, 9-11 mai 1994), Nemours, APRAIF (Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 239-265.
- DUBOULOZ J., BOSTYN F., CHARTIER M., COTTIAUX R., LE BOLLOCH M. (2005) – La recherche archéologique sur le Néolithique de Picardie. Le Néolithique, *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 63-98.
- DUCOS P. 1968 – *L'origine des animaux domestiques en Palestine*, Bordeaux, Delmas (Publications de l'institut de Préhistoire de l'université de Bordeaux, 6), 191 p.
- DUCROCQ T. (1995) – *Sondages sur Conty « rue Henri-Dunant »*, rapport de sondages, AFAN, service régional de l'Archéologie de Picardie, Amiens, 4 p.
- DUCROCQ T. (2000) – *Conty « rue Henri-Dunant »*, rapport de sondages, AFAN, service régional de l'Archéologie de Picardie, Amiens, 8 p.
- DUHAMEL P., MORDANT D. (1997) – Les nécropoles monumentales Cerny du bassin Seine-Yonne, in C. Constantin, D. Mordant et D. Simonin (dir.), *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international (Nemours, 9-11 mai 1994), Nemours, APRAIF (Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 481-488.
- DUHAMEL P., FONTON M., CARRÉ H. (1997) – La nécropole monumentale de Passy (Yonne) : description d'ensemble et problèmes d'interprétation, in C. Constantin, D. Mordant et D. Simonin (dir.), *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international (Nemours, 9-11 mai 1994), Nemours, APRAIF (Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 397-448.
- GHESSQUIÈRE E., GIAZZON D., MARCIGNY C., MENAGER L., RICHARD J.-M., RENAULT V. (2000) – Hébécrevon « le village de l'hôtel Torquet » : un four du Néolithique moyen, in *5000 ans d'histoire aux portes de Saint-Lô*, Saint-Lô, archives départementale de la Manche, p. 20-21.
- GHESSQUIÈRE E., MARCIGNY C. avec la collaboration de AUBRY B., CLÉMENT-SAULIEU S., DIETSCH-SELLAMI M.-F., HAMON G., QUERRÉ G., RENAULT V. (2003) – L'habitat Néolithique moyen I de Vivoin « le Parc » (Sarthe), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 100, 3, p. 533-573.
- GHESSQUIÈRE E., CHAMBON P., GIAZZON D., HACHEM L., THÉVENET C., THOMAS A. (2014) – Présentation liminaire de la fouille de la nécropole des Hauts de l'Orne à Fleury-sur-Orne (Calvados), *Internéo*, 10, p. 179-181.
- HACHEM L. (1999) – Apport de l'archéozoologie à la connaissance de l'organisation villageoise rubanée, in F. Braemer, S. Cleuziou et A. Coudart (dir.), *Habitat et Société*, actes des XIX<sup>es</sup> Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (Antibes, octobre 1999), Antibes, APCDA, p. 325-338.
- HACHEM L. (2011a) – *Le site néolithique de Cuiry-lès-Chaudardes*, I. *De l'analyse de la faune à la structuration sociale*, Rahden (Westf.), Marie Leidorf (Internationale Archäologie, 120), 522 p.
- HACHEM L. (2011b) – Les faunes du Néolithique moyen dans le Nord de la France : bilan et pistes de recherches, in F. Bostyn, E. Martial et I. Praud (dir.), *Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie au IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère*, actes du 29<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique (Villeneuve-d'Ascq 2-3 octobre 2009), Amiens, RAP (Numéro spécial de la *Revue archéologique de Picardie*, 28), p. 313-328.
- HACHEM L. (2014) – La faune du site Cerny de La Saulotte, in R. Peake (dir.), *La Saulotte*, rapport final d'opération, INRAP, service régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.
- HAMON C. (2003) – Les outils de mouture, percussion et polissage du site de Poses « Sur la Mare », in F. Bostyn (dir.), *Néolithique ancien en Haute-Normandie : le village Villeneuve-Saint-Germain de Poses « Sur la Mare » et les sites de la boucle du Vaudreuil*, Paris, Société préhistorique française (Travaux, 4), p. 267-279.
- HAMON C. (2006) – *Broyage et abrasion au Néolithique ancien. Caractérisation technique et fonctionnelle des outillages en grès du Bassin parisien*, Oxford, Archeopress (BAR, International Series 1551), 342 p.
- HAMON C. (2015) – L'outillage macrolithique en grès, in D. Prost (dir.), *La culture de Cerny. Le Néolithique moyen I en Haute-Normandie*, Rennes, PUR, p. 143-152.



- INIZAN M.-L., REDURON M., ROCHE H., TIXIER J. (1995) – *Préhistoire de la pierre taillée*, 1. *Terminologie et technologie*, Paris, CREP, 2<sup>e</sup> éd., 120 p.
- JEUNESSE C. (1998) – Pour une origine occidentale de la culture de Michelsberg? in J. Biel, H. Schlichtherle, M. Strobel et A. Zeeb (éd.), *Die Michelsberger Kultur und ihre Randgebiete. Probleme der Entstehung, Chronologie und des Siedlungswesens*, Stuttgart, Theiss (Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg, 43), p. 29-45.
- JOSEPH F. (1996) – L'occupation chasséenne des « Gros Grès V » à Longueil-Sainte-Marie (Oise), in F. Malrain et E. Pinard (dir.), *Rapport d'activité 1995*, AFAN, service régional de l'Archéologie de Picardie, Amiens, vol. 1, p. 96-110.
- JOSEPH F. (1997) – Longueil-Sainte-Marie « le Parc aux Bœufs » (Oise), rapport de fouille préventive, AFAN, service régional de l'Archéologie de Picardie, Amiens, 95 p.
- JOSEPH F. (2000) – *La céramique chasséenne des sites de Longueil-Sainte-Marie « les Gros Grès » et « le Parc aux Bœufs » (Oise)*, mémoire de maîtrise, université Paris I – Panthéon-Sorbonne, 161 p.
- KINNES I. (1982) – Les Fouillages and the Megalithic Origins, *Antiquity*, 56, p. 55-66.
- LEROY G. (2000) – *Longré-Les-Corps-Saint*, rapport de diagnostic, service régional de l'Archéologie de Picardie, Amiens, 1 vol.
- LOUBOUTIN C., SIMONIN D. (1997) – Le Cerny-Videlles : un faciès ancien de la culture de Cerny, in C. Constantin, D. Mordant et D. Simonin (dir.), *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international (Nemours, 9-11 mai 1994), Nemours, APRAIF (Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 135-168.
- MARCIGNY C., GHESQUIÈRE E., JUHEL L., CHARRAUD F. (2010) – Entre Néolithique ancien et Néolithique moyen en Normandie et dans les îles Anglo-Normandes. Parcours chronologique, in C. Billard et M. Legris (dir.), *Premiers néolithiques : cultures, réseaux, échanges des premières sociétés néolithiques à leur expansion dans l'Ouest de la France*, actes du 28<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique (Le Havre, novembre 2007), Rennes, PUR, p. 117-162.
- MARTIAL E., CAYOL N., HAMON C., MAIGROT Y., MÉDARD F., MONCHABLON C. (2011) – Production et fonction des outillages au Néolithique final dans le Nord de la France, in F. Bostyn, E. Martial et I. Praud (dir.), *Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaires avant notre ère*, actes du 29<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique (Villeneuve-d'Ascq, 2-3 octobre 2009), Amiens, RAP (numéro spécial de la *Revue archéologique de Picardie*, 28), p. 365-390.
- MONCHABLON C. (2005) – Le matériel de mouture, broyage et polissage, in F. Giligny (dir.), *Un site néolithique moyen en zone humide, Louviers « la Villette » (Eure)*, Rennes, Documents archéologiques de l'Ouest, 343 p.
- MORDANT D. (1997) – Le Cerny en Bassée, in C. Constantin, D. Mordant et D. Simonin (dir.), *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international (Nemours, 9-11 mai 1994), Nemours, APRAIF (Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 75-92.
- PATTON M. (1992) – Entre Cerny et Castelluc : le groupe Pinacle-Fouillages, in Le Roux C.-T. (dir.), *Paysans et bâtisseurs : l'émergence du Néolithique atlantique et les origines du mégalithisme*, actes du 17<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique (Vannes, octobre 1990), Rennes, RAO (Supplément à la *Revue archéologique de l'Ouest*, 5), p. 147-151.
- PAYNE S. (1973) – Kill-off Patterns in Sheep and Goats: the Mandibles from A van Kale, *Anatolian Studies*, 23, p. 281-303.
- PERLÈS C. (1991) – Économie des matières premières et économie du débitage : deux conceptions opposées?, in *25 ans d'études technologiques en Préhistoire. Bilan et perspectives*, actes des XI<sup>es</sup> Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, Juan-les-Pins, APDCP, p. 35-45.
- PIETTE J. (1974) – Le site néolithique des Grèves de Frécul à Barbuise-Courtavant (Aube), *Bulletin du Goupement archéologique du Nogentais*, 10, p. 3-18.
- PILLOT L., LEMERCIER O. (2014) – PCR « Nécropoles préhistoriques et protohistoriques de Passy (Yonne) » : objectifs et premiers résultats concernant les datations et les architectures funéraires monumentales du groupe de Cerny, in C. Louboutin et C. Verjux (dir.), *Zones de production et organisation des territoires au Néolithique. Espaces exploités, occupés, parcourus*, actes du 30<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique (Tours – Le Grand-Pressigny, 7-9 octobre 2011), Tours, FERACF (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 51), p. 217-230.
- PININGRE J.-F. (1980) – La stratigraphie du site néolithique de la « Montagne de Lumbres ». État des recherches, 1977-1978, *Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardennes*, n<sup>o</sup> spécial, p. 109-117.
- PININGRE J.-F., BOSTYN F., COUPPÉ J., avec la coll. de CONSTANTIN C., DELEBRIAS G. (1991) – L'atelier de taille du silex des Sablins à Étaples (Pas-de-Calais), *Gallia-Préhistoire*, 33, p. 83-135.
- POMMEPUY C., LE BOLLOCH M. (1989) – Les objets de la vie quotidienne au Néolithique au « Gué de Mauchamp » à Juvincourt-et-Dammarie, in *Archéologie et grands travaux en Picardie. Autoroute A 26 : bilan des recherches archéologiques de sauvetage dans le département de l'Aisne (1982-1987)*, Amiens, SAP (hors série à la *Revue archéologique de Picardie*), p. 37-42.
- PRESTREAU M. (2001-2002) – Enceintes néolithiques de Bourgogne, Dijon, *Revue archéologique de l'Est*, 51, p. 429-449.
- PRESTREAU M. (2006) – Le complexe chasséen dans l'Yonne, in Baray L. (dir.), *Artisans, sociétés et civilisation*, Dijon, RAE (Supplément à la *Revue archéologique de l'Est* : hommages à Jean-Paul Thevenot), p. 87-114.
- PRODÉO F., CONSTANTIN C., MARTINEZ R., TOUPET C. (1997) – La culture de Cerny dans le secteur Aisne-Oise, in C. Constantin, D. Mordant et D. Simonin (dir.), *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international (Nemours, 9-11 mai 1994), Nemours, APRAIF (Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 169-186.

- PRODÉO F., DEFAUX F., DESCHODT L., HARNAY V., LANCELOT S., MONTARU D., SWINNEN C., TALON M. (1997) – *Étouvie « le Chemin de la Marine », Somme*, document final de synthèse, AFAN, service régional de l'Archéologie de Picardie, Amiens, 1 vol.
- PROST D., dir. (2015) – *La culture de Cerny. Le Néolithique moyen I en Haute-Normandie*, Rennes, PUR, 295 p.
- SAINTOT S., LE BARRIER C. (2009) – L'habitat chasséen de Champ Madame et Artière-Ronzière à Beaumont (Puy-de-Dôme). Structuration, architecture et fonction du bâtiment 3, in A. Beeching et I. Sénépart (dir.), *De la maison au village. L'habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen*, actes de la table ronde de la Société préhistorique française (Marseille, 23-24 mai 2003), Paris, Société préhistorique française (Mémoire, 48), p. 99-122.
- SAMZUN A., WARME N. (2008) – Fours, foyers, et structures de combustion au Néolithique ancien et moyen I : l'exemple du site de Buthiers-Boulencourt (Seine-et-Marne), *Internéo*, 7, p. 31-46.
- SIDÉRA I. (1997) – Le mobilier en matières dures animales en milieu funéraire Cerny : symbolisme et socioéconomie, in C. Constantin, D. Mordant et D. Simonin (dir.), *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international (Nemours, 9-11 mai 1994), Nemours, APRAIF (Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 499-514.
- SIDÉRA I. (2000) – Animaux domestiques, bêtes sauvages et objets en matières animales du Rubané au Michelsberg : de l'économie aux symboles, des techniques à la culture, *Galilæa Préhistoire*, 42, p. 107-194.
- SILVER I. (1969) – The Ageing of Domestic Animals, in D. Brothwell et E. S. Higgs (éd.), *Science in Archaeology: a Survey of Progress and Research*, Londres, Thames & Hudson, 2<sup>e</sup> éd., p. 283-302.
- SIMONIN D., BACH S., RICHARD G., VINTROU J. (1997) – Les sépultures sous dalle de type Malesherbes et la nécropole d'Orville, in C. Constantin, D. Mordant et D. Simonin (dir.), *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international (Nemours, 9-11 mai 1994), Nemours, APRAIF (Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 341-380.
- TRESSET A. (1996) – *Le rôle des relations homme-animal dans l'évolution économique et culturelle des sociétés des V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> millénaires en Bassin parisien. Approche ethno-zootechnique fondée sur les ossements animaux*, thèse de doctorat, université Paris I – Panthéon-Sorbonne, 1 vol.
- TRESSET A. (1997) – L'approvisionnement carné Cerny dans le contexte néolithique du Bassin parisien, in C. Constantin, D. Mordant et D. Simonin (dir.), *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international (Nemours, 9-11 mai 1994), Nemours, APRAIF (Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 299-314.
- VALAIS A. (1995) – Deux bâtiments atypiques associés à du matériel Cerny (Herblay, Val-d'Oise), in *Évreux, 1993*, actes du 20<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique (Évreux, octobre 1993), Rennes, ADRAOF (Supplément à la *Revue Archéologique de l'Ouest*, 7), p. 57-64.
- VERJUX C. (1999) – Des bâtiments circulaires du Néolithique moyen à Auneau (Eure-et-Loir) et Orval (Cher). Note préliminaire, *Revue archéologique du Centre de la France*, 37, p. 179-190.
- VERJUX C. (2007) – Les bâtiments circulaires du Néolithique moyen dans le Bassin parisien, in O. Agogué, D. Leroy et C. Verjux (dir.), *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale*, actes du 24<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique (Orléans, 19-21 novembre 1999), Tours, FERACF (Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 27), p. 209-216.
- WATTÉ J.-P. (1990) – *Le Néolithique en Seine-Maritime*, Le Havre, museum du Havre (Supplément au *Bulletin de la Société géologique de Normandie et des Amis du musée du Havre*, 77, 2), 3 vol.

**Françoise BOSTYN**  
UMR 8215 Trajectoires  
INRAP Nord-Picardie  
11, rue des Champs  
59650 Villeneuve d'Ascq  
francoise.bostyn@inrap.fr

**Lamys HACHEM**  
INRAP Centre - Île-de-France,  
UMR 8215 Trajectoires  
Maison de l'archéologie et de l'ethnologie  
21, allée de l'université  
F-92023 Nanterre cedex  
lamys.hachem@inrap.fr

**Caroline HAMON**  
CNRS, UMR 8215, Trajectoires  
Maison de l'archéologie et de l'ethnologie  
21, allée de l'université  
F-92023 Nanterre cedex  
caroline.hamon@mae.cnrs.fr

**Frédéric JOSEPH**  
UMR 8215, Trajectoires  
INRAP Nord-Picardie  
11, rue des Champs  
59650 Villeneuve d'Ascq  
frederic.joseph@inrap.fr

**Yolaine MAIGROT**  
CNRS, UMR 8215 Trajectoires  
Maison de l'archéologie et de l'ethnologie  
21, allée de l'université  
F-92023 Nanterre cedex  
yolaine.maigrot@mae.cnrs.fr